



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mercredi 23 mai 2007 — Vol. 40 N° 8

Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

| | |
|--|-----------|
| Débats de l'Assemblée | 145,00 \$ |
| Débats des commissions parlementaires | 500,00 \$ |
| Pour une commission en particulier: | |
| Commission de l'administration publique | 75,00 \$ |
| Commission des affaires sociales | 75,00 \$ |
| Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation | 25,00 \$ |
| Commission de l'aménagement du territoire | 100,00 \$ |
| Commission de l'Assemblée nationale | 5,00 \$ |
| Commission de la culture | 25,00 \$ |
| Commission de l'économie et du travail | 100,00 \$ |
| Commission de l'éducation | 75,00 \$ |
| Commission des finances publiques | 75,00 \$ |
| Commission des institutions | 100,00 \$ |
| Commission des transports et de l'environnement | 100,00 \$ |
| Index (une session, Assemblée et commissions) | 30,00 \$ |

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale

Le mercredi 23 mai 2007 — Vol. 40 N° 8

Table des matières

Affaires du jour

| | |
|--|-----|
| Affaires prioritaires | |
| Reprise du débat sur le discours d'ouverture | 329 |
| M. Éric Dorion | 329 |
| Mme Lorraine Richard | 330 |
| M. Claude L'Écuyer | 332 |
| M. Irvin Pelletier | 333 |
| M. Albert De Martin | 335 |
| M. Pierre Paradis | 336 |
| Mme Monique Roy Verville | 339 |
| M. Raymond Francoeur | 340 |
| Mme Diane Lemieux | 341 |
| Motion de censure | 342 |

| | |
|---|-----|
| Présence de l'ambassadeur de la République socialiste du Vietnam, M. Nguyen Duc Hung | 342 |
|---|-----|

| | |
|---|-----|
| Présence de M. Roger Bertrand et de Mme Marie Grégoire, membres administrateurs de la Fondation des parlementaires québécois Cultures à partager | 343 |
|---|-----|

Affaires courantes

| | |
|--|-----|
| Dépôt de documents | 343 |
| Entente concernant la prestation de services policiers sur le territoire de Wemotaci | 343 |
| Rapport annuel de l'Agence métropolitaine de transport | 343 |

| | |
|--|-----|
| Dépôt de pétitions | 343 |
| Reconduire le programme AccèsLogis | 343 |
| Effectuer des travaux de réfection sur la route 298, dans la MRC de La Mitis | 344 |
| Reconduire le programme AccèsLogis | 345 |

Questions et réponses orales

| | |
|---|-----|
| Grève des employés d'entretien de la Société de transport de Montréal | 346 |
| M. Mario Dumont | 346 |
| M. David Whissell | 346 |
| M. Mario Dumont | 346 |
| M. David Whissell | 347 |
| M. Mario Dumont | 347 |
| M. David Whissell | 347 |

| | |
|--|-----|
| Échéancier de la construction des centres hospitaliers universitaires à Montréal | 347 |
| M. Mario Dumont | 347 |
| M. Jean Charest | 348 |
| M. Mario Dumont | 348 |
| M. Philippe Couillard | 348 |

| | |
|--|-----|
| Investissements en éducation et en santé | 348 |
| M. François Gendron | 348 |
| M. Jean Charest | 348 |
| M. François Gendron | 349 |
| M. Jean Charest | 349 |

| | |
|--|-----|
| Pénurie d'anesthésistes en Abitibi-Témiscamingue | 349 |
| M. Bernard Drainville | 349 |
| M. Philippe Couillard | 349 |
| M. Bernard Drainville | 350 |
| M. Philippe Couillard | 350 |

| | |
|--|-----|
| Disponibilité des nouveaux manuels scolaires pour les élèves de secondaire III | 350 |
| M. François Desrochers | 350 |
| Mme Michelle Courchesne | 350 |
| M. François Desrochers | 350 |
| Mme Michelle Courchesne | 351 |

Table des matières (suite)

| | |
|--|-----|
| Mesures envisagées à la suite de l'affaire Norbourg | |
| M. Gilles Taillon | 351 |
| M. Jean-Marc Fournier | 351 |
| M. Gilles Taillon | 351 |
| M. Jean-Marc Fournier | 351 |
| Modifications au programme fédéral Emplois d'été Canada | |
| Mme Lisette Lapointe | 351 |
| M. Benoît Pelletier | 352 |
| M. Sylvain Simard | 352 |
| M. Benoît Pelletier | 352 |
| Patients dans les unités de débordement et dans les salles d'urgence | |
| M. Éric Caire | 352 |
| M. Philippe Couillard | 352 |
| M. Éric Caire | 353 |
| M. Philippe Couillard | 353 |
| Tracé du prolongement de l'autoroute 30 | |
| M. Claude Cousineau | 353 |
| Mme Julie Boulet | 353 |
| M. Maxime Arseneau | 354 |
| M. Laurent Lessard | 354 |
| Réforme des conseils d'agglomération | |
| M. Martin Camirand | 354 |
| Mme Nathalie Normandeau | 354 |
| M. Martin Camirand | 354 |
| Mme Nathalie Normandeau | 355 |
| Intentions concernant l'organisation municipale dans l'Ouest-de-l'Île de Montréal | |
| Mme Marie Malavoy | 355 |
| Mme Nathalie Normandeau | 355 |
| Mesures visant à contrer la hausse du prix de l'essence | |
| M. Richard Merlini | 355 |
| M. Claude Béchar | 355 |
| Stratégie visant à assurer le succès des Fêtes du 400e anniversaire de Québec | |
| Mme Agnès Maltais | 356 |
| M. Philippe Couillard | 356 |
| Motions sans préavis | 356 |
| Souligner le Mois de l'arbre et des forêts | 356 |
| Mise aux voix | 356 |
| Souligner la contribution de la Fondation des maladies du coeur au traitement et à la prévention des maladies cardiovasculaires | 357 |
| Mise aux voix | 357 |
| Affaires du jour | |
| Affaires prioritaires | |
| Reprise du débat sur le discours d'ouverture et sur la motion de censure | 357 |
| Mme Johanne Morasse | 357 |
| M. Sébastien Proulx | 359 |
| M. Jacques Côté | 364 |
| M. Sam Hamad | 366 |
| Mme Nathalie Normandeau (réplique) | 366 |
| Mise aux voix de la motion de censure | 372 |
| Projet de loi n° 3 — Loi assurant la mise en œuvre de la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et du Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles | |
| Adoption du principe | 373 |
| Mise aux voix | 373 |
| Renvoi à la Commission des institutions | 373 |
| Mise aux voix | 373 |
| Ajournement | 373 |

Le mercredi 23 mai 2007 — Vol. 40 N° 8

(Dix heures une minute)

La Vice-Présidente: Est-ce que nous avons quorum? Alors, je vais suspendre quelques instants, en attendant qu'on ait quorum, s'il vous plaît.

(Suspension de la séance à 10 h 2)

(Reprise à 10 h 18)

La Vice-Présidente: Mmes et MM. les députés, nous allons nous recueillir quelques instants.

Je vous remercie. Veuillez vous asseoir.

Affaires du jour

Affaires prioritaires

Reprise du débat sur le discours d'ouverture

Aux affaires prioritaires, l'Assemblée reprend le débat, ajourné hier, sur le discours d'ouverture de la session prononcé par M. le premier ministre le 9 mai 2007. Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 21 h 24 min 47 s ont été utilisées dans le cadre de ce débat. Il reste donc un total de 3 h 35 min 16 s réparties comme suit: 22 min 16 s au groupe parlementaire formant le gouvernement, 1 h 9 min 56 s au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 1 h 3 min 1 s au groupe parlementaire formant le deuxième groupe d'opposition, 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

● *(10 h 20)* ●

Je cède maintenant la parole au prochain intervenant, M. le député de Nicolet-Yamaska.

M. Éric Dorion

M. Dorion: Mme la Présidente, je tiens, en premier lieu, à vous féliciter de votre réélection et vous dire que c'est un privilège pour moi de faire mon premier discours en votre présence, car je suis persuadé que plusieurs nouveaux députés, incluant moi-même, s'inspireront de votre carrière politique et du dévouement inconditionnel dont vous faites preuve. C'est avec le coeur chargé à la fois d'émotion et de fierté que je m'adresse à vous aujourd'hui. Rempli d'émotion, car on ne peut rester de glace au moment de prendre la parole au coeur de cette enceinte qui a accueilli des femmes et des hommes de grande valeur, et de conviction, et qui ont su marquer l'histoire du Québec.

Je suis également habité d'une immense fierté personnelle d'être parmi vous aujourd'hui, Mme la Présidente, car, dans mon cas, la marche a été très haute avant de parvenir à mon rêve, et ce, de faire de la politique. Je me considère privilégié de représenter en ces lieux des gens fiers et valeureux, des gens solidaires et dévoués au sein de leur communauté.

Je tiens à remercier la population du comté de Nicolet-Yamaska pour la confiance et le pardon démontrés à mon égard le 26 mars dernier et m'engage, tout au long de ce mandat, à bien les représenter, à bien les servir et enfin demeurer près d'eux. Je m'engage à être à leur image, soit fier, dévoué et productif.

Mme la Présidente, vous conviendrez avec moi que de se lancer en politique exige des éléments essentiels: une énorme dose de courage, de la persévérance à revendre, beaucoup de conviction et de discipline et sans aucun doute une énorme disponibilité. Et, pour cela, je me dois de faire quelques remerciements aux gens qui ont contribué à l'issue positive de cette aventure en me soutenant et m'alimentant tout au long de ma campagne électorale.

Tout d'abord, je tiens à remercier M. Mario Dumont, qui m'a permis d'être candidat. Je le remercie de cette confiance et du soutien qu'il m'a apporté tout au long de la campagne électorale. Aujourd'hui, je suis fier d'affirmer qu'il est mon chef et de plus le chef de l'opposition officielle.

Mme la Présidente, je tiens à souligner un événement qui est survenu durant ma campagne et qui a été un peu mouvementé. M. Dumont avait mentionné aux journalistes, et je cite: «Et en plus il va gagner son comté.» Eh bien, Mme la Présidente, il avait bien raison, car le résultat fut de 41,18 %, et ce, dans le comté où était M. Michel Morin, et ce, depuis plus de 12 ans. Eh bien, c'est à mon tour, Mme la Présidente, de lui rendre la pareille en affirmant que j'ai la conviction qu'aux prochaines élections M. Dumont deviendra le premier ministre, et ce, dans un gouvernement majoritaire.

Bien entendu, cette aventure et ces nouvelles responsabilités n'auraient jamais été possibles sans l'accord et le support continu de mon épouse, Gina. Depuis le premier jour de notre rencontre, elle a toujours su croire en mes objectifs et projets, sachant toujours m'épauler dans la poursuite de leur réalisation. Je profite de l'occasion pour saluer mes enfants, Alexandrine et Laurence, Samuel, mon fils de cinq ans qui est devenu l'homme de la maison durant la semaine, et ma petite puce, Marie-Ange. Je vous embrasse, mes amours, et vous aime plus que tout. Loin des yeux, près du coeur.

Mme la Présidente, si j'ai atteint ces objectifs, c'est également grâce à mon équipe électorale et plusieurs bénévoles qui ont démontré un dévouement total dès le premier jour, et ce, jusqu'au dernier jour de la campagne électorale. Ils ont su tout mettre en oeuvre pour l'atteinte de mes objectifs. Merci à toute mon équipe... votre travail acharné et votre soutien moral apporté lors des moments les plus difficiles, que tout le monde connaît aujourd'hui. Le fruit de vos efforts et de votre persévérance est récompensé, car, aujourd'hui, votre candidat est devenu le député du comté de Nicolet-Yamaska et critique de l'opposition officielle en matière de solidarité sociale.

Mme la Présidente, il y a un dicton de longue date qui affirme qu'il n'arrive jamais rien pour rien. Eh bien, j'en suis la preuve vivante. Comme je ne m'en suis jamais caché, durant mon adolescence, j'ai eu une

période assez difficile où j'ai sombré, et ce, pendant plus de quatre ans, dans l'enfer de la toxicomanie, m'emmenant à me détruire. J'ai cessé mes études, cessé de pratiquer les disciplines sportives dans lesquelles j'excellais. J'ai perdu mon estime, ma confiance et également perdu l'élément essentiel de tout être humain, soit ma dignité. J'ai connu la honte, la peur, le rejet et l'isolement et la pauvreté. J'ai perdu la confiance de mes proches, amis et entourage. Je m'étais même rendu à croire que la seule délivrance était dans la mort.

J'ai eu la chance d'avoir quelqu'un qui m'a tendu la main et qui m'a apporté dans une maison de thérapie d'où j'ai suivi un programme de neuf mois. Suite à cette thérapie, je n'ai jamais cessé de travailler en relation d'aide. Durant ces 12 dernières années, j'ai côtoyé quelques milliers de personnes ayant de grandes difficultés personnelles et j'ai accueilli les plus démunis, ceux qui n'ont pas eu la chance que j'ai eue d'avoir des gens pour m'épauler durant ma thérapie et même après, tout au long de mon rétablissement. Je voudrais par la même occasion remercier ma mère de m'avoir supporté et qui a pourtant passé des nuits blanches dans le souci et le trac. Merci, maman, car il y a une partie de toi dans ma victoire aujourd'hui.

Mme la Présidente, en 2003, j'avais eu l'intention de me présenter comme candidat et, jugeant la situation familiale, avec l'arrivée d'un bébé, trop précaire, avais choisi de me retirer, mais j'entends encore mon père me taquiner en m'appelant «M. le député». Malheureusement, mon père est décédé le 4 juin 2006, donc il n'aura pas eu la chance de voir son fils au cœur de cette enceinte. Mais je sais qu'il veille sur moi de là où il est aujourd'hui. Merci, Roland, pour tout ce que tu m'as inculqué et transmis durant ma jeunesse.

La politique, Mme la Présidente, a toujours suscité mon intérêt. J'ai souvenir d'entendre encore ma grand-mère et mon grand-père parler de politique et d'élection, puisque mon grand-père était organisateur. Il a connu effectivement dans son temps les bonhommes de paille et les pneus enflammés. Cette alimentation au désir de la politique s'est également inspirée par le passage de deux personnes qui ont laissé leur empreinte au cœur même de cette enceinte, soit M. Yvon Picotte et M. Gilles Baril. Merci à vous deux, car vous m'avez été des mentors et avez été une source de motivation.

Mme la Présidente, comme porte-parole de l'opposition officielle en matière de solidarité sociale, je veillerai à ce que le gouvernement fasse plus pour assurer un plus grand respect et une plus grande dignité aux personnes démunies. Je veillerai à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Je m'assurerai également que le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale mette en place des moyens concrets afin d'améliorer les conditions de vie des Québécois et Québécoises, notamment ceux qui vivent de la solitude et de l'exclusion.

Vous savez, Mme la Présidente, lorsque je travaillais en relation d'aide, je disais toujours à mes intervenants que nous n'étions pas responsables des résultats obtenus mais que nous étions responsables des moyens que nous mettions à la disposition des usagers pour les aider à améliorer leur situation. Eh bien, je veillerai à ce que le ministre se dirige dans cette direction et non à la chasse, comme il l'a mentionné au début de son mandat.

J'ai, par mon investissement depuis les dernières années, entendu les différents gouvernements partager leur intention de vouloir améliorer la situation des personnes en difficulté — les démunis, les sans-emploi, les sans-abri, et j'en passe — mais, dans le concret, Mme la Présidente, où sont les moyens concrets? Où ils sont? En tant que porte-parole de l'opposition officielle en matière de solidarité sociale, je veillerai à ce que le gouvernement ne se contente pas de dire qu'ils font beaucoup d'efforts, mais que l'on observe des moyens concrets afin d'aider et d'améliorer les conditions de vie des Québécois et des Québécoises.

Une des multitudes inactions du gouvernement est, entre autres, les sommes allouées en toxicomanie, fléau qui ne cesse de grandir d'année en année. Mme la Présidente, je veux souligner l'excellent travail des organismes privés et communautaires et qui oeuvrent à différents niveaux, soit en itinérance, en toxicomanie, en santé mentale, à la lutte contre la pauvreté, toute forme d'organisme qui vient en aide aux plus démunis, «démunis» au sens large, Mme la Présidente. Et je vous dis: Ne lâchez pas votre excellent travail. Le jour viendra où l'on reconnaîtra à sa juste valeur votre implication et votre apport au mieux-être de notre société.

J'aimerais, Mme la Présidente, conscientiser le gouvernement aux actions concrètes et le support accru que les organismes privés et communautaires apportent au sein de notre société. Ils contribuent à l'amélioration des conditions de vie des plus démunis et des gens en difficulté, et ce, souvent, dans plusieurs cas, avec peu de moyens et peu de ressources, car l'ensemble de ces ressources sont sous-financées. Et pourtant ils sont bien conscients de l'aide qu'ils apportent au sein même de notre gouvernement, car les frais pourraient être davantage plus coûteux. Est-ce que le ministre de la Justice est conscient que bien des personnes, étant dans les ressources communautaires actuellement, s'ils n'étaient pas là, ils seraient possiblement en prison? Plus de 5 000 personnes, Mme la Présidente, et, imaginez, les prisons sont déjà actuellement pleines.

● (10 h 30) ●

Est-ce que le ministre de la Santé est au courant que la moyenne des frais de séjour payés par le ministère en aide et soutien à la réadaptation est de 44 \$ par jour? Mme la Présidente, c'est le prix payé pour une chambre d'hôtel trois étoiles, sans aucun repas. On demande aux organismes d'héberger les personnes en difficulté au montant de 44 \$ par jour et de leur venir en aide de par des professionnels, des éducateurs et des éducatrices spécialisés.

Voici quelques situations parmi tant d'autres, Mme la Présidente, donc vous comprendrez mon objectif et ma présence au sein de cette Chambre: faire connaître la vraie réalité des problèmes de notre société et veiller à ce qu'ils prennent les moyens concrets afin de contrer cette situation. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente: Merci, M. le député de Nicolet-Yamaska. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Duplessis.

Mme Lorraine Richard

Mme Richard: Merci. Bonjour. Et je tiens tout d'abord à vous féliciter pour votre nomination comme vice-présidente à l'Assemblée nationale. Bravo!

Je vous dirais, Mme la Présidente, que c'est la première fois que je prends la parole depuis l'élection de mars dernier, et je le fais avec la même fierté mais aussi la même émotion que lors de l'élection d'avril 2003 où j'ai été élue députée, pour la première fois, de la circonscription de Duplessis. Moi, Lorraine Richard, native de Havre-Saint-Pierre, me retrouver à l'Assemblée nationale, faire partie de ce groupe de 125 parlementaires qui représentent toute la population du Québec, quel honneur et quel privilège.

À la dernière élection, on m'a fait confiance à nouveau. Ces hommes, ces femmes ont fait confiance à Lorraine Richard pour les représenter à nouveau, mais ils ont fait confiance également au Parti québécois, et ce, ils le font depuis 1976. Merci à ces hommes, à ces femmes qui croient, tout comme moi, Mme la Présidente, que le Parti québécois est encore le meilleur parti qui soit. Ces gens qui se sont déplacés pour aller voter le 26 mars dernier, je veux leur dire qu'ils auront encore en moi, en Lorraine Richard, la personne pour les représenter et je vais être digne, digne de la confiance qu'ils m'ont témoignée.

Vous savez, Mme la Présidente, une campagne électorale, ça ne se fait pas seule, ça se fait avec des bénévoles, des gens qui donnent de leur temps. Et, moi, je veux remercier les bénévoles qui ont été actifs un peu partout sur mon immense territoire. À ces hommes, ces femmes, ces jeunes... Vous savez, j'avais un jeune homme de 16 ans, qui n'avait même pas le droit de voter, qui venait me donner un coup de main. J'avais mes petits messieurs, comme je les appelle, ces gens de 80; j'ai même un monsieur de 82 ans à qui je demandais conseil. Merci à vous tous d'avoir été là.

Je veux remercier également mon personnel: Anne-Lise, Isabelle, Monique. Quand on est députée en fonction, même si on est en campagne électorale, le travail de bureau de comté continue quand même. Merci de votre soutien, de votre collaboration. Et je veux remercier plus particulièrement Monique Minville qui travaille, depuis 25 ans, au service de la population de Duplessis, et Monique va prendre sa retraite le 4 juillet. Bonne retraite, Monique. Merci d'avoir été là.

Ma famille également, Mme la Présidente. Ma soeur, Denise, et son conjoint, Léopold, qui sont toujours là pour moi. Mon fils, Richard, ma fille, Karina, qui va faire, bientôt, d'ici quelques jours et peut-être même quelques heures, de moi une nouvelle mamie, et le dernier et non le moindre, mon conjoint, Claude, Claude qui a demandé à son employeur un congé sans solde afin d'être avec moi durant la campagne électorale. Parce que, vous savez, on parle souvent de conciliation travail-famille, moi, je dois souvent concilier travail-famille, comme nous tous, mais c'est extrêmement difficile parce que, malgré mes nombreuses heures de travail — et je finis parfois assez tard le soir — je ne peux pas retourner, comme beaucoup de mes collègues, dormir chez moi, dans ma maison.

Vous savez, Duplessis, je le dis souvent, c'est un pays dans le pays. C'est la deuxième plus grande circonscription au Québec. C'est 32 villes et villages parsemés sur plus de 1 000 km de littoral. À ceci, on ajoute l'île Anticosti; plus au nord, les villes de Fermont et Schefferville. Presque la moitié du comté de Duplessis, soit la Basse-Côte-Nord, n'est pas encore reliée au

réseau routier. J'ai aussi sept communautés autochtones. Vous savez, j'ai des collègues qui font leur tournée de comté dans une heure. Moi, je vous dirais que ça prend deux semaines minimum; ça, c'est si la température est clémente puis que tout va bien au niveau des horaires d'avion. C'est la même distance entre Sept-Îles et Montréal qu'entre Sept-Îles et Blanc-Sablon, deux villes qui sont pourtant dans le comté de Duplessis. Mais j'adore ce coin de pays. Il est le mien, j'y suis attaché.

Je représente des gens fiers, des gens accueillants, et ça, encore une fois je le dis, je me sens tellement privilégiée de représenter la population de Duplessis ici même, en ces lieux, où, à chaque fois que j'ai à prendre la parole, je suis impressionnée. Le salon bleu, c'est quelque chose, pour ceux qui... Ce n'est pas toute la population du Québec qui y a accès comme nous, ici, au salon bleu, c'est quelque chose de tellement indescriptible pour ceux qui ne sont jamais venus. Il y a toujours un petit quelque chose quand on entre au salon bleu.

Vous savez, la circonscription de Duplessis, comme un peu partout au Québec, il y a des besoins. Les besoins sont immenses chez nous. Qu'on pense en santé et services sociaux: on a une pénurie de médecins; les groupes de médecine familiale ne sont pas implantés comme ils devraient; les besoins sont grands en soins à domicile; l'accompagnement des parents avec des enfants handicapés. En éducation également: des élèves en difficulté; soutien aux enseignants; la vétusté de nos écoles. Au niveau du développement économique. Et je vous dirais que, là-dessus, les besoins sont là, les besoins de mes petites communautés qui cherchent par tous les moyens à se développer.

Mais il y a une mesure sur laquelle je veux prendre le temps que j'ai, ce matin, pour en parler, une mesure, c'est les crédits d'impôt, crédits d'impôt pour les entreprises. Ça, le Parti québécois, on avait compris combien c'était important, le développement des régions, et cette mesure-là, pour moi, chez moi, dans mon comté puis comme d'autres régions au Québec, c'est extrêmement important. Et je vous dirais que j'ai des inquiétudes face au maintien des crédits d'impôt pour les régions ressources.

Et vous savez que le ministre Bachand n'a pas été très rassurant lors d'une déclaration qu'il a faite, le 17 mai dernier, en Chambre, et je prends la peine de le citer: «...les programmes peuvent faire l'objet de réajustements, de réorganisation, qu'ils peuvent devenir parfois moins généreux.» Écoutez, Mme la Présidente, je vous l'ai dit ce matin, c'est ma première intervention depuis mars dernier, mais j'ai fait énormément d'interventions en Chambre au cours des quatre dernières années, et c'était souvent pour décrier, dénoncer les politiques libérales qui allaient à l'encontre du développement des régions et à l'encontre des besoins de la population. Et, quand les libéraux ouvrent une porte, on doit se méfier.

J'ai écouté avec attention le discours inaugural. Je vous dirais que je l'ai trouvé très mince. Je n'ai pas vu là une vision d'avenir pour la population du Québec. Ça ne répond pas aux besoins de la population du Québec, ça ne répond pas plus aux besoins de Duplessis.

Le premier ministre, en campagne électorale, est allé un petit peu d'une promesse improvisée pour sauver les meubles, disons-nous-le franchement. Il a promis de

baisser les impôts. On a fait une bataille, écoutez, au niveau du déséquilibre fiscal en disant qu'on avait des sous-financements en santé, en éducation, et j'en passe. On avait besoin de ces sommes-là, qu'elles soient réinvesties pour donner des services à la population. Eh bien, le premier ministre, pour avoir plus de votes, a promis une baisse d'impôt. Je ne suis pas contre, Mme la Présidente, une baisse d'impôt, mais pas à ce moment-ci. Ce n'est pas ce que la population veut, pas avec les besoins qui sont criants en santé et en éducation, l'état de nos routes, le délabrement de certains de nos immeubles.

● (10 h 40) ●

Mme la Présidente, j'ai été étonnée également des priorités du gouvernement libéral à ce moment-ci. Je vous l'ai dit, je n'ai vu là aucune vision d'avenir, et ça m'inquiète. Je peux comprendre que ce soit un gouvernement minoritaire, que le premier ministre, comme on dit, ne veut pas faire trop de vagues.

D'ailleurs, j'ai cru remarquer aussi un certain changement dans l'allocution du premier ministre, où il se veut plus terre à terre, disons, et il se dit plus à l'écoute de la population, et il prend sûrement des références auprès du chef de l'Action démocratique qui, vous le savez, fait toujours le beau petit clips qui passe bien dans les médias. On l'a vu à la dernière campagne électorale, Mme la Présidente, certains ont parlé d'une vague, certains ont parlé d'un tsunami adéquate. Je vous dirais que les endroits où ils ont eu un tsunami, je regrette, ils n'en veulent plus, c'est dévastateur, et je suis convaincue que les Québécois et les Québécoises vont se rendre compte de ça. Je trouve ça dommage que le premier ministre, écoutez, qui gouverne quand même, au moment où on se parle, le Québec, essaie lui aussi d'avoir le beau petit clips qu'il croit qui va plaire à M. et Mme Tout-le-monde. Vous le savez, Mme la Présidente, quand on veut gouverner, ce n'est pas juste le petit clips qui passe à la caméra, c'est une vision d'avenir.

C'est ce que, nous, on a offert aux Québécois et aux Québécoises en mars dernier, c'est ce qu'on va continuer à leur offrir: une vision d'avenir pour développer le Québec, un Québec fort de ses régions, fort de sa capitale nationale, fort de sa métropole. C'est ça, le Parti québécois. Je l'ai dit au début de mon introduction, c'est encore le meilleur parti qui soit. Moi, je l'ai constaté dans ma région: création des CRD, des CLD, des carrefours jeunesse, des mesures pour aider les jeunes à demeurer en région, pour aider les entreprises.

Merci, Mme la Présidente. Merci à cette population, cette population de Duplessis qui accorde à nouveau la confiance à la députée de Duplessis, moi, Lorraine Richard, et au Parti québécois, et soyez sûrs que je vais avoir la même fougue dans la prochaine année que j'ai eue au début. Merci.

La Vice-Présidente: Merci beaucoup, Mme la députée de Duplessis. Je cède maintenant la parole au prochain intervenant, M. le député de Saint-Hyacinthe.

M. Claude L'Écuyer

M. L'Écuyer: Merci, Mme la Présidente. Permettez-moi de vous féliciter à mon tour de votre nomination à titre de vice-présidente. Et aussi je voudrais féliciter tous mes confrères et collègues, celles et ceux

qui, le 26 mars, ont été élus, car, depuis le 26 mars, je m'aperçois le travail très exigeant et très enrichissant d'être député.

Mme la Présidente, je suis fier d'être député du comté de Saint-Hyacinthe. Je suis le 19^e député à être élu depuis 1867. Je suis fier de servir dans le même comté qu'Honoré Mercier, Henri Bourassa, Téléphore-Damien Bouchard, René Saint-Pierre, Fabien Cordeau. Tous ces politiciens, comme tous les autres députés du comté de Saint-Hyacinthe, étaient animés par la même passion: être au service de tous les citoyens du comté de Saint-Hyacinthe.

Depuis toujours, les citoyens du comté de Saint-Hyacinthe se sont consacrés à l'agriculture. Ils ont vécu de l'agriculture, et cette activité économique leur a permis de développer des institutions de grande renommée dans le domaine de l'éducation, de la santé et de l'industrie du monde agricole. Maintenant, la région de Saint-Hyacinthe est devenue une technopole agroalimentaire reconnue internationalement. Ainsi, je m'engage, durant ce mandat, à faire tout ce qui est en mon pouvoir afin de contribuer au développement de cette technopole agroalimentaire, notamment en favorisant le développement des énergies renouvelables comme la biomasse et le biodiesel. Nous avons, à Saint-Hyacinthe, les chercheurs et les institutions afin de relever ce défi.

Tout au long de mon mandat à titre de député, vous allez m'entendre parler d'Agenda 21, d'énergie renouvelable, de récupération, d'objectif carbone zéro. Je crois sincèrement que, dans le comté de Saint-Hyacinthe, nous avons tous les éléments pour être en mesure de réduire les émissions de gaz à effet de serre, et nous travaillerons au développement durable.

Si j'ai accepté ce beau défi d'être député, c'est parce que je crois fermement que je peux, avec tous les citoyens du comté de Saint-Hyacinthe, affronter les enjeux du XXI^e siècle. Ce beau défi et cette nouvelle vie parlementaire, je veux les partager avec celles et ceux qui ont cru en moi. Je veux remercier publiquement mon épouse, Mychèle, qui, dès le début, a accepté que je m'engage dans cette nouvelle vie politique, elle qui me connaît depuis longtemps et qui sait que je ne fais jamais rien à moitié. Merci aussi à mes deux enfants, Stéphanie et Maxime-Claude, qui, durant la campagne électorale, m'ont accompagné si gentiment autant à porter des pancartes qu'à distribuer des dépliants et à faire du porte-à-porte.

Merci à tout ce beau groupe de bénévoles qui ont su m'entourer et m'appuyer. Merci, Mme Ghislaine Mc Crae, merci à M. André St-Louis, merci à Richard Déry. Merci à mes poseurs de pancartes, qui les ont installés à moins 20 °C. Merci à Christian, Sébastien, Alice, Yves, Danielle, M. Bousquet et M. Loiselle.

Tout au long de la campagne électorale, il s'est vécu dans notre équipe, le lien entre les générations, une équipe de jeunes dans la vingtaine et une autre dans la soixantaine. Il en était de même dans l'équipe de pointage. Merci à ma chorale de pointage qui, heure après heure, téléphonait, chantait et pointait. Merci à tous ceux qui étaient là. Merci à Lise, Francine, Denise, Anne-Marie, Gisèle, Claudine. Merci à mon équipe d'accompagnatrices et d'accompagnateurs. Merci, Mme Lise Mc Crae, M. Sébastien, Réjean, Denise, Christian, Anne-Marie. Merci aux patineurs et à ceux qui m'ont

accompagné sur la glace de la patinoire de la rivière Yamaska en brandissant des pancartes. Tous ces efforts ont permis cette belle victoire.

Merci à tous les électeurs du comté de Saint-Hyacinthe qui ont participé à l'élection et à tous ceux qui se sont documentés, à tous ceux qui ont discuté, qui ont questionné les candidats et surtout qui se sont déplacés pour voter. Je souhaite que cet intérêt pour la politique continue dans l'avenir et que la discussion politique fasse partie de la vie quotidienne au Québec.

Le nouveau chef de l'opposition officielle m'a confié le mandat de critique en matière de justice. Je voudrais vous dire, Mme la Présidente, comment j'entends m'acquitter de cette tâche. Avant tout, il faut que la justice, au Québec, soit plus humaine et plus ferme. Et je veux ici déplorer ici fortement la décision du premier ministre de confier à un seul ministre la responsabilité de deux ministères aussi importants, la Justice et la Sécurité publique. Il y a, dans cette approche, une situation potentiellement conflictuelle. Je crois que le premier ministre a créé un ministère que je pourrais qualifier de monstre bicéphale à haut potentiel de conflits ou à teneur élevée de situations conflictuelles.

Néanmoins, je souhaite et je travaillerai à aider les victimes d'actes criminels, qui trop souvent sont ignorés, non secondés lors du procès et oubliés après le procès, qu'il y ait ou non condamnation. Ces victimes vivent continuellement avec des craintes, des mauvais souvenirs, des difficultés de réinsertion sociale, ce qui affecte leur qualité de vie. Durant ce temps, le criminel incarcéré jouit, Mme la Présidente, d'un éventail de services pour sa réinsertion sociale afin qu'il devienne un bon citoyen, alors qu'il y a un bon citoyen qui a perdu une partie de son intégrité physique et psychique et qui a été oublié par le système et qui ne bénéficie d'aucune aide pour sa réinsertion sociale.

Je souhaite et je travaillerai à ce que les sentences soient plus sévères pour certains crimes commis et dans certains cas de récidive. Je souhaite et je travaillerai à ce que les libérations conditionnelles se réalisent dans le respect de l'intérêt public en ce que le fardeau de la preuve incombe à celui qui veut reprendre sa vie en main et sa liberté. Il devra prouver à la société qu'il peut reprendre sa liberté seulement — et seulement — s'il peut démontrer qu'il ne peut mettre en danger la sécurité du public par ses faits et ses gestes et qu'il a pris tous les moyens, durant son incarcération, pour se réhabiliter.

Je souhaite et je travaillerai à une justice plus accessible en demandant l'allègement de certaines règles de procédure en matière civile qui ne font qu'augmenter les frais et les inconvénients du processus judiciaire qui est devenu trop onéreux pour la classe moyenne.

Je souhaite et travaillerai à maintenir un système de justice fondé sur le principe fondamental de l'apparence de justice, ce qui garantit à toute personne qu'il aura un procès juste et équitable. Je conclurai, Mme la Présidente, que c'est cette vision et ce mandat que j'entends remplir pour les citoyens du comté de Saint-Hyacinthe et pour tous les Québécois.

● (10 h 50) ●

En terminant, Mme la Présidente, je réitère mon engagement auprès de tous les citoyens du comté de Saint-Hyacinthe et je veux leur dire que je répondrai dignement et humblement à toutes leurs demandes et

que je serai à leur service durant ce mandat. Je vous remercie, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente: Merci, M. le député de Saint-Hyacinthe. Je cède maintenant la parole au prochain intervenant, M. le député de Rimouski.

M. Irvin Pelletier

M. Pelletier (Rimouski): Merci, Mme la Présidente. Le 26 mars dernier, j'ai été élu député du comté de Rimouski, comté situé dans une région ressource, le Bas-Saint-Laurent. Je remercie du fond du cœur les électrices et les électeurs de Rimouski-Neigette de m'avoir fait confiance, de m'avoir donné le mandat de travailler pour eux et de défendre leurs intérêts au sein du gouvernement du Québec. J'accepte avec plaisir ce mandat et je l'accepte au bénéfice de toutes les citoyennes et de tous les citoyens de Rimouski et du Québec, peu important leur sexe, race, âge et orientation politique.

En tant que député de Rimouski appartenant à l'aile parlementaire occupée par le Parti québécois, je remplace Mme Solange Charest qui fut en poste de septembre 1994 à avril 2007. Mme Charest fut une députée dévouée et près des gens de son comté. Tout au long de la dernière campagne électorale, j'ai parcouru toutes les municipalités du comté et j'ai été en mesure de constater que Mme Charest fut grandement appréciée de toutes et tous comme une femme engagée et près des gens. Je veux profiter de cette occasion pour lui rendre hommage et la remercier pour tout ce qu'elle a fait pour les gens de Rimouski et du Québec. Je lui souhaite une retraite dorée, si elle le désire, ou un autre engagement emballant, si elle optait pour cette voie.

Je voudrais féliciter vous, Mme la Présidente, ainsi que vos deux collègues vice-présidents et le président de l'Assemblée nationale pour leur nomination à ces titres, mes 124 collègues pour leur victoire électorale du 26 mars dernier et les ministres pour leur nomination aux plus hautes fonctions. Enfin, des félicitations particulières au premier ministre d'avoir conduit son parti au pouvoir et d'assumer les responsabilités du premier citoyen du Québec.

Le comté de Rimouski ressemble beaucoup au Québec, en ce sens qu'il est constitué d'un centre urbain important, de vastes territoires ruraux où priment l'agriculture, la forêt et autres ressources, et d'une façade très grande sur le mer, le majestueux fleuve Saint-Laurent, comme le Québec qui fait face à l'Atlantique. J'y ai presque toujours vécu et j'y suis très heureux. Je ne me verrais pas vivre ailleurs qu'en région, et surtout dans cette région. J'ai donc été très heureux lorsque mon chef, André Boisclair, m'a demandé d'être le porte-parole de mon parti en matière de développement économique régional et de transport maritime.

Le Québec est un vaste territoire divisé en régions administratives, dont certaines sont dites centrales, d'autres, régions tout court, et d'autres, ressources. Pourquoi ressources? C'est parce que ces régions moins peuplées ont laissé l'espace aux ressources. Et les gens qui y habitent sont là pour les ressources, et ce sont eux qui sont les gardiens de nos ressources, et ce sont eux qui permettent au Québec de respirer et de se nourrir, d'où l'expression «occupation du territoire».

Il est difficile d'imaginer le Québec sans ces régions, comme il est difficile d'imaginer le Québec sans les régions centrales. Les deux doivent vivre ensemble, et c'est ce qui en fait une des nombreuses richesses de notre nation. C'est ce qui nous identifie et nous distingue. Toutes les régions du Québec doivent se développer ensemble pour n'y avoir qu'un seul Québec, comme l'a dit le premier ministre dans son discours inaugural.

Le paragraphe du discours inaugural du premier ministre qui traite des régions est le suivant: «Nous nous entendons aussi dans ce Parlement pour que nos régions soient plus autonomes, plus fortes. Cette autonomie accrue, c'est un moyen de mieux occuper le territoire; c'est un moyen pour que nos communautés rurales soient plus fortes; c'est un moyen de reconnaître la volonté de nos régions de participer pleinement au développement du Québec. Cette reconnaissance du leadership qu'assument nos régions nous amène [...] à reconnaître le leadership [qu'assument également] nos élus municipaux. Avec eux, nous allons accélérer nos travaux de décentralisation. Nous voulons que les municipalités puissent vous livrer de meilleurs services, mieux adaptés à vos besoins.»

Ici, le mot «décentralisation» est important, Mme la Présidente, peut-être voulait-il dire «régionalisation» ou «déconcentration». Par contre, certaines actions me font en douter. N'est-ce pas le Parti libéral qui, en 2003, a coupé 1,3 milliard en investissement dans les régions? N'est-ce pas le même parti qui a coupé 25 % des crédits d'impôt, taxe sur le capital et financement des services de santé qui avaient été accordés par le Parti québécois en 2001 aux entreprises manufacturières dans les régions ressources, et ce, pour une période de 10 ans? N'est-ce pas le même Parti libéral qui a coupé 25 % des crédits accordés par le Parti québécois en 2001 aux entreprises manufacturières dans les régions ressources sur les salaires des nouveaux emplois créés? N'est-ce pas toujours le Parti libéral qui, dans son projet de budget du 20 février dernier, a anticipé de façon graduelle de couper le reste de tous ces crédits?

En 2001-2002, le Parti québécois a annoncé qu'il mettait 145 millions de dollars pour toutes les régions du Québec afin d'aider au démarrage d'entreprises. Dans la seule région du Bas-Saint-Laurent, 6,5 millions de ce fonds dit de diversification a permis de s'adresser à 91 projets qui ont permis des investissements de 83 millions de dollars en région et de créer près de 1 000 emplois. Des 91 projets, six sont des centres de recherche, dont quelques-uns sont devenus des incubateurs d'entreprises dans les créneaux d'excellence de chaque région. Pour le gouvernement du Québec, ces 6,5 millions ne furent pas une dépense mais un investissement, car les impôts payés générés par ces emplois dépassent le montant investi.

Selon une étude effectuée par le consultant Yvon Boudreau, en août 2006, pour le compte de la Fédération des chambres de commerce du Québec, on constate qu'en 2005 on avait toujours deux Québec au Québec. Le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Expansion a déterminé un indice de développement économique en comparant les données du revenu personnel par habitant et le taux d'emploi. Que nous dit cet indice au début de 2005? Si on dit que, la région de la Capitale-Nationale, l'indice est 100,

Montréal et Laval, c'était 99,4, régions centrales, 100,8, et les régions ressources, 86,9. Donc, le premier Québec, Capitale-Nationale, Montréal, Laval, régions centrales; le deuxième Québec, les régions ressources, et ce, malgré quatre années de crédits d'impôt accordés aux entreprises manufacturières des régions ressources, malgré quatre années de crédits à la masse salariale de nouveaux emplois pour les entreprises manufacturières des régions ressources, malgré des interventions directes de l'État par un fonds de diversification pour aider à mettre sur pied de nouvelles entreprises qui ont créé de nouveaux emplois directs et indirects et malgré une politique nationale de la ruralité, qui vient d'être renouvelée en 2007.

La preuve est ainsi faite que les crédits d'impôt aux régions ressources, aux entreprises manufacturières doivent demeurer et même après 2010. Les aides directes à la création d'entreprises doivent venir en support à ces crédits d'impôt. Des aides directes doivent venir au support de l'évaluation de la faisabilité d'un projet donné. Les FIER-Régions peuvent être utiles, mais ils arrivent après les études de faisabilité, qui sont financées à 100 % par les promoteurs, qui souvent ne risqueront pas leurs deniers dans une aventure incertaine.

Ici, je voudrais vous faire part, Mme la Présidente, d'une lettre qui a été adressée par la Table des CLD du Bas-Saint-Laurent, une lettre adressée à Mme la ministre des Finances, qui dit:

«L'aide que le gouvernement du Québec accorde aux entreprises des régions ressources par l'entremise de mesures fiscales a contribué ces dernières années à favoriser la diversification économique et à stimuler le développement et l'expansion de plusieurs entreprises de la région. Sans toutefois compenser entièrement les désavantages structurels, ces mesures ont permis aux entreprises d'investir, entre autres, dans le développement de produits novateurs, dans des équipements de production à la fine pointe de la technologie et dans le développement des marchés à l'exportation.

«Confiants en l'avenir des régions ressources, les entreprises contribuent, avec l'aide des crédits d'impôt sur l'augmentation de la masse salariale, au développement de ces régions qui vivent encore des problématiques de chômage, d'exode des jeunes, de décroissance démographique grave, de diversification économique difficile, alliés à une crise forestière qui démontre hors de tout doute la fragilité des régions ressources.» Et ça se continue comme ça, dans le même sens.

● (11 heures) ●

Des 700 millions de baisses d'impôt annoncés, Mme la ministre des Finances, combien pourraient être investis dans les régions ressources? Les régions ressources du Québec ne sont pas les seules en Amérique du Nord qui reçoivent un coup de pouce de l'État pour se développer économiquement et atteindre un niveau égal aux autres régions du Québec et ainsi faire partie d'un seul Québec. Selon une étude qu'a publiée la Chaire d'études politiques et économiques américaines, sous la signature de Linda Lee, et reprise par Claude Picher, chroniqueur économique dans *La Presse*, le journal *La Presse* du 23 août 2005, on dit: «...plusieurs États ont mis sur pied des zones industrielles spéciales et prévoient une généreuse aide financière aux entreprises qui s'y installent. L'Indiana accorde un crédit

équivalant à 100 % de l'impôt foncier, le Texas accorde un congé de taxes pouvant atteindre près de 1,3 million, le Kansas accorde une exemption de la taxe de vente sur certains achats, la Virginie offre un crédit d'impôt sur le revenu pouvant aller jusqu'à 80 % la première année et 60 % les années suivantes...»

«Au Kentucky, dans les comtés où le taux de chômage est supérieur à la moyenne de l'État, il existe un crédit d'impôt de 100 % applicable aux coûts des projets. Le Maine offre un crédit d'impôt à l'investissement de 40 % aux entreprises manufacturières», et ce crédit peut atteindre 50 % sous certaines conditions. «Plusieurs États, dont l'Idaho, la Géorgie [et] le Maryland, n'imposent aucune taxe sur l'achat de machinerie ou d'équipements destinés à la production manufacturière. D'autres, comme la Floride, le Connecticut ou le Vermont, subventionnent la formation des employés.»

Et au Québec on serait gênés de supporter nos régions ressources? Non. Il faut continuer à soutenir les régions ressources pour contrer les pertes d'emploi dans le secteur forestier que l'on connaît actuellement, supporter l'agriculture, qui vit aussi des difficultés, aider aussi l'acériculture, qui a connu un printemps 2007 très difficile à cause des caprices de dame Nature. En effet, la cueillette d'eau d'érable a diminué en moyenne de 20 % au Québec, en 2007. Les régions les plus touchées sont le Bas-Saint-Laurent et les érablières en haute montagne, dont la cueillette a diminué de 40 % à 45 %. Encore une fois, Mme la ministre des Finances, combien de ces 700 millions pourraient être utilisés pour soutenir ce secteur économique en région?

Quelques mots maintenant sur le transport maritime. Le fleuve Saint-Laurent est une des voies maritimes les plus intéressantes au monde, et pourtant il ne représente que 1 % du marché mondial des croisières. En 2006, 65 000 croisiéristes ont été accueillis à Québec, 33 000 à Montréal et 11 400 à Saguenay, pour un total de 109 000, alors que l'objectif de l'Association des croisières du Saint-Laurent est de 400 000 d'ici sept ans. L'industrie des croisières internationales augmentera de 15 % par année dans les prochaines années. Il faut être prêt à recevoir ces croisiéristes. Alors, pour le développement des croisiéristes et bien les accueillir, il faut développer davantage les ports qui ont été identifiés pour recevoir ces croisiéristes. Et particulièrement ce qu'il reste à faire, malgré qu'il y a eu pas mal de choses de faites avec la complicité de Développement économique Canada et du gouvernement du Québec, il reste encore les ports de Gaspé et des Îles-de-la-Madeleine, qui sont des endroits intéressants pour y faire des escales et des forfaits touristiques.

En terminant, Mme la Présidente, je veux vous dire que je crois que la prospérité du Québec et l'accroissement de sa richesse passent par une exploitation bienveillante et prudente de toutes les ressources de toutes les régions du Québec. Pour ce faire, nous devons contrôler nous-mêmes toutes nos ressources. Si nous sommes souverainistes aujourd'hui, ce n'est pas parce que nous croyons que cette option est... c'est parce que nous croyons que cette option est la meilleure dans l'intérêt de toutes les Québécoises et les Québécois. Contrairement à ce qu'a dit en cette Chambre, la semaine dernière, le député de Papineau de façon arrogante et avec mépris, que nous étions un gang d'hypocrites,

insultant ainsi tous les souverainistes du Québec, nous, on ne déteste personne, mais on aime tous les gens qui habitent le Québec et nous voulons pour eux tous la prospérité et le bien-être. Si nous voulons...

Des voix: ...

La Vice-Présidente: M. le député, je vous invite à la prudence pour mieux choisir votre langage, s'il vous plaît. Terminez.

M. Pelletier (Rimouski): Merci, madame. Si nous voulons que l'identité de notre nation, sa langue et sa culture soient respectées, il faut que notre nation ait son pays et sa constitution. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente: Merci, M. le député de Rimouski. Je cède maintenant la parole au prochain intervenant. Alors, ça va être M. le député de Huntingdon. M. le député de Huntingdon, vous avez la parole.

M. Albert De Martin

M. De Martin: Mme la Présidente, bonjour. C'est un privilège pour moi de participer à l'ouverture de la Trente-huitième Législature de l'Assemblée nationale du Québec et aussi par ma première intervention en cette Chambre. Si je suis ici aujourd'hui, c'est grâce aux électeurs du comté de Huntingdon qui, en exerçant leur droit de vote, ont clairement indiqué qu'ils voulaient du changement dans nos façons de faire tant au niveau du comté qu'au niveau du Québec. Ils voulaient un député qui serait apte à les représenter, à représenter tous les électeurs du comté, indépendamment de leur pensée politique. C'est pourquoi, Mme la Présidente, avec un discours qui incarne cette volonté, ils m'ont accordé leur confiance. Je les en remercie fortement.

I also would like to thank all the electors of the County of Huntingdon for the support they gave me, and I will be there to represent them no matter their political opinion.

Je tiens à remercier ma famille, qui m'a été d'un très grand support dans le défi que je relève aujourd'hui. Sans eux, ce rêve n'aurait pas pu se réaliser. Je tiens aussi à remercier toute l'équipe et les dizaines de bénévoles qui ont travaillé avec acharnement pour que le résultat de cette élection soit celui que l'on connaît aujourd'hui.

C'est après avoir longuement réfléchi à l'opportunité qui se présentait à moi que j'ai décidé d'être candidat à l'élection de mars 2007 dans le comté de Huntingdon. Je possède une longue expérience syndicale à l'Union des producteurs agricoles ainsi qu'en politique en tant que conseiller à la municipalité de Godmanchester. J'ai oeuvré dans une corporation de développement économique à titre de vice-président et dans le CLD du Haut-Saint-Laurent comme administrateur.

Je possède aussi, avec mon frère et ma fille, une entreprise agricole spécialisée dans la production de céréales, laquelle m'a permis de m'impliquer dans plusieurs projets à valeur ajoutée, comme la transformation du maïs-grain en éthanol. J'ai participé, Mme la Présidente, aux premières décisions de la mise en place d'une usine d'éthanol au Québec. J'ai aussi participé à sa

mise en opération comme administrateur de Pro-Éthanol, 14 années plus tard, en 2007.

Tout ceci pour illustrer comment il peut être difficile de monter des projets innovateurs au Québec. Toutes ces expériences m'ont permis de constater la complexité du développement économique au Québec. J'ai compris que, si je voulais m'impliquer davantage et avoir une chance de changer les façons de faire, je devais me présenter à l'élection comme candidat provincial en 2007 et me faire élire.

Suite à une entrevue avec M. Dumont sur plusieurs points d'actualité, je me suis rendu compte que mes idées de changement se rapprochaient de la vision véhiculée par l'ADQ, qui est de bâtir un Québec plus humain, plus autonome et plus prospère, Mme la Présidente, un Québec qui va prendre ses responsabilités, qui va cesser de dire que, si on a des problèmes, c'est à cause des autres. Réglons nos problèmes, comme le remboursement de la dette, le système de santé qui est malade, le décrochage dans nos écoles et un système d'éducation complexe, le peu de relève dans le secteur agricole, donc c'est un secteur actuellement qui est en déclin, et une économie déficiente par rapport aux autres États nord-américains; ensuite, Mme la Présidente, on pourra revendiquer et donner l'exemple.

Un Québec autonome et fort veut aussi dire des régions où les façons de faire vont être différentes et plus responsables. Les gens de ma région sont prêts à relever ce défi, ils sont prêts à se donner une vision de développement à moyen et long terme. Et, pour atteindre ces objectifs, on se doit de les débarrasser de certains carcans administratifs qui les étouffent.

En tant que porte-parole en matière d'agriculture, j'estime qu'il y a un important défi à relever pour le secteur agricole et les régions. Pour les agriculteurs qui vivent au quotidien du fruit de leur travail, la crise des revenus a été difficile et l'est toujours. Pourtant, le secteur agricole fait partie des richesses naturelles du Québec et sa croissance est possible. Pour y arriver, on doit retrouver nos manches et contrer l'inaction pour améliorer nos différents produits et leur transformation. Les agriculteurs ont fait énormément d'efforts pour produire, avec des règles environnementales sévères, des produits de très grande qualité qui se retrouvent sur nos tables. Il faut réintroduire, Mme la Présidente, l'agriculture et le domaine agroalimentaire dans la politique économique comme secteur de croissance en misant, entre autres, sur la relève, la formation, le développement des produits agricoles, les produits du terroir et la recherche. La croissance du secteur agricole, Mme la Présidente, passe impérativement par le soutien à la relève, j'en suis convaincu. Le transfert des fermes d'une génération à une autre ou le parrainage de jeunes agriculteurs désirant oeuvrer dans le domaine sont des exemples concrets de mesures qui revitaliseront ce secteur d'activité.

● (11 h 10) ●

Je serai, Mme la Présidente, à l'affût de l'action du gouvernement. Le temps de l'action est venu, on ne peut plus attendre. Tous les défis que devra relever le monde agricole au cours de la prochaine année m'ont convaincu de l'importance de m'impliquer à un niveau où il sera possible de changer nos façons de faire. C'est pour cette raison que je suis ici. Je vous en remercie, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente: Merci beaucoup, M. le député de Huntingdon. Je cède maintenant la parole au prochain intervenant, M. le député de Brome-Missisquoi.

M. Pierre Paradis

M. Paradis: Merci, Mme la Présidente. C'est avec un peu d'émotion que je me lève pour prononcer mon premier discours de la Trente-huitième Législature. Le fait de le prononcer devant vous me rassure, je sais que votre accession au trône de la présidence fera en sorte que vous serez une gardienne modèle des droits et des privilèges de tous les membres de cette Assemblée nationale. Cette nomination vous honore. Je voudrais profiter de l'occasion pour saluer le président et les autres vice-présidents qui vous accompagnent dans cette fonction.

Je voudrais également remercier le personnel de l'Assemblée nationale — ce n'est pas ma première législature — les gens qui travaillent à la sécurité, au *Journal des débats*, ici, à la table, un peu partout et qui nous rendent la vie plus facile. Je sais que, pour ceux et celles qui viennent d'entrer dans ce Parlement, c'est un premier contact avec ces gens-là, mais ils font également partie de notre famille parlementaire. C'est le ministère de l'Assemblée nationale du Québec et c'est le ministère qui est au service de cette noble institution et qui rend notre travail parfois plus facile, bien qu'il s'exerce régulièrement dans des conditions difficiles.

Je veux vous parler en premier lieu de Brome-Missisquoi, Mme la Présidente. Je sais que vous connaissez bien cette circonscription, je sais que plusieurs députés la connaissent bien, mais je veux juste rafraîchir la mémoire à ceux et à celles qui s'en sont éloignés, au cours des ans, accidentellement.

Brome-Missisquoi, c'est situé entre le lac Champlain et le lac Memphrémagog, bordé par la frontière du Vermont. C'est un endroit où on retrouve une topographie: un secteur agricole, dans le secteur du lac Champlain, où les unités thermiques sont même plus élevées que dans la région de Huntingdon ou de Saint-Hyacinthe, jusqu'à une région très touristique, en passant par les monts Sutton, Bromont, la région de Mansonville.

C'est une région qui, sur le plan de l'environnement, a été bien conservée. Les gens ont choisi l'écotourisme, le tourisme à plus long terme. Au cours du dernier mandat, c'est plus de 20 000 acres de terrain qui ont été mises sous conservation, avec la collaboration d'un organisme qui s'appelle Conservation de la nature, à perpétuité pour que nos enfants et nos petits-enfants puissent en bénéficier. Ce n'est pas une opération qui est simple. Cette opération a nécessité la collaboration de tous les niveaux de gouvernement, le municipal, provincial et fédéral, de même que d'un organisme sans but lucratif. C'est peut-être l'héritage qu'on laisse, quand on fait de la politique, qui est le plus durable. C'est un coin de la planète qui sera là pour toujours pour ceux et celles qui nous suivront.

Mais on fait également de la politique dans Brome-Missisquoi. Je tiens à souligner l'excellent travail des candidats des autres formations politiques à l'occasion de la campagne électorale. Moi, j'ai choisi comme thème, cette fois-ci, la santé parce que, dans Brome-Missisquoi aussi, on a nos problèmes de santé.

Et jamais je ne cesserai de travailler tant et aussi longtemps qu'il y aura des patients d'alités dans les corridors de l'Hôpital Brome-Missisquoi—Perkins, à Cowansville. Je comprends qu'il y a des situations de pointe où c'est inévitable pour un très court laps de temps, mais on ne doit jamais accepter, comme société, que cette pratique devienne quelque chose qui perdure à l'année longue et qui ne fait qu'augmenter dans les périodes de pointe.

J'ai également choisi l'éducation, Mme la Présidente. Vous comprendrez que, dans notre circonscription électorale, qui est plus rurale ou semi-rurale, on ne puisse compter, là, sur la présence d'une institution au niveau collégial ou au niveau universitaire, bien que les campus universitaires commencent à vouloir implanter certaines facultés spécifiques. J'ai choisi de parler de l'école de la municipalité et de l'école du quartier. Quand un quartier ou quand une municipalité perd son école, c'est généralement une perte de vitalité et de projets d'avenir. Une société bien équilibrée est une société qui comporte à la fois des personnes plus âgées, des personnes plus actives de moyen âge et également des jeunes qui apportent cette vie et cet espoir et qui font en sorte qu'on est motivés à poser des gestes pour l'avenir.

Et j'ai choisi également l'environnement. Tantôt, je vous ai parlé des côtés positifs; je pourrais parler des côtés plus difficiles. Toute la question des algues bleues, là, les Cantons-de-l'Est, on a été durement frappés l'an passé. Je sais que Mme la ministre a des annonces à faire prochainement, mais ça prend l'implication de chacun et de chacune des citoyens et citoyennes pour qu'on en arrive à régler ce type de problème.

Mme la Présidente, si j'ai réussi à obtenir un autre mandat à l'Assemblée nationale, c'est que je peux compter sur une organisation politique qui est engagée. Je peux compter sur le président de l'association, qui est là — là, je ne veux pas dire depuis combien de temps, il va penser que je tente de le vieillir — Hardy Craft, qui m'accompagne à la présidence, avec toute son équipe, avec toute son organisation, avec un bureau de comté... Finalement, c'est trois bureaux de comté, hein, quand vous occupez un territoire aussi vaste. C'est Bedford, Cowansville puis ville de Lac-Brome, avec trois bureaux de comté qui sont là quotidiennement pour donner des services à la population, parce que plus vous êtes éloigné de la capitale, moins vous avez de bureaux du gouvernement du Québec dans votre circonscription, et ce qui devient le contact avec l'électeur, c'est le bureau du député. Donc, ça prend des personnes qui sont connaisseur du fonctionnement de l'appareil, qui sont versatiles et qui sont capables de se placer dans les souliers de celui ou de celle qui nous confie un problème.

Et, quand une personne se retrouve dans nos bureaux de comté, bien, c'est généralement parce qu'ils ont fait le tour ailleurs, là. Puis ce n'est jamais un cas facile à régler, c'est toujours un cas difficile à régler. Mais, s'ils se sont rendus là, c'est parce qu'ils croient encore que nous pouvons changer les choses, changer des décisions qui ont été rendues. Et ce n'est pas facile de les changer. L'appareil bureaucratique, l'appareil technocratique, quel que soit le gouvernement en place, est rigide, et, lorsqu'ils ont rendu une décision, c'est impossible de faire admettre qu'il y a eu une erreur. Ça

fait qu'à ce moment-là il faut travailler ça un petit peu différemment, il faut dire: Non, il n'y a pas eu d'erreur, mais, si vous aviez su, vous auriez rendu une autre décision. Et là on peut travailler à créer un équilibre entre ce que j'appelle le politique et l'administratif au bénéfice du citoyen ou de la citoyenne qui s'est rendu à notre bureau de comté et qui nous a fait confiance.

Cette organisation-là, je l'ai mise en place il y a plusieurs années. Puis il faut la rafraîchir, la renouveler. Il y a des gens qui choisissent de passer à autre chose dans la vie. Mais les jeunes s'intéressent à la politique, malgré ce qu'on peut en penser. Ils ont compris que la politique, tu t'en occupes ou ça s'occupe de toi. Et, dans plusieurs cas, les premières implications des jeunes, c'est généralement contre les gouvernements. Quand tu es dans l'opposition, c'est plus facile de recruter des jeunes parce qu'on est tous contestataires, on est tous passés par là. Mais, à un moment donné, dans la vie, il y a des jeunes qui se disent: Bon, bien, ce gouvernement-là n'a peut-être pas mal agi quand il a posé tel geste, tel geste, et je vais m'impliquer.

Et le Parti libéral compte sur une jeunesse qui est là depuis toujours. La Commission-Jeunesse du Parti libéral du Québec est la commission-jeunesse qui, à travers, je pourrais dire, le monde démocratique, est la plus vigilante, la plus nombreuse, la plus active et qui perdure à travers le temps. Un conseil pour les autres formations politiques: ils sont comme ça parce qu'on leur a donné des pouvoirs d'intervention. Ils contrôlent, la Commission-jeunesse, un tiers des destinées du Parti libéral du Québec. C'est Robert Bourassa, qui avait souhaité que les jeunes puissent adresser des revendications mais en même temps assumer des responsabilités, qui leur a donné cette force au sein de notre formation politique.

Une trente-huitième législature, Mme la Présidente, c'est un nouveau départ, mais il ne faut pas prendre ce départ sans se souvenir de ceux et de celles qui ont participé à la Trente-septième Législature. Ce Parlement a beaucoup changé, mais il y a, parmi nos collègues, 19 personnes qui avaient décidé de ne pas solliciter de nouveau mandat, toutes formations politiques confondues, il y en a 39 qui ont subi ce qu'on appelle un sort électoral moins chanceux que ceux et celles qui ont été élus à l'Assemblée nationale. Il ne faut jamais le prendre personnel. La durée de vie, la dernière fois que j'ai vérifié les statistiques, d'un député ou d'une députée à l'Assemblée nationale, c'est six ans en moyenne. Donc, ça veut dire qu'il y en a beaucoup qui font un seul mandat. Ça, ça veut dire qu'il y a un sentiment d'urgence à chaque jour, à chaque heure et à chaque minute. Vous n'avez pas de temps à perdre pour réaliser les éléments qui vous ont convaincu de vous imposer les sacrifices nécessaires de faire le saut en politique. Le temps passe très, très rapidement, et, si la moyenne est de six ans, ça veut dire qu'on espère un deuxième mandat, puis là, si la conjoncture est favorable, un troisième. Mais ça prend une conjoncture drôlement favorable puis ça prend une constellation drôlement bien enlignée.

● (11 h 20) ●

Aux nouveaux qui se joignent... Puis c'est plus de 45 % de cette Assemblée, là, qui a été renouvelée. Aux nouveaux qui se joignent à nous, vous êtes ici parce que vous avez des valeurs personnelles et que vous partagez des valeurs avec vos voisins, vous êtes ici

parce que vous avez des convictions puis vous êtes ici parce que vous avez encore la passion de la politique. Vous allez demeurer en politique puis vous allez aimer ça si vous conservez ces valeurs, si vous conservez cette passion.

Vous avez la chance d'oeuvrer dans un Parlement — puis chaque Parlement est différent, chaque législature est différente — vous avez la chance d'oeuvrer dans une législature qui est unique en son genre, qui est unique en soi. On fait tous et toutes partie de formations politiques minoritaires. Ça oblige à des accommodements raisonnables, surtout lorsqu'on sait que la population souhaite que ce Parlement fonctionne dans l'intérêt des gens qui ont voté. Quel que soit le sens de leur vote, ils ont voulu un Parlement minoritaire et ils ont voulu que l'on se comporte correctement dans ce type Parlement.

Les débats sont souvent difficiles, acrimonieux, mais, dans un Parlement minoritaire, on est tous et toutes condamnés à mettre de l'eau dans notre vin. Il y a des débats qui en emportent d'autres. Si vous regardez la toile qui orne l'arrière du fauteuil de la présidence, vous verrez des chaises à terre, un petit peu de dérangement, un petit peu de perturbation. Ce n'était pas la députée de La Pinière qui présidait à l'époque. Quand vous touchez à des débats qui traitent de l'essence même de la communauté francophone au Québec, que vous parliez de constitution ou que vous parliez de langue, les passions s'animent, et ça se comprend. Nous sommes le seul Parlement en Amérique du Nord qui ait l'obligation morale de défendre et promouvoir la langue et la culture française. Donc, à chaque fois qu'on touche à cet élément-là, on a tendance à s'enflammer.

On est le seul endroit également où, constitutionnellement, le pouvoir politique est encore entre les mains d'une communauté francophone. Ça nous crée des responsabilités face à la défense et à la promotion de la langue, mais également face aux accommodements qu'il faut faire avec les nouveaux arrivants, ceux et celles qui se joignent à nous. Parce que, quand on y pense puis qu'on regarde un petit peu en arrière, on se rend compte qu'on est tous des nouveaux arrivants, là. Québec va célébrer l'an prochain son 400e anniversaire. On a tous immigré en terre québécoise puis en terre canadienne. Ça ne fait pas beaucoup de générations. On en est dans la 11e, 12e génération. Bien, les chances qu'on a eues, bien il faut les partager, dans la vie, puis on les partage, aujourd'hui, avec des gens qui souhaitent venir s'installer chez nous. Puis, s'ils viennent s'installer chez nous, on comprend qu'ils arrivent avec une culture qui n'est pas la même. Mais, s'ils choisissent de venir chez nous, bien il faut qu'ils comprennent que notre culture, c'est celle qu'on a pratiquée au cours des dernières décennies, même des derniers 400 ans.

Puis comment on marie ça, ce n'est pas facile. Mais, quand vous avez un Parlement qui est minoritaire, je pense que ça va être plus facile de mettre de l'avant des solutions qui rencontrent des objectifs d'à peu près toutes les communautés. Et ça varie, là, d'un bout à l'autre du Québec. Ce n'est pas la même chose à Montréal qu'à Québec, là, les députés de Montréal vont vous le dire. Ce n'est pas la même chose à Québec qu'à Huntingdon, ce n'est pas la même chose qu'en Gaspésie. Il faut respecter ces différentes cultures, ces différentes régions et faire en sorte que tout le monde se retrouve bien là où

il est né ou là où il a choisi de vivre. Parce qu'il y a beaucoup de gens qui choisissent le Canada et le Québec, et c'est à notre honneur que les gens veulent venir s'installer chez nous.

Le message de la dernière campagne électorale, on peut le décoder différemment. C'est toujours plus facile à décoder lorsque, comme député, on a gagné. Moi, j'ai rencontré des gens du PQ qui m'ont dit: Ouf! ça fait longtemps qu'on en avait pas vu une aussi difficile. On a fait la campagne électorale le vent dans la face. Ce n'est pas comme faire la campagne électorale le vent dans le dos. Certains se sont dit: Si j'avais travaillé plus fort, si le chef avait été meilleur, si l'élément du programme avait été différent, on aurait peut-être pu sauver les meubles, mais ça n'a pas été le cas, et ce qui nous prouve, par exemple, que ceux et celles qui ont passé à travers sont des députés qui sont enracinés dans leur milieu et qui ont mené une campagne électorale qui était loin d'être facile, là. Ils avaient chacun au moins un libéral puis un adéquate à défaire.

Du côté de l'ADQ, disons que la campagne n'a pas été facile. Ça prenait beaucoup de conviction pour s'engager comme candidat ou candidate au moment où vous vous êtes engagés comme candidats ou candidates. Mais disons que le vent a soufflé raisonnablement bien pendant la campagne. Plusieurs m'ont dit: Moi, je ne serais pas ici si je n'avais pas travaillé aussi fort, mais je dois concéder qu'au niveau de la formation politique on a fait une bonne campagne puis qu'on a rejoint certains éléments. De toute façon, c'est le résultat qui compte, puis maintenant on est devenu l'opposition officielle, puis on est contents, puis on va travailler dans ce sens-là.

Puis, de notre côté, bien on est partis en campagne comme gouvernement, puis c'est toujours plus difficile de partir comme gouvernement, vous allez vous en rendre compte dans la vie, là. Je pense que les gens savent bien que c'est plus facile chialer que de faire des choses. Tout le monde comprend ça. Donc, c'est le gouvernement qui a le fardeau quand il se lance en élection. On est revenus au gouvernement, mais on n'est pas revenus comme on a quitté. On a quitté majoritaires, puis on est revenus minoritaires. Ça, ça veut dire que nos choix n'étaient pas, dans l'ensemble, mauvais mais qu'il y avait quelques irritants qui ont permis à certains, là... Et j'en vois sourire de l'autre côté. Je vous comprends, ça vous a permis d'être élus, là, certains irritants.

De notre côté, ce qu'il faut faire maintenant, c'est d'identifier ces irritants puis de prendre le message. Nous, on a commencé à le prendre, le message, de ce côté-ci de l'Assemblée. Le message, c'est qu'on veut un gouvernement qui agit avec un petit peu plus d'humilité. Puis j'en parle avec aisance parce que je l'ai parfois utilisé: les questions, là, de bâillon de fin de session, là, où on bulldoze de la législation, les gens n'apprécient pas, généralement, ni la clientèle qui est visée par la législation, ni l'ensemble de la population, qui se dit: Bon, bien, qu'est-ce que ça veut dire qu'ils n'ont pas réussi, avec les règles normales, à faire passer leurs projets de loi?, il doit y avoir de quoi de pas correct là-dedans. Et ça, on n'a pas le choix, là, on est minoritaires, on n'en verra pas, de bâillon, au cours de cette législation, parce que la loi du nombre fait en sorte que ça prend l'appui d'un des partis de l'opposition pour passer de la législation.

Mais, si, de notre côté, on se dit: Il faut faire preuve d'humilité, de l'autre côté, ça responsabilise l'opposition. Vous ne pouvez plus juste vous dire: Moi, je m'oppose, puis je m'en vais chez nous, parce que les gens veulent que ça fonctionne, puis on a une obligation de légiférer dans l'intérêt public. Mais ça vous place dans une situation où vous pouvez mettre sur la table des éléments positifs que vous préconisez, que vous pouvez en discuter avec le gouvernement et que vous pouvez améliorer des projets de loi qui sont déposés à l'Assemblée nationale. Et ça, pour un parlementaire et pour le pouvoir législatif, c'est le plus grand gain de la dernière élection. Avec le temps, l'exécutif, le gouvernement, qu'on appelle, a utilisé le législatif... Dans le jargon parlementaire, on disait: Ils nous utilisaient pour «rubber-stamper» leur législation. Ils ne peuvent plus. C'est le législatif qui redevient un pouvoir en équilibre avec l'exécutif, et ça, pour la population du Québec, ce n'est pas une mauvaise nouvelle, ni pour un gouvernement qui a pris acte de ce qui s'est passé à l'occasion de la dernière élection.

Et ça, on va pouvoir utiliser, comme Assemblée nationale, ces nouveaux pouvoirs qui sont les nôtres collectivement puis collégialement pour faire en sorte qu'à chaque projet de loi qui est déposé on tente de créer plus de richesse. Parce que, si on veut la partager, la richesse, au Québec, bien il faut d'abord la créer. Il faut créer un climat qui est favorable à ce que le privé crée davantage de richesse au Québec, et ça, on peut oxygéner ce climat-là tous ensemble, et, une fois qu'on l'a créée, cette richesse-là, comment on peut la répartir de façon à ce qu'une des valeurs libérales fondamentales, la justice sociale, s'en porte mieux dans chacune de nos communautés et dans chacune de nos collectivités.

Et, si on réussit ça ensemble, les gens vont avoir bien voté, ils vont avoir bien voté. Et, lorsqu'on fera le bilan de la Trente-huitième Législature, on pourra chacun se dire: On a collaboré à faire un Québec plus fort dans un Canada uni, et Brome-Missisquoi demeurera, dans cette entité, un acteur important pour que ce petit coin de territoire demeure à tout jamais un petit coin de paradis. Merci.

● (11 h 30) ●

La Vice-Présidente: Merci, M. le député de Brome-Missisquoi. Je cède maintenant la parole à la prochaine intervenante, Mme la députée de La Prairie.

Mme Monique Roy Verville

Mme Roy Verville: Mme la Présidente, moi, Monique Roy Verville, députée de la circonscription de La Prairie, je choisis de dire les choses simples et directes telles qu'elles sont. Dans ma vie quotidienne, rien ne présageait mon élection comme députée adéquate à l'Assemblée nationale le 26 mars dernier. Je suis l'épouse de Marc, la mère de Sonia, la grand-mère de Sarah, l'amie, la collègue de travail et la voisine. J'ai eu une vie bien remplie comme des milliers de gens au Québec. J'ai eu la chance d'être mère au foyer pendant plusieurs années, et je suis consciente du manque de ressources pour les femmes qui désirent travailler et du manque de places en garderie.

Avant mon élection, je militais dans l'exécutif de l'Action démocratique du Québec dans ma circonscription depuis déjà quelques années. Je connaissais et surtout

croyais profondément en les valeurs adéquistes. Lorsqu'on m'a proposé l'investiture dans mon comté, je me suis dit: Pourquoi pas? J'ai des choses à dire, elles sont aussi importantes et valables que bien d'autres.

J'ai eu l'opportunité de rencontrer bien des gens au Québec, au Canada et dans le monde du fait des déménagements fréquents qui étaient causés par l'emploi de mon conjoint, qui a servi le Canada, pendant 20 ans, au sein des Forces armées canadiennes. J'ai eu la chance de vivre à Montréal, à Châteauguay, à ville de La Baie, à Québec, dans l'Ontario, en Alberta, j'ai aussi vécu et travaillé en Allemagne. J'ai également connu la vraie vie: les fins de mois difficiles, les comptes à payer, notre fille à élever.

J'ai travaillé avec des personnes handicapées, des personnes âgées, je sais ce qu'elles désirent le plus: être traitées avec respect. Elles veulent conserver leur dignité et leur autonomie. Je m'emporte facilement lorsque je vois certains reportages exposant des abus envers les personnes handicapées et nos aînés.

L'ADQ a demandé une commission d'enquête sur le sort réservé des aînés pendant la campagne électorale. Le gouvernement libéral a décidé d'accepter notre requête. Nous nous en réjouissons; cependant nous serons vigilants. Trop souvent, les rapports vont garnir des tablettes sans que les recommandations soient appliquées. Nous devons protéger et offrir le bon service à ceux qui nous ont précédés, nous devons les traiter équitablement. Des mesures doivent être prises en ce sens. Je veux aussi encourager les plus faibles à dénoncer leurs bourreaux, et notre devoir à tous est d'empêcher ces agissements. Collectivement, nous nous sommes donné la responsabilité de protéger les minorités les plus démunies, les sans-voix et les citoyens les plus fragiles de notre société.

Je crois également que chaque personne, dans la mesure de ses capacités, a la responsabilité de mettre tout en oeuvre pour atteindre son plein potentiel et être heureux. Comme porte-parole de l'opposition officielle en matière d'action communautaire, c'est là le sens que je donnerai à mon action.

Ma victoire dans La Prairie est une victoire d'équipe. Les bénévoles qui m'ont secondée et encouragée ont participé à faire connaître aux électeurs et électrices les objectifs, les valeurs et le plan de l'Action démocratique. Je ne serais pas ici sans leur enthousiasme, leur dévouement et leur contribution de temps et d'argent. Merci à Sylvie, Patrice, Mario, Claire, Linda, Yves, Sébastien et tous les autres. Également, Mme la Présidente, je dois remercier les gens de l'exécutif national de l'Action démocratique du Québec pour leurs qualités et leur soutien. Je dois également lever mon chapeau à M. Paul Lavigne à qui je téléphonais à toute heure du jour durant la campagne électorale.

Je profite de cette tribune pour donner ma parole et m'engager auprès de mes électeurs. Je vais être à l'écoute de leurs besoins, les représenter dignement et surtout continuer à dire les choses vraies tout simplement et en toute franchise.

Je suis impatiente de collaborer avec ma nouvelle équipe parlementaire dans la poursuite des objectifs expliqués dans notre plan d'action. Un bon nombre de citoyens du Québec ont choisi de voter pour nous et de nous faire confiance. En ce premier mandat, je surveillerai l'action du gouvernement pour aider toutes les familles,

pour aider à bâtir des écoles fortes qui séduiront nos jeunes, pour aider à créer un environnement... saines, justes et vertes, pour aider à sécuriser nos aînés, pour aider à développer nos richesses et pour aider à faire du ménage dans la fonction publique.

Mme la Présidente, je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour défendre les droits, les besoins et les aspirations de M. et Mme Tout-le-monde, parce que je suis issue du vrai monde et je resterai du vrai monde. La fidélité, la loyauté, la passion et la constance sont des éléments qui représentent très bien qui je suis — par exemple, les 28 années passées avec mon complice, Marc — ces caractéristiques seront les mêmes auxquelles les gens de La Prairie, Candiac, Saint-Constant, Saint-Mathieu, Saint-Philippe et Delson auront droit. Vous qui m'avez élue pour représenter... comme... voyons, excusez, votre représentante, votre porte-parole à l'Assemblée nationale, sachez que je serai présente au Parlement et je participerai à faire connaître le plan de l'ADQ pour assurer le bien-être des prochaines générations, à celle de Sarah, Koralie, Pierre-Luc et Thomas.

Merci encore à toute mon équipe, aux bénévoles, à ma famille qui m'ont encouragée. À ceux qui pourraient se sentir oubliés, sachez que je ne vous oublie pas et que je vous remercie. Je ne serais pas ici sans votre enthousiasme, votre dévouement et votre don de temps. Mon équipe et moi serons disponibles, soit à Québec ou dans mon bureau de comté à Candiac, pour vous écouter, en espérant qu'ensemble nous trouverons des solutions. Merci, Mme la Présidente.

● (11 h 40) ●

La Vice-Présidente: Merci, Mme la députée de La Prairie. Je cède maintenant la parole au prochain intervenant... au prochain intervenant. Alors, le prochain intervenant, s'il vous plaît. Je reconnais M. le député de Portneuf. Vous avez la parole, M. le député.

M. Raymond Francoeur

M. Francoeur: Merci, Mme la Présidente. C'est un privilège pour moi d'être ici ce matin. Je fais partie des... une des personnes parmi les 25 à 30 à qui les Portneuvois, Portneuvoises ont confié le mandat et je m'engage aujourd'hui, formellement, à respecter l'engagement qu'on m'a donné, à tout faire ce qui est en mon pouvoir pour veiller à l'intérêt de chaque Portneuvois, Portneuvoise.

Je profite aussi de l'occasion pour remercier mes parents, qui vont avoir aujourd'hui, disons, cette année, 90 et 88 ans, pour leur support, mon frère et sa conjointe qui m'ont appuyé financièrement, mes enfants qui m'ont appuyé pour ma campagne électorale, ma conjointe, qui est toujours présente ici même aujourd'hui, qui m'a appuyé d'une façon inconditionnelle. Alors, merci à tout ce monde-là. Merci aux bénévoles qui m'ont donné du temps et de l'argent. Merci à mon personnel de bureau qui déjà prend en main les destinées du comté de Portneuf en mon nom.

Et je voudrais féliciter premièrement vous, Mme la Présidente, ainsi que les 123 autres députés qui se sont fait élire et même tous ceux qui ont eu des tâches comme ministres ou d'autres tâches ici, dans cette salle. Je voudrais aussi profiter de l'occasion pour féliciter mon prédécesseur, M. Jean-Pierre Soucy, qui s'est donné

complètement pour essayer de faire avancer le comté de Portneuf.

Mais, devant l'immobilisme du Parti libéral, j'ai décidé de me présenter afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens du comté. Le chef de mon parti, M. Mario Dumont, m'a confié le dossier de la ruralité, lequel correspond à mon mode de vie. Je vais donc travailler à réaliser l'autonomie des régions rurales.

Les grandes problématiques du milieu rural québécois ont été dévoilées lors de nombreuses consultations et tables de concertation depuis plus de 20 ans. À peu près partout au Québec, de la Gaspésie à l'Abitibi, on s'entend unanimement pour décrier l'exode des jeunes et le vieillissement de la population, le manque de main-d'oeuvre et d'entrepreneurs, la surconcentration des activités agricoles dans les mains d'une poignée de producteurs, l'étalement des terres laissées en friche, la crise de l'industrie du bois, l'entretien très coûteux des routes au prorata de la population, le désengagement des citoyennes et citoyens dans leurs communautés, l'insuffisance des services publics.

Je dirai même que les régions rurales du Québec vivent, aujourd'hui, une profonde morosité, voire un certain désarroi auquel aucune politique nationale, aucun pacte rural mis en place par le gouvernement en place ne viendra à bout. Pourquoi? Parce que le gouvernement actuel, malgré les rapports de tous les forums, de toutes les commissions qui se sont penchés sur l'avenir des régions rurales, n'a pas encore compris que les deux principaux défis auxquels fait face le Québec rural de 2007 sont: redonner une échelle humaine aux exploitations agricoles et forestières et redonner une chaleur humaine aux services publics et aux actions communautaires.

Ça m'inquiète, Mme la Présidente, de lire que la Politique nationale de la ruralité du gouvernement actuel vise à assurer la pérennité du monde rural. Il faut aller plus loin que ça. Comme élus, il nous faut: veiller à ce que l'agriculture soit considérée comme un secteur de croissance économique; favoriser la ferme familiale; encourager une industrie forestière à plus petite échelle; concilier une industrie forestière modernisée avec une utilisation de la forêt à des fins récréatives; soutenir l'engagement citoyen pour que les femmes, les hommes et les jeunes qui participent au développement local soient aussi fiers d'appartenir à leur communauté; poursuivre les investissements dans les initiatives de développement local par des programmes souples et accessibles; constituer un fonds d'autonomie régionale à même des redevances sur le prélèvement des ressources pour chacune des régions du Québec et laisser les élus régionaux décider de l'utilisation de ces fonds; consolider les organismes de développement régional en place.

Enfin, les exploitations agricoles et forestières doivent s'inscrire dans une vision globale de développement durable, considérant que nos paysages champêtres, nos cours d'eau, nos montagnes et nos boisés figurent parmi les attraits récréatifs et touristiques les plus convoités du Québec. Bref, il faut atteindre l'autonomie des régions rurales dans le cadre d'une vision globale de développement durable et fournir aux institutions locales les outils financiers pour entreprendre leurs propres initiatives de transformation de leurs communautés.

Aussi, dans le milieu rural, les gens ont droit à la même qualité des services de santé que partout ailleurs,

et même améliorés. Tout récemment, le ministre de la Santé nous annonçait fièrement que la région de la Capitale-Nationale possédait plus de médecins par citoyen que toute autre région du Québec. Comment peut-on expliquer que depuis que le gouvernement libéral est au pouvoir les heures d'ouverture de l'urgence des établissements de santé du comté de Portneuf ne cessent de diminuer en raison du manque de médecins? On se demande encore si Portneuf fait vraiment partie de la région de la Capitale-Nationale. Aussi, ce même ministre investissait 1,2 million il y a moins de deux ans pour réaménager l'urgence du CLSC de Saint-Marc-des-Carières. Pourquoi avoir investi 1,2 million dans les structures si on comptait ne pas offrir le service aux citoyens? A-t-on plus à coeur la qualité des bâtiments ou la santé des gens?

En terminant, sachez que j'ai été maire de Sainte-Christine-d'Auvergne pendant plus de cinq ans et que je suis très sensible aux différents dossiers de la MRC de Portneuf. D'ailleurs, conscients de la grandeur du comté de Portneuf, mon équipe et moi avons décidé de rencontrer les citoyens dans leurs municipalités dès que les conseils municipaux nous auront fourni un local pour le faire. Bien entendu, les gens pourront toujours venir nous rencontrer à notre bureau de comté et même ici, au parlement. Alors, je vous remercie de votre accueil à l'Assemblée nationale et je m'engage à faire pour le mieux pour l'intérêt de tous les Québécois. Merci.

La Vice-Présidente: Merci, M. le député de Portneuf. Je cède maintenant la parole à la prochaine intervenante, Mme la députée de Bourget et leader du deuxième groupe de l'opposition.

Mme Diane Lemieux

Mme Lemieux: Merci, Mme la Présidente. D'abord, je ne crois pas... je n'ai pas souvenir avoir formalisé mes félicitations à votre sujet concernant votre nomination à titre de vice-présidente. Alors, vous êtes maintenant sur le banc, je me permets de le faire et je vous souhaite d'avoir beaucoup de plaisir dans ces fonctions.

Deuxièmement, c'est ma première intervention, quoique je suis intervenue passablement depuis le début de cette session, mais ma première intervention véritable en tant que députée de Bourget. Et je pense que les gens comprennent que quelquefois il m'arrive, à cause de chapeaux que je porte, d'intervenir à d'autres sujets, mais c'est important pour une députée d'avoir cette première intervention à titre de députée, surtout suivant une élection générale.

● (11 h 50) ●

Mme la Présidente, c'est la troisième fois que les citoyens de Bourget me font confiance. Et, si la première fois, en 1998, on se présente sans trop savoir comment les gens réagissent, au bout de trois fois on se dit: Le ciment a pris entre les concitoyens et la représentante que je suis à l'Assemblée nationale, et c'est quand même... Et je sais que je ne trouverai pas les mots justes pour décrire ce que ça veut dire pour une personne, ce privilège que des gens nous confient la responsabilité de les représenter dans l'enceinte la plus importante, démocratique de notre magnifique coin du monde, le Québec. C'est quand même

fascinant de voir que des gens renouvellent leur engagement envers une personne, qu'ils signifient qu'ils ont confiance, qu'ils sont satisfaits du travail qui a été fait, qu'ils ont confiance pour l'avenir. Il n'y a pas de mots pour décrire à quel point c'est un immense privilège, et je veux les en remercier. Et ils le savent, je crois, les citoyens de Bourget, qu'à chaque fois que je m'assois, quand commence la journée dans ce salon bleu, et que je regarde ce lieu qui est quand même assez magnifique, à chaque fois je me dis: C'est une chance et un privilège de pouvoir représenter des gens. Alors, une période électorale, c'est un moment où on renouvelle nos engagements, notre engagement mutuel, les citoyens à mon égard et moi à leur égard, et voilà, ce pacte est resté scellé entre nous. Je veux vraiment les en remercier.

Je veux aussi profiter de l'occasion pour dire que l'engagement politique, il arrive que certains soient un peu péjoratifs, négatifs à ce sujet-là, mais, une élection, ça se fait avec des gens, ça se fait avec du monde, ça se fait avec des militants, ça se fait avec des bénévoles, des gens qui s'occupent de faire des téléphones, de poser des pancartes. Il y a des centaines de personnes qui sont impliquées là-dedans, et je veux les saluer, ces gens-là qui m'ont accompagnée, qui ont posé des petits gestes et des grands gestes à l'occasion de cette dernière campagne électorale, et leur dire et surtout dire à d'autres qui ne sont pas autant habitués par l'engagement politique à quel point c'est beau de voir que des gens, parce qu'ils sont motivés par une idée, par une équipe, par un parti politique, sont prêts à passer des heures à mettre en parallèle leur vie presque de côté. Moi, j'ai des gens autour de moi qui ont carrément pris des vacances de leur emploi régulier pour venir donner un coup de main à une campagne électorale. Il faut aimer ça et il faut que ça ait un sens très, très fort pour que des gens soient prêts à amputer des vacances annuelles pour aller faire de la politique, comme on dit. Alors, je veux les saluer, parce que tout ça prend un sens quand on est entourés de gens, et les remercier de l'énergie qu'ils y ont mise, de l'énergie qu'ils m'ont donnée, et me permettant donc de renouveler mon engagement envers les citoyens de Bourget.

Et un dernier mot sur, et je sais que certains députés y font allusion plus intensément que d'autres, mais je pense que l'engagement politique entraîne évidemment la personne qui se présente, mais on entraîne d'autres personnes autour de nous. On entraîne les gens qu'on aime, des gens qui sont dans notre quotidien, nos conjoints, nos enfants, les amis, et je pense qu'il faut leur lever un chapeau, et dans mon cas ils sauront se reconnaître, parce qu'ils acceptent que, temporairement, pour une bonne trentaine de jours, on n'existe pas, on est de passage, on est contents d'avoir un endroit pour dormir puis on est contents que quelqu'un s'occupe de nos repas. Mais la vie politique n'implique pas que nous, elle implique aussi d'autres personnes qui font, dans un certain sens, des sacrifices, même si ce n'est pas eux qui ont décidé de faire de la politique. Et je veux aussi saluer ces personnes proches de moi qui vont se reconnaître et qui m'ont donné ces petits moments de répit de base qui m'ont permis d'avoir ce qu'il faut pour passer à travers cette période électorale.

Mme la Présidente, une période électorale est aussi un moment privilégié d'intensité de relations avec

les concitoyens. Évidemment, quand on est des députés, on a plein de contacts, dans une semaine, dans un mois, dans une année, avec des citoyens, individuellement ou en groupe, et les contacts, ils sont à l'infini. Mais il reste qu'une période électorale, c'est un concentré où on voit plus de choses au même moment, où on a des capsules très, très denses qui nous donnent des indications sur des réalités qui se vivent. Et, par exemple, à l'occasion, beaucoup de candidats font du porte-à-porte durant une campagne électorale, puis certains aussi sont un peu cyniques par rapport à ça. Moi, je le dis, j'adore faire du porte-à-porte. J'aime ça, c'est incroyable. Ça me prend un temps fou parce que je m'arrête trop longtemps dans les résidences des gens, puis mes collaborateurs me chicanent. Mais c'est une occasion unique de saisir l'ampleur d'un certain nombre de problèmes de vie qu'on n'a pas dans la vie régulière de député.

Et, par exemple, moi, une des choses qui m'a frappée dans cette dernière campagne électorale, moi, je représente un comté — Bourget, c'est dans l'est de Montréal — où il y a beaucoup de personnes seules et il y a beaucoup de personnes âgées. Il y a une concentration de personnes âgées plus importante dans le comté de Bourget — les quartiers de Mercier-Est, Mercier-Ouest — plus importante que l'ensemble du territoire de Montréal. Et j'ai vu là, j'ai eu comme une capsule, là, un concentré de problématiques liées aux soins à domicile, et ça m'a sauté en plein visage. Je savais tout ça, j'avais été en contact avec tout ça, mais là de le voir aussi intensément, ça m'a fait dire d'ailleurs comme engagement électoral que je serais très, très, très vigilante sur la question de la qualité des soins qui sont disponibles à domicile pour des personnes qui sont capables d'être chez eux, qui veulent rester chez eux mais qui ont besoin d'un peu d'aide pour pouvoir rester chez eux, avec tous les avantages que ça comporte. Et j'ai donc vu, donc, des problèmes très intenses qui m'ont beaucoup préoccupée.

Et je réalise... Et j'ai par la suite d'ailleurs discuté avec les représentants formels de différentes institutions publiques qui sont chargées de déployer ces services à domicile, j'ai essayé de voir avec eux comment je pouvais les aider et comment on pouvait travailler ensemble pour faire en sorte que nous soyons une société qui est capable de développer en quantité et en qualité des services permettant aux gens d'être à domicile même s'ils ont un état de santé un petit peu plus difficile.

Alors, Mme la Présidente, ce qui m'amène donc à la première remarque au sujet du discours inaugural, parce que c'est là l'objet de mon intervention. Le premier ministre, il y a quelques jours, a prononcé un discours inaugural. Un discours inaugural, normalement ça a pour objectif de camper les grands objectifs, des grandes priorités, ce que certains appelleraient une vision, la perspective, ce qu'on a besoin de faire comme société, ce vers quoi le gouvernement veut aller. Et j'ai été frappée à quel point... bien sûr, on a parlé, dans le discours inaugural, des personnes, de la population vieillissante, etc., mais j'ai été franchement déçue, parce que ce constat, je sais que je ne suis pas la seule à le faire, j'ai été déçue du très peu d'insistance sur l'importance qu'un gouvernement, c'est-à-dire une organisation qui est là au nom des citoyens, qui est là pour déployer des services, parce qu'individuellement on ne peut pas faire ça tout

seul, donc du peu de considération de l'importance comme société que nous devons accorder à la qualité et la quantité des services à domicile disponibles pour les personnes qui sont vulnérables. Je tenais donc à le signifier. Et évidemment on verra, à l'occasion du budget, comment ça pourra se déployer, mais il me semble qu'on aurait dû avoir un signal clair.

Et vous me faites signe que j'ai deux minutes, je veux quand même glisser un mot également sur la question de l'éducation. Évidemment, je suis une porte-parole de l'opposition à ce sujet. Le premier ministre a dit: L'éducation sera pour nous une priorité. Mais il n'a prononcé que le mot. Parce que, là aussi, il y a des silences troublants: rien sur l'importance de bien appuyer les professeurs pour pouvoir éventuellement mieux intervenir et mieux aider les enfants en difficulté, rien sur l'état du parc scolaire. Nos écoles croulent sous l'eau des toits qui sont en morceaux, les gymnases ne sont pas en état, et je crois qu'on avait un bon signal à donner à notre réseau d'éducation.

Motion de censure

Alors, pour toutes ces raisons, Mme la Présidente, et sachant que le premier ministre n'a pas accordé une priorité claire à un bon déploiement des services publics, je voudrais, à ce moment-ci, déposer une motion, une motion de censure qui se lit comme suit:

«Que l'Assemblée nationale du Québec déplore que le discours d'ouverture présenté par le premier ministre privilégie des baisses d'impôt au détriment des investissements requis et incontournables, notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation et du développement économique régional.»

Alors, je voudrais déposer cette motion. Je pense que c'est le moment, à ce moment-ci, d'indiquer au premier ministre que je crois que les Québécois tiennent à ce que nous ne laissions pas se déperir les services publics, parce que c'est des personnes vulnérables qui en ont besoin, et c'est le devoir d'un gouvernement de faire tous les efforts pour déployer ces services publics destinés à ces personnes. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente: Merci, Mme la députée de Bourget. Alors, la motion est déposée sous réserve de l'analyse de sa recevabilité. Et, compte tenu de l'heure, je suspends les travaux jusqu'à 14 heures. Bon appétit.

(Suspension de la séance à 12 heures)

(Reprise à 14 h 5)

Le Président: Bon après-midi, Mmes, MM. les députés. Nous allons nous recueillir quelques instants.

Je vous remercie. Veuillez vous asseoir.

Présence de l'ambassadeur de la République socialiste du Vietnam, M. Nguyen Duc Hung

J'ai le plaisir de souligner la présence, dans les tribunes, de l'ambassadeur de la République socialiste du Vietnam, Son Excellence M. Nguyen Duc Hung. M. Hung, bienvenue à l'Assemblée nationale.

**Présence de M. Roger Bertrand et de
Mme Marie Grégoire, membres
administrateurs de la Fondation des
parlementaires québécois Cultures à partager**

J'ai également le plaisir de souligner la présence de membres administrateurs de la Fondation Cultures à partager, M. Roger Bertrand, ex-président de l'Assemblée nationale et ex-député de Portneuf, et Mme Marie Grégoire, ex-députée de Berthier.

Présente en pensée, Mme Nancy Charest, ex-députée de Matane, complète cette délégation de la Fondation des parlementaires québécois venue sensibiliser les membres de cette Assemblée à la deuxième édition de la randonnée des parlementaires, qui se tiendra les 24, 25 et 26 août prochain, dans la majestueuse réserve faunique de Matane. Les fonds amassés serviront à défrayer les coûts de transport pour l'expédition des livres à l'étranger mais également à la réalisation de projets dans le milieu communautaire québécois. La randonnée des parlementaires est aussi l'occasion de promouvoir l'activité physique dans l'un des habitats naturels de grande qualité, voire de classe internationale, qui existent au Québec.

Affaires courantes

Aux affaires courantes, aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles ni présentation de projets de loi.

Dépôt de documents

Dépôt de documents. M. le ministre de la Sécurité publique et ministre de la Justice.

**Entente concernant la prestation de services
policiers sur le territoire de Wemotaci**

M. Dupuis: Oui. M. le Président, permettez-moi de déposer l'Entente sur la prestation de services policiers entre le Conseil des Attikamek de Wemotaci, et le gouvernement du Canada, et le gouvernement du Québec.

Le Président: Ce document est déposé. Mme la ministre des Transports.

**Rapport annuel de l'Agence
métropolitaine de transport**

Mme Boulet: M. le Président, j'ai l'honneur de déposer le rapport d'activité 2006 de l'Agence métropolitaine de transport.

Le Président: Ce document est déposé.
Il n'y a pas de dépôt de rapports de commissions.

Dépôt de pétitions

Dépôt de pétitions. M. le député de Bertrand.

Des voix: ...

M. Cousineau: À moins qu'elle soit conforme.

Le Président: Alors, elle est conforme, M. le député.

Reconduire le programme AccèsLogis

M. Cousineau: Merci. Merci. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 23 pétitionnaires. Désignation: citoyens et citoyennes de la circonscription de Bertrand.

«Les faits invoqués sont les suivants:

«Considérant qu'aucun investissement pour une nouvelle programmation AccèsLogis Québec n'était prévu dans le budget provincial déposé au mois de février 2007;

«Considérant les conséquences désastreuses que pourrait avoir le non-renouvellement du programme pour les milliers de personnes et familles à faibles revenus en attente d'un logement salubre et économiquement accessible;

«Considérant l'urgence de prévoir des investissements pour le logement communautaire lors du prochain remaniement budgétaire du gouvernement du Québec;

«Considérant que les décisions à cet effet devraient être prises par les instances gouvernementales dans les 15 prochains jours;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi:

«Nous, soussignés, demandons à l'Assemblée nationale d'intervenir auprès du gouvernement du Québec pour que soit reconduit le programme AccèsLogis afin de permettre la réalisation de 20 000 logements coopératifs et sans but lucratif d'ici cinq ans.»

Je certifie que cet extrait est conforme au règlement et à l'original de la pétition.

Le Président: Je vous remercie, M. le député. Cette pétition est déposée. M. le député d'Orford.

M. Reid: Merci, M. le Président. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 23 pétitionnaires de la région de Magog-Orford.

«Les faits invoqués sont les suivants:

«Considérant qu'aucun investissement pour une nouvelle programmation AccèsLogis n'était prévu dans le budget provincial déposé au mois de février 2007;

«Considérant les conséquences désastreuses que pourrait avoir le non-renouvellement du programme pour les milliers de personnes et familles à faibles revenus en attente d'un logement salubre et économiquement accessible;

«Considérant l'urgence de prévoir des investissements pour le logement communautaire lors du prochain remaniement budgétaire du gouvernement du Québec;

«Considérant la résolution unanime adoptée le 19 mars 2007 par le Conseil municipal de la ville de Montréal demandant au gouvernement du Québec l'allocation à court terme de 1 700 unités du programme AccèsLogis et la poursuite subséquente de ce programme à un niveau correspondant aux besoins montréalais;

«Considérant que les décisions à cet effet devraient être prises par les instances gouvernementales dans les 15 prochains jours;

«L'intervention réclamée se résume ainsi:

«Nous, soussignés, demandons à l'Assemblée nationale d'intervenir auprès du gouvernement du Québec pour que soit reconduit le programme AccèsLogis afin de permettre la réalisation de 20 000 logements coopératifs et sans but lucratif d'ici cinq ans.»

Je certifie que cet extrait est conforme au règlement et à l'original de la pétition.

Le Président: Je vous remercie, M. le député. Cette pétition est déposée. M. le député d'Orford.

M. Reid: Merci, M. le Président. Je demande le consentement de l'Assemblée pour déposer l'extrait d'une pétition qui, celle-ci, n'est pas conforme.

● (14 h 10) ●

Le Président: Consentement? Consentement. M. le député d'Orford.

M. Reid: Merci, M. le Président. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 32 pétitionnaires de la région de Sherbrooke.

«Les faits invoqués sont les suivants:

«Considérant qu'aucun investissement pour une nouvelle programmation AccèsLogis n'était prévu dans le budget provincial déposé au mois de février 2007;

«Considérant les conséquences désastreuses que pourrait avoir le non-renouvellement du programme pour les milliers de personnes et familles à faibles revenus en attente d'un logement salubre et économiquement accessible;

«Considérant l'urgence de prévoir des investissements pour le logement communautaire lors du prochain remaniement budgétaire du gouvernement du Québec;

«Considérant la résolution unanime adoptée le 19 mars 2007 par le Conseil municipal de la ville de Montréal demandant au gouvernement du Québec l'allocation à court terme de 1 700 unités du programme AccèsLogis et la poursuite subséquente de ce programme à un niveau correspondant aux besoins montréalais;

«Considérant que les décisions à cet effet devraient être prises par les instances gouvernementales dans les 15 prochains jours;

«L'intervention réclamée se résume ainsi:

«Nous, soussignés, demandons à l'Assemblée nationale d'intervenir auprès du gouvernement du Québec pour que soit reconduit le programme AccèsLogis afin de permettre la réalisation de 20 000 logements coopératifs et sans but lucratif d'ici cinq ans.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Le Président: Merci, M. le député. Cette pétition est déposée. M. le député d'Arthabaska.

M. Roux: Merci, M. le Président. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 15 pétitionnaires, et elle est conforme. Désignation: citoyens et citoyennes de Plessisville et de Victoriaville.

«Les faits invoqués sont les suivants:

«Considérant qu'aucun investissement pour une nouvelle programmation AccèsLogis Québec n'était

prévu dans le budget provincial déposé au mois de février 2007;

«Considérant les conséquences désastreuses que pourrait avoir le non-renouvellement du programme pour les milliers de personnes et familles à faibles revenus en attente d'un logement salubre et économiquement accessible;

«Considérant l'urgence de prévoir des investissements pour le logement communautaire lors du prochain remaniement budgétaire du gouvernement du Québec;

«Considérant [que] la résolution unanime adoptée le 19 mars 2007 par le Conseil municipal de la ville de Montréal demandant au gouvernement du Québec l'allocation à court terme de 1 700 unités du programme AccèsLogis et la poursuite subséquente de ce programme à un niveau correspondant aux besoins [des Montréalais];

«Considérant que les décisions à cet effet devraient être prises par les instances gouvernementales dans les 15 prochains jours;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi:

«Nous, soussignés, demandons à l'Assemblée nationale d'intervenir auprès du gouvernement du Québec pour que soit reconduit le programme AccèsLogis afin de permettre la réalisation de 20 000 logements coopératifs et sans but lucratif d'ici cinq ans.»

Je certifie que cet extrait est conforme au règlement et à l'original de la pétition.

Le Président: Merci, M. le député. Votre pétition est déposée. Mme la députée de Matapédia.

Mme Doyer: Merci, M. le Président. M. le Président, je demande le consentement de cette Assemblée pour déposer l'extrait d'une pétition non conforme.

Le Président: Consentement? Consentement. Mme la députée de Matapédia.

Effectuer des travaux de réfection sur la route 298, dans la MRC de La Mitis

Mme Doyer: Merci. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 261 pétitionnaires. Désignation: citoyennes et citoyens du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants:

«Considérant que l'entretien de la route 298 est sous la juridiction du ministère des Transports du Québec;

«Considérant que la route 298 dessert, de façon prioritaire et exclusive, plusieurs municipalités de la MRC de La Mitis;

«Considérant que plusieurs villégiateurs — touristes, skieurs, visiteurs — empruntant cette route hésitent à revenir sur notre territoire en raison du piètre état de la chaussée;

«Considérant que plusieurs commerces, notamment la station de ski du Mont-Comi, dépendent de l'achalandage local ou en provenance de l'extérieur qui emprunte la route 298;

«Considérant que la route 298, vu son piètre état, constitue un danger pour la vie de la population conduisant tout véhicule motorisé et que le gouvernement du Québec est responsable de la sécurité de la population;

«Considérant que le trafic des véhicules lourds augmente année après année sur la route 298;

«Considérant que la route 298 cause bris et usure prématurée de la mécanique des véhicules y circulant;

«L'intervention réclamée se résume ainsi:

«Pour ces motifs, le Conseil de développement local de Saint-Donat, [...] appuyé par toute sa population, demande au ministère des Transports du Québec et à la ministre des Transports de réparer dès 2007 la route 298. Le CDL demande un accusé de réception, une rencontre avec le ministère et une déclaration officielle du ministère [des Transports] avant le 30 mars prochain. Le CDL envisage d'autres actions d'ici l'expiration de ce délai et au-delà.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition et j'ai signé. Merci.

Le Président: Alors, merci, Mme la députée. Votre pétition est déposée. M. le député de Rousseau.

M. Legault: Oui. M. le Président, je demande le consentement pour déposer l'extrait d'une pétition non conforme. Cette pétition regroupe les textes de deux pétitions concernant le même sujet.

Le Président: Est-ce qu'il y a consentement? Consentement. M. le député de Rousseau.

Reconduire le programme AccèsLogis

M. Legault: Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 174 pétitionnaires. Désignation: citoyennes et citoyens de la circonscription de Rousseau.

«Les faits invoqués sont les suivants:

«Considérant qu'aucun investissement pour une nouvelle programmation AccèsLogis Québec n'était prévue dans le budget provincial déposé au mois de février 2007;

«Considérant les conséquences désastreuses que pourrait avoir le non-renouvellement du programme pour les milliers de personnes et familles à faibles revenus en attente d'un logement salubre et économiquement accessible[...];

«Considérant l'urgence de prévoir des investissements pour [...] logement communautaire lors du prochain remaniement budgétaire du gouvernement du Québec;

«Considérant que les décisions à cet effet devraient être prises par les instances gouvernementales dans les 15 prochains jours;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi:

«Nous, soussignés, membres de différentes coopératives d'habitation, demandons à l'Assemblée nationale d'intervenir auprès du gouvernement du Québec pour que soit reconduit le programme AccèsLogis afin de permettre la réalisation de 20 000 logements coopératifs et sans but lucratif d'ici cinq ans.»

Le Président: Merci, M. le député. Cette pétition est déposée. M. le député de Hull.

M. Cholette: Merci, M. le Président. Je dépose donc l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée

nationale, signée par 33 pétitionnaires. Désignation: membres des coopératives d'habitation du Haut et Saint-Louis de Gatineau.

«Les faits invoqués sont les suivants:

«Considérant qu'aucun investissement pour une nouvelle programmation AccèsLogis Québec n'était prévu dans le budget provincial déposé au mois de février 2007;

«Considérant les conséquences désastreuses que pourrait avoir le non-renouvellement du programme pour [des] milliers de personnes et familles à faibles revenus en attente d'un logement salubre et économiquement accessible;

«Considérant l'urgence de prévoir des investissements pour le logement communautaire lors du prochain remaniement budgétaire du gouvernement du Québec;

«Considérant que les décisions à cet effet devraient être prises par les instances gouvernementales dans les 15 prochains jours;

«L'intervention réclamée se résume ainsi:

«Nous, soussignés, membres des coopératives d'habitation du Haut et Saint-Louis, demandons à l'Assemblée nationale [du Québec] d'intervenir auprès du gouvernement du Québec pour que soit reconduit le programme AccèsLogis afin de permettre la réalisation de 20 000 logements coopératifs et sans but lucratif d'ici cinq ans.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Le Président: Merci, M. le député. Votre pétition est déposée. M. le député de Chicoutimi.

M. Bédard: Alors, M. le Président, je demande le consentement de cette Assemblée pour déposer l'extrait d'une pétition non conforme.

Le Président: Consentement? Consentement. M. le député de Chicoutimi.

M. Bédard: Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 191 pétitionnaires. Désignation: citoyens et citoyennes de la circonscription de Chicoutimi.

«Les faits invoqués sont les suivants:

«Considérant qu'aucun investissement pour une nouvelle programmation AccèsLogis Québec n'était prévu dans le budget provincial déposé au mois de février 2007;

«Considérant les conséquences désastreuses que pourrait avoir le non-renouvellement du programme pour les milliers de personnes et familles à faibles revenus en attente d'un logement salubre et économiquement accessible;

«Considérant l'urgence de prévoir des investissements pour le logement communautaire lors du prochain remaniement budgétaire du gouvernement du Québec;

«Considérant que les décisions à cet effet devraient être prises par les instances gouvernementales [très bientôt];

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi:

«Nous, soussignés, membres de différentes coopératives d'habitation, demandons à l'Assemblée nationale

d'intervenir auprès du gouvernement du Québec pour que soit reconduit le programme AccèsLogis afin de permettre la réalisation de 20 000 logements coopératifs et sans but lucratif d'ici cinq ans.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Le Président: Je vous remercie, M. le député. Cette pétition est déposée. M. le député du Lac-Saint-Jean.

M. Cloutier: Alors, M. le Président, je demande le consentement de cette Assemblée pour déposer l'extrait d'une pétition non conforme.

Le Président: Consentement? Consentement. M. le député du Lac-Saint-Jean.

M. Cloutier: Alors, je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 118 pétitionnaires. Désignation: citoyennes et citoyens de la circonscription de Lac-Saint-Jean.

«Les faits invoqués sont les suivants:

«Considérant qu'aucun investissement pour une nouvelle programmation AccèsLogis Québec n'était prévu [pour] le budget provincial déposé au mois de février 2007;

«Considérant les conséquences désastreuses que pourrait avoir le non-renouvellement du programme pour les milliers de personnes et familles à faibles revenus en attente d'un logement salubre et économiquement accessible;

«Considérant l'urgence de prévoir des investissements pour le logement communautaire lors du prochain remaniement budgétaire du gouvernement du Québec;

«Considérant que les décisions à cet effet devraient être prises par les instances gouvernementales dans les 15 prochains jours;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi:

«Nous, soussignés, demandons à l'Assemblée nationale d'intervenir auprès du gouvernement du Québec pour que soit reconduit le programme AccèsLogis afin de permettre la réalisation de 20 000 logements coopératifs et sans but lucratif d'ici cinq ans.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

● (14 h 20) ●

Le Président: Je vous remercie, M. le député. Votre pétition est déposée.

Il n'y a pas d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

Questions et réponses orales

Nous en sommes maintenant à la période de questions et réponses orales, et je cède la parole à M. le chef de l'opposition officielle en question principale.

Grève des employés d'entretien de la Société de transport de Montréal

M. Mario Dumont

M. Dumont: Oui. Merci, M. le Président. Alors, hier, j'avais l'occasion d'interroger le gouvernement sur

le conflit de travail qui sévit à la STM, la Société de transport de Montréal, et évidemment ses conséquences sur le quotidien de milliers, de dizaines, de centaines de milliers de citoyens. Je comprends que le gouvernement a évolué au cours des 24 dernières heures. Le ministre du Travail a eu l'occasion de s'exprimer juste avant la période de questions. Je veux d'abord être bien clair pour offrir au gouvernement la collaboration de l'opposition officielle pour rétablir des services qui sont nécessaires lorsque le gouvernement sera prêt à agir.

Mais, juste pour bien comprendre, parce qu'il semble que le ministre du Travail n'était pas très intéressé à répondre aux questions des journalistes tout à l'heure, juste pour bien saisir, quand son ministre dit qu'il va prendre ses responsabilités dans 48 heures, est-ce que ça veut dire, en termes clairs, que, ce vendredi, où l'Assemblée nationale siège, s'il n'y a pas résolution du conflit, le gouvernement du premier ministre a l'intention de présenter à cette Assemblée une loi spéciale pour le retour au travail?

Le Président: M. le ministre du Travail.

M. David Whissell

M. Whissell: Merci, M. le Président. Tout d'abord, j'aimerais indiquer à la Chambre que, ce matin, on a eu l'occasion d'avoir un caucus, et tous les collègues députés du gouvernement sont unanimes à dire que nous sommes élus pour défendre les intérêts de la population. Présentement, le conflit entraîne des répercussions sur toute la grande région de Montréal, qu'on pense aux étudiants, aux personnes âgées, aux gens qui doivent se déplacer pour consommer des services de santé. Il y a également des impacts économiques, M. le Président, qui découlent de cette grève.

En parlant de cohérence, le chef de l'opposition semble avoir un discours qui est plutôt changeant. Hier, il laissait entendre en cette Chambre qu'il souhaitait une loi spéciale. Pas plus tard que 10 minutes après la fin de la période de questions, et je tiendrais à le citer, M. le Président, il dit: Je n'ai pas demandé de loi spéciale, il est effectivement trop tôt dans le dossier. D'ailleurs, aujourd'hui, à la sortie d'un point de presse avec le maire Tremblay, il déclarait: On ne peut intervenir avec une loi spéciale la deuxième journée.

M. le Président, ce qu'on souhaite, c'est que les parties s'entendent. C'est ce que j'ai exprimé comme ministre du Travail il y a à peine une demi-heure. On donne 48 heures aux parties pour mettre fin à la grève et poursuivre, s'il le faut, les négociations par la suite.

Le Président: En question complémentaire, M. le chef de l'opposition officielle.

M. Mario Dumont

M. Dumont: Oui. Est-ce que le premier ministre partage un questionnaire plus large sur la question du transport en commun au Québec où les grèves ont été récurrentes? À répétition, année après année, les citoyens ont été pris dans ce même genre de situation. Est-ce que le premier ministre reconnaît qu'aujourd'hui le transport en commun est devenu un véritable service essentiel

dans le sens profond du mot «essentiel» et que les réglementations, la législation qui l'entoure...

Le Président: En conclusion.

M. Dumont: ...va devoir évoluer au lendemain du règlement du conflit précis qu'on a présentement?

Le Président: M. le ministre du Travail.

M. David Whissell

M. Whissell: M. le Président, il est clair que les transports en commun, en particulier dans la région de Montréal, ont pris une place importante dans la collectivité. D'ailleurs, on a mis en place une politique de transport collectif, on a extensionné les trains de banlieue dans la région de Montréal. Donc, c'est une réalité. Mais, M. le Président, aujourd'hui, le débat est sur un conflit de travail, et ce qu'on souhaite, c'est que les parties retournent à la table de travail.

Le négociateur rencontre, au moment où on se parle, la partie syndicale, il a rencontré la partie patronale ce matin, il fait un rapprochement entre les parties, et le message est clair: dans 48 heures, on verra l'évolution du dossier et on agira comme gouvernement.

Le Président: En question complémentaire, M. le chef de l'opposition officielle.

M. Mario Dumont

M. Dumont: Oui. Ma question est bien simple. On a tous entendu que le transport en commun avait une place importante. On a même entendu qu'au caucus, ce matin, ils ont découvert soudainement qu'ils étaient au service de la population. La question, c'est...

Des voix: ...

M. Dumont: Bien, c'est lui qui l'a dit. Ma question...

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! Un instant. S'il vous plaît! Je vous demande votre collaboration.

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît, M. le...

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! M. le chef de l'opposition officielle.

M. Dumont: C'est un aveu important, quatre ans après, quand même. Alors, est-ce que, est-ce que...

Des voix: ...

M. Dumont: La question est simple: Est-ce que le gouvernement entend, au lendemain du règlement de ce

conflit, ouvrir de façon plus large le dossier du transport en commun?

Le Président: M. le ministre du Travail.

M. David Whissell

M. Whissell: M. le Président, je suis fier de notre caucus. Au moins, de notre côté, les collègues députés ont le droit de s'exprimer.

Des voix: ...

M. Whissell: M. le Président, comme dans tout conflit, comme dans tout conflit, toute entente négociée entre les parties est toujours préférable à toute entente qui est imposée. C'est ce que souhaite le gouvernement, et on va continuer, on va donner toute la chance aux deux parties d'y parvenir.

Et, M. le Président, j'aimerais souligner... Je reviendrai avec...

Le Président: En question principale, M. le chef de l'opposition officielle.

Échéancier de la construction des centres hospitaliers universitaires à Montréal

M. Mario Dumont

M. Dumont: En question principale, en se souvenant qu'on a tous vu le kidnapping de la candidate dans l'Acadie en cours de campagne, qui n'avait pas l'air d'avoir trop, trop le droit de s'exprimer... Alors, ce matin, ce matin...

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît!

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! S'il vous plaît!

Des voix: ...

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît!

Des voix: ...

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît! Question principale, M. le chef de l'opposition officielle.

M. Dumont: Oui. M. le Président, ce matin, j'avais l'occasion de rencontrer le maire de Montréal pour faire le tour d'un certain nombre de dossiers économiques importants, et évidemment le maire tient à faire de Montréal un pôle du savoir, notamment dans les sciences de la santé. Cette hypothèse, ces projets, ces espoirs reposent largement sur la réalisation de deux grands projets que sont le CUSM et le CHUM. Et, dans le dossier du CHUM, les inquiétudes sont nombreuses. Depuis l'annonce, on se souvient, *Le CHUM ouvrira ses portes en 2010, au 1000, rue Saint-Denis*, depuis ce

temps, ça a été dépassement de coûts, on est rendu en 2013. Hier, le ministre a essentiellement donné toutes sortes de technicalités, refusé de répondre.

Est-ce que la population de Montréal peut avoir un échéancier, un calendrier clair, et avoir de la part du premier ministre une volonté de réaliser...

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: Bien, M. le Président, j'étais intéressé à la remarque du chef de l'opposition officielle qui avait des commentaires sur nos candidats. Son député de Johnson donnait une entrevue, qui a été publiée dans le journal *La Voix de l'Est* de samedi, sur son élection, dont le titre était *J'ai été surpris* et dans lequel on dit: «Lorsqu'un journaliste de *La pensée de Bagot* lui demande de préciser ses projets en santé dans la région d'Acton, [le député] répond — et je cite: "On ne m'a pas encore donné le feu vert pour parler de ça."» Là, on est à un nouveau niveau de contrôle. Non seulement ils ne peuvent pas parler à l'Assemblée, ils ne peuvent pas parler dans leurs comtés, M. le Président, en plus.

Alors, M. le Président, sur Montréal, d'abord permettez-moi d'ajouter une information pour le chef de l'opposition officielle: il n'y en a pas deux, il y en a trois, projets, à Montréal. Très important. Il n'y en a pas deux, pour son information, il y a le CHUM, il y a le CUSM puis il y a Sainte-Justine également. Et ce n'est pas seulement dans les sciences de la santé, c'est également dans les biotechs, où il y a des priorités, c'est également, Montréal, c'est l'industrie de la pharmaceutique, où notre nouvelle politique justement du médicament a un effet important sur les investissements. Le ministre du Développement économique annonçait un investissement très important sur la Rive-Sud, dernièrement, justement grâce aux décisions du gouvernement. On est très fiers de notre politique, M. le Président.

Le Président: En question complémentaire, M. le chef de l'opposition officielle.

M. Mario Dumont

M. Dumont: Ma question au premier ministre demeure entière: Est-ce qu'on peut avoir un calendrier de réalisation, un échéancier et une volonté politique de sa part? On sait qu'il s'est fait imposer ce projet-là par son ministre de la Santé, mais on veut entendre le premier ministre nous dire aujourd'hui comment il a l'intention de le réaliser. Parce que le ministre de la Santé disait que l'ancien gouvernement péquiste avait eu comme bilan, dans le dossier du CHUM, de laisser sur place une pancarte. Il y a des gens qui commencent à avoir peur que leur bilan, ce soit d'avoir déménagé une pancarte.

Le Président: M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Philippe Couillard

M. Couillard: M. le Président, hier, j'ai eu l'occasion, en réponse au député de Marie-Victorin, de

rappeler que dans quelques jours, prochainement, là, le gouvernement annoncera le mode de réalisation de ces projets. Et la phase qui se termine actuellement — et j'engage l'opposition à lire attentivement le rapport du Vérificateur général, qui est en veille continue sur ces projets, comme le chef de l'opposition le sait — c'est de définir correctement les besoins. Les grandes erreurs des projets précédents, notamment du métro, et j'en passe, c'est qu'on allait trop rapidement dans l'exécution et le début des travaux, sans que les besoins soient bien définis et les coûts bien encadrés. C'est ce que nous faisons actuellement.

● (14 h 30) ●

Nous allons prochainement, avec la ministre des Finances, présidente du Conseil du trésor, et le ministre de la région de Montréal, annoncer le mode de réalisation des projets, avec un échéancier, avec des renseignements supplémentaires sur les coûts et la suite des événements.

Le Président: En question principale, M. le chef du deuxième groupe d'opposition.

Investissements en éducation et en santé

M. François Gendron

M. Gendron: Oui. Ce matin, dans tous les journaux, plusieurs éditorialistes, tout comme nous d'ailleurs depuis plusieurs semaines, continuent à dénoncer le gouvernement, qui s'entête à vouloir baisser les impôts à tout prix. Dans *Le Soleil*, Jean-Marc Salvat: «Le Québec n'a malheureusement pas les moyens de s'offrir des baisses d'impôt.» *Le Journal de Montréal*, Marco Fortier: «...en allant de l'avant avec ses baisses d'impôts, le gouvernement Charest ferme les yeux sur une série de signaux d'alarme...» Un autre éditorialiste bien connu, M. Alain Dubuc, dénonçait, lui aussi, le choix du premier ministre. Il écrivait aujourd'hui même: «Au-delà de son opportunisme, cette promesse [soulève] une foule de questions sur les priorités de l'État.» Imaginez, même l'ADQ, je pense, s'est prononcée contre les baisses d'impôt.

Alors, ma question au premier ministre: Avant de procéder à des baisses d'impôt à la hauteur qu'il nous a indiquée, est-ce que le premier ministre peut au moins garantir aux membres de cette Assemblée que de l'argent neuf sera investi en éducation, plus particulièrement sur les élèves en difficulté d'apprentissage, et en santé pour les soins à domicile?

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: Bien, M. le Président, je constate que le chef de la deuxième opposition me présente les arguments qu'il m'a déjà présentés sur le budget. Il verra le budget demain, il aura l'occasion de... Oui. Oui. Je sais que lui et le chef de l'ADQ sont contre les baisses d'impôt. Là-dessus, ils font front commun, les deux partis d'opposition, puis je vois des députés de l'ADQ qui enfin se réveillent puis, oui, hochent la tête. Tout le monde, vous vous entendez là-dessus, n'est-ce pas?

Une voix: ...

M. Charest: Bon! Merci.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Charest: Il y en a un qui a trouvé la parole, M. le Président.

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! M. le premier ministre.

M. Charest: Il peut se consoler, c'est la dernière fois que ça va lui arriver, M. le Président. Vous pouvez être sûr de ça.

S'il y a une chose que nous savons maintenant, au Québec, c'est qu'il y en a un, parti politique puis il y en a un, gouvernement qui va défendre les intérêts de la classe moyenne. Puis le problème, au Québec, ce n'est pas de dépenser plus d'argent, hein, M. le Président, ce n'est pas de dépenser plus d'argent. Si on veut dépenser plus d'argent, croyez-moi, il y a plein de gens au Québec qui vont trouver une façon de dépenser plus d'argent. La vraie question, à partir de demain, c'est: Qui parle pour la classe moyenne? Qui défend la classe moyenne au Québec? Qui va défendre les baisses d'impôt? C'est le Parti libéral du Québec qui va le faire.

Le Président: En question complémentaire, M. le chef du deuxième parti du groupe d'opposition.

M. François Gendron

M. Gendron: Au-delà de la bonne humeur au début puis du patinage au milieu, est-ce que le premier ministre ne convient pas que 2 \$ par semaine... Comment peut-il opposer ça par rapport à sa propre priorité qu'il a répétée à satiété, qu'en santé il y avait des besoins criants? Et, en éducation, on est spécifiques: élèves en difficulté d'apprentissage, je pense, au Québec, ça vaut pas mal plus que 2 \$ par semaine. C'est là-dessus que je voudrais avoir vos intentions avant le budget.

Avez-vous l'intention de donner un signal direct que l'éducation a des besoins criants?

Le Président: M. le premier ministre.

M. Jean Charest

M. Charest: Je ne sais pas de quel 2 \$ par semaine il parle. Est-ce que c'est le 2 \$ par semaine que Pauline Marois veut maintenant que les étudiants paient en augmentation de frais de scolarité? Parce que Pauline Marois maintenant s'est pliée aux vœux puis aux diktats du député de Richelieu, si j'ai bien compris, là. C'est quoi, la position du Parti québécois sur l'augmentation des frais de scolarité? Êtes-vous capables de nous le dire aujourd'hui?

Je sais une chose, par contre. Sur la question de l'augmentation de l'investissement en santé et en éducation, le Parti québécois n'a pas de leçons à donner à personne, pour très longtemps, M. le Président. Si on a

de graves difficultés, puis on a connu de graves difficultés dans la santé, qu'on a commencé à rectifier, c'est à cause des décisions qui ont été prises par le Parti québécois. Sur le réinvestissement en santé, sur le réinvestissement en éducation et pour les difficultés en apprentissage, on n'a pas de leçons, surtout pas, à prendre du Parti québécois.

Le Président: En question principale, M. le député de Marie-Victorin.

Pénurie d'anesthésistes en Abitibi-Témiscamingue

M. Bernard Drainville

M. Drainville: M. le Président, le manque de spécialistes au Québec est en train de créer des situations loufoques qui ne sont pas dignes du Québec moderne. On apprend qu'au Témiscamingue des femmes enceintes ont dû accoucher avant leur 40e semaine afin de s'ajuster à l'horaire de l'anesthésiste.

Pour être bien sûr qu'on se comprenne, voici les faits. Il n'y a qu'un anesthésiste au Centre hospitalier de Ville-Marie, qui travaille une semaine sur deux. Voyant que sa semaine de travail se terminait vendredi qui vient, le 25 mai, et qu'il devait donc fermer le bloc opératoire, des femmes enceintes ont été placées devant le choix suivant: Ou je vous provoque ou vous allez accoucher dans un hôpital de Rouyn-Noranda ou même en Ontario. Devant ces choix, devant ce choix, des femmes ont décidé d'être provoquées.

Ma question: Est-ce que le ministre était au courant de cette situation? Et que va-t-il faire pour y mettre fin?

Le Président: M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Philippe Couillard

M. Couillard: Bien oui, M. le Président, on est au courant de cette situation, comme d'autres situations de pénurie de médecins partout au Québec. Et d'ailleurs le ministère actuellement est en contact avec l'Association des anesthésistes pour voir à trouver une solution la plus efficace possible pour mieux servir ces femmes et les autres personnes qui ont besoin de soins médicaux en Abitibi.

Maintenant, je trouve presque... bien je vais dire le mot «surprenant» parce que c'est un mot qui est parlementaire, d'entendre le Parti québécois s'interroger et s'indigner d'une pénurie de médecins spécialistes, quand on sait que le médecin spécialiste qui gradue en 2007 a débuté ses études en 1997, année où la coupure des admissions en médecine a été la plus grande au Canada, et ça s'est fait au Québec, ici, par un parti qui ose maintenant s'intituler social-démocrate. Comment peut-on réconcilier le mot «social-démocratie» avec le fait de sabrer les budgets en santé et en éducation, de vider le personnel des deux réseaux et autres politiques semblables dont ils portent la responsabilité et dont leur chef, Mme Marois, vient récemment, dans une entrevue, enfin de reconnaître sa responsabilité dans cette histoire?

Le Président: En question complémentaire, M. le député de Marie-Victorin.

M. Bernard Drainville

M. Drainville: M. le Président, après quatre ans passés comme ministre de la Santé, le gouvernement précédent, c'est lui. Alors, qu'il cesse donc de pelleter la responsabilité de ses décisions sur les gouvernements précédents.

Des voix: ...

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît! Un instant! S'il vous plaît! Je vous demande votre collaboration.

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! M. le whip du gouvernement, s'il vous plaît! Si vous voulez poursuivre, M. le député.

M. Drainville: Je vois le ministre qui lit ses notes, j'espère qu'il aura une réponse un peu plus claire à donner aux femmes du Témiscamingue qui sont placées actuellement devant le choix: ou bien vous accouchez maintenant ou bien vous allez accoucher ailleurs.

Quelles sont les mesures que le ministre va prendre dans les prochains jours pour permettre aux femmes du Témiscamingue d'accoucher chez elles? Ça fait un an, M. le Président...

Le Président: M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Philippe Couillard

M. Couillard: M. le Président, le député a de la difficulté avec le chronomètre et les chiffres, parce que la durée des études médicales pour un spécialiste, c'est 10 ans. Alors, on récolte aujourd'hui la graduation des erreurs catastrophiques de ce parti, dirigé maintenant par la personne qui était au coeur de ces décisions à l'époque où elles ont été prises. Et ce que je lisais, ce ne sont pas des notes, mais un extrait d'entrevue de Mme la députée de Crémazie qui parlait justement de ces erreurs récemment au sujet des mises à la retraite, des coupures qui ont durement affecté le réseau de la santé.

Le Président: Oui, question de règlement, Mme la leader du deuxième groupe d'opposition.

Mme Lemieux: Pour vous indiquer que la quatrième question qui était prévue pour le député de Marie-Victorin... la question complémentaire prévue devait être de 45 secondes. Je n'en ferai pas une maladie, M. le Président...

Le Président: Non, non, vous n'en ferez pas une maladie, mais la question complémentaire est toujours de 30 secondes, madame. Alors, je m'excuse. La question est de 30 secondes, la réponse, de 45.

En question principale, M. le député de Mirabel.

Disponibilité des nouveaux manuels scolaires pour les élèves de secondaire III

M. François Desrochers

M. Desrochers: Merci, M. le Président. Après avoir dû reculer sur la question des bulletins chiffrés, après avoir dû reculer aussi sur la question du redoublement, on constate maintenant d'autres ratés majeurs dans la gestion que fait l'actuel gouvernement sur la réforme Marois en éducation. On pense aux manuels qui ne sont pas actuellement encore approuvés, des manuels qui vont être disponibles fort malheureusement dans moins de trois mois, ce qui laisse peu de temps aux enseignants pour se préparer. Et ce n'est pas la première fois que ça arrive, M. le Président, ça se répète année après année.

Comment la ministre peut-elle expliquer ce nouveau fouillis de la réforme Marois en éducation et expliquer aux parents, aux professeurs que les manuels scolaires, en français, en mathématiques, en histoire et en géographie, pour les élèves qui vont commencer le secondaire III en septembre, ne sont pas encore approuvés?

Le Président: Mme la ministre de l'Éducation.

Mme Michelle Courchesne

Mme Courchesne: M. le Président, je trouve que le député de Mirabel est plutôt... prend ça plutôt de très haut, cette question-là, en disant que nous avons reculé sur les bulletins chiffrés et le redoublement. Je tiens d'abord à lui dire que nous avons d'abord et avant tout écouté la population sur ce dossier-là. Et ce n'est pas l'ADQ, M. le Président, qui va venir nous dire, qui va venir nous dire ce que les familles québécoises veulent en matière d'éducation pour leurs enfants.

● (14 h 40) ●

Je dirais aussi au député de Mirabel que je l'invite à lire très attentivement cet article qui est paru dans *La Presse*, ce matin. Il est très, très clair, dans cet article-là, que les éditeurs vont respecter leurs engagements et que les enfants auront leurs manuels scolaires en septembre. Peu importe le niveau, que ce soit au primaire ou au secondaire, les livres seront prêts, M. le Président, et ça, c'est tout à fait une assurance qu'on peut donner. J'ai même recommunié avec le président de l'Association des éditeurs pour m'assurer que tel était le cas, et tous les enfants du Québec auront accès à leurs livres dès la rentrée.

Le Président: En question complémentaire, M. le député de Mirabel.

M. François Desrochers

M. Desrochers: Merci, M. le Président. J'aimerais rappeler à la ministre de l'Éducation qu'on ne prend pas le problème de très haut. Je l'ai vécu au cours des 10 dernières années, comme enseignant, dans les classes, auprès des élèves.

Et ma question ici, M. le Président: Pourquoi sommes-nous incapables actuellement de fournir du matériel scolaire pédagogique prêt et approuvé pour le

mois de septembre et que la situation est encore pire du côté anglophone, où des délais additionnels s'appliquent? Comment la ministre peut-elle expliquer... accepter un pareil fouillis dans une improvisation dans notre propre système de l'éducation, M. le Président?

Le Président: Mme la ministre de l'Éducation.

Mme Michelle Courchesne

Mme Courchesne: Alors, M. le Président, on reconnaît bien les gens de l'ADQ: semer la confusion. Moi, je vous demande, s'il vous plaît, de vous en tenir aux faits. C'est tellement facile de semer encore une fois des idées qui ne sont pas tout à fait... qui ne correspondent absolument pas à la réalité.

Je viens de vous dire que les étudiants au primaire et au secondaire auront leurs livres pour la rentrée, en septembre. Ce n'est pas un fouillis. Que les programmes et certains livres soient en cours d'approbation en ce moment, c'est tout à fait normal, ça s'est toujours fait comme ça, et cette année et l'an dernier. Et, cette année, les livres seront prêts à temps, M. le Président. Ça, c'est une assurance que j'ai et c'est un suivi que je fais personnellement parce que, tout comme vous...

Le Président: ...s'il vous plaît. En question principale, M. le député de Chauveau.

Mesures envisagées à la suite de l'affaire Norbourg

M. Gilles Taillon

M. Taillon: Merci beaucoup, M. le Président. Les médias nous rappellent tous les jours que 9 000 petits épargnants se sont fait flouer et ont perdu tous leurs avoirs dans l'affaire Norbourg. Loin d'être un montage financier complexe, il apparaît de plus en plus que ceux qui devaient protéger les petits épargnants s'en sont fait passer une petite vite. Bref, sans euphémisme, l'Autorité des marchés financiers a manqué d'autorité.

Alors, quels correctifs le gouvernement a-t-il mis en place pour éviter que pareil scandale se reproduise?

Le Président: M. le ministre du Revenu.

M. Jean-Marc Fournier

M. Fournier: Oui, M. le Président. Il faut rappeler d'abord que le gouvernement du Québec suit le dossier de très près, comme le député est bien au courant, non seulement le suit de très près, mais a beaucoup aussi de compassion à l'égard de ceux qui se sont fait avoir littéralement dans cette affaire.

Je comprends évidemment... Et je vais retenir un peu les propos que je pourrais dire, puisque tout ça est devant les tribunaux au moment où on se parle, M. le Président, je ne veux pas en rajouter plus que ça, autre que de rappeler que le gouvernement est attentif à cette situation-là. Et c'est pourquoi il a déjà été mentionné que toutes les contributions fiscales notamment qui pourraient revenir du fait de tous ces procès et de la

clarté qui serait apportée sur le dossier pourraient être retournées vers les petits investisseurs qui se sont fait avoir dans ce dossier. Donc, le gouvernement suit de très près l'affaire, encore qu'il le fait publiquement avec une certaine réserve, considérant que l'affaire est devant les tribunaux.

Le Président: En question complémentaire, M. le député de Chauveau.

M. Gilles Taillon

M. Taillon: Merci, M. le Président. Est-ce que le gouvernement travaille actuellement à un scénario permettant d'envisager de compenser les victimes de ce scandale?

Le Président: M. le ministre du Revenu.

M. Jean-Marc Fournier

M. Fournier: M. le Président, comme je le disais tantôt, nous avons déjà posé un geste à l'égard de ceux qui se sont fait avoir dans ce dossier-là, annonce qui a été faite il y a déjà d'ailleurs un très bon bout de temps. Je sais que, lorsque nous l'avons fait... je ne me souviens pas d'avoir entendu l'ADQ parler du dossier ou traiter du dossier. Mais je crois comprendre qu'il y a une proposition de l'ADQ en ce moment. Je vais voir quelle est cette proposition plus en détail. Sans doute que ma collègue aux Finances, qui s'intéresse à ces choses-là, sera intéressée d'entendre les solutions proposées par l'ADQ particulièrement là-dessus, de surtout avoir aussi le chiffre qui est associé à cette solution. Je suis persuadé que cette première d'avoir une contribution chiffrée de la part de l'ADQ, pour nous, sera certainement appréciée.

Le Président: En question principale, Mme la députée de Crémazie.

Modifications au programme fédéral Emplois d'été Canada

Mme Lisette Lapointe

Mme Lapointe (Crémazie): M. le Président, le gouvernement fédéral a annoncé en février dernier qu'il réduisait le programme Emplois d'été et qu'il en modifiait les critères, si bien qu'aujourd'hui la grande majorité des organismes québécois qui ont fait une demande se sont vu refuser la possibilité d'embaucher un étudiant pour l'été. Ça touche bien sûr directement les étudiants, mais ça touche aussi les organismes communautaires, les camps de jour, l'industrie touristique et l'industrie culturelle. Bref, dans toutes les régions, les gens sont affectés.

Ma question, M. le Président: Connaisant la situation depuis février dernier, quelle représentation le ministre de l'Emploi a-t-il faite auprès de son homologue fédéral afin de corriger cette situation?

Le Président: M. le ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes.

M. Benoît Pelletier

M. Pelletier (Chapleau): Oui, merci, M. le Président. M. le Président, le programme Placement Carrière-Été effectivement a fait l'objet de coupures budgétaires, de restrictions budgétaires qui nous préoccupent. D'ailleurs, j'en ai saisi mon homologue, Rona Ambrose, le 27 avril dernier.

Maintenant, comme ce programme, M. le Président, fait partie de toute la stratégie d'emploi jeunesse, nous avons annoncé au gouvernement du Canada notre intention d'entamer une négociation permettant au Québec de rapatrier l'ensemble des programmes et des services qui concernent la stratégie d'emploi jeunesse, les mesures également en ce qui concerne les mesures actives d'emploi et également les sommes d'argent qui sont reliées à ce programme. Donc, des négociations sont éventuellement à prévoir avec le gouvernement du Canada.

Et je tiens également à noter, M. le Président, qu'à l'occasion du dernier budget fédéral le gouvernement du Canada a annoncé ceci: qu'il examinera la faisabilité de transférer aux provinces l'enveloppe annuelle de plus de 500 millions de dollars des programmes fédéraux au marché du travail. Alors, le Québec dit oui par rapport à cette offre. Nous sommes intéressés à entamer une négociation à cet égard avec le gouvernement canadien.

Le Président: En question complémentaire, M. le député de Richelieu.

M. Sylvain Simard

M. Simard: Oui, M. le Président, à ce sujet-là, je rappelle au ministre que, depuis 2002, il y a une motion unanime de cette Chambre réclamant que tous les programmes d'emploi soient rapatriés au Québec. La négociation, elle n'a même pas encore commencé. D'ailleurs, nous entendrons tout à l'heure sans doute l'expression «le fruit n'est pas mûr». Mais, M. le Président, est-ce que le ministre peut nous indiquer qu'il fera des représentations immédiatement de façon à ce que ce programme, nécessaire dans toutes nos municipalités, soit...

Le Président: M. le ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes.

M. Benoît Pelletier

M. Pelletier (Chapleau): M. le Président, la motion qui a été adoptée en 2002 faisait état d'un problème qui durait depuis déjà un certain nombre d'années sous le gouvernement du Parti québécois. C'est ça, la différence, M. le Président, c'est ça, la différence entre le gouvernement qu'eux ont formé et le gouvernement que nous formons.

Nous ouvrons des portes, M. le Président, et nous avons de la part d'Ottawa des offres de négociation. Alors, effectivement, le Québec dira présent à cette négociation. Et je suis certain que nous connaissons, dans ce dossier, un succès qui est à la hauteur de tous les autres succès que nous avons connus en matière d'affaires intergouvernementales canadiennes depuis déjà plus de quatre ans.

Des voix: ...

Le Président: Alors, je vous demande votre collaboration, en face de moi, s'il vous plaît. En question principale, M. le député de La Peltrie.

Patients dans les unités de débordement et dans les salles d'urgence

M. Éric Caire

M. Caire: Merci, M. le Président. Hier, j'ai eu l'occasion d'interroger le ministre sur les unités de débordement puis je me suis fait servir la même réponse que le chef de l'opposition officielle et la députée de Lotbinière s'étaient fait sortir quand il et elle ont posé des questions sur le même sujet, à savoir: On n'a rien contre puis on va laisser aller les établissements.

Bien, visiblement, M. le Président, les établissements ne pensent pas que c'est une information qui est très pertinente, parce qu'à l'exception de la Cité de la Santé, qui est le seul exemple que le ministre de la Santé cite, et il le cite à satiété, l'information sur le nombre de patients dans les unités de débordement n'est pas accessible.

Alors, ma question, c'est: Est-ce que le ministre pense que cette information-là est suffisamment pertinente pour s'assurer qu'elle soit diffusée, qu'elle soit publiée et qu'on ait, au Québec, le vrai portrait de nos urgences?

● (14 h 50) ●

Le Président: M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Philippe Couillard

M. Couillard: Bien, M. le Président, en fait, cette information est accessible parce qu'il s'agit de patients hospitalisés qui ne sont plus sous la responsabilité, le plus souvent, du médecin de l'urgence.

Mais, sur la question fondamentale des unités de débordement, hier, on a abordé la question et le député de La Peltrie a commencé par dire — ce qui est faux — que le gouvernement avait créé les unités en 2004. Or, j'ai trouvé le programme électoral de l'ADQ en 2003, et déjà ça existait, les unités de débordement. Et voici ce que disait le programme électoral de l'ADQ à la page 34 — mes yeux commencent à vieillir malheureusement — alors: Le «gouvernement adéquate — hypothétique à l'époque comme encore aujourd'hui — créera des unités — alors, le numéro 4 — transitoires connexes aux urgences de chaque hôpital afin de préserver la dignité des patients en attente sur des civières dans les urgences».

Et un communiqué de presse, en mars, du 16 mars, en 2003, de Dre Lescop, qui à l'époque était la porte-parole en santé du chef de l'ADQ: «Nous demanderons à chaque centre hospitalier de créer des salles de lits d'observation où seront regroupés tous les patients installés sur une civière», etc.

Alors, non seulement les unités existaient déjà, mais l'ADQ recommandait leur déploiement plus important en 2003, alors que maintenant on prétend que nous les avons créées et qu'il ne faut pas en faire. Alors, il

faudrait avoir un peu de bon sens là-dedans, M. le Président, garder la cohérence. Je sais que c'est difficile, du côté de l'ADQ, parce qu'il y a des changements de position extrêmement fréquents, mais il faut garder la cohérence.

Le Président: En question complémentaire, M. le leader...

Une voix: ...

Le Président: Question de règlement.

M. Proulx: Je constate depuis le début de la période de questions que nos collègues d'en face utilisent davantage le terme «ADQ» qu'«opposition officielle». Si on est dans un forum parlementaire et si vous nous permettez d'utiliser à satiété les termes qui désignent chacun de nos partis, c'est peut-être moins gênant aujourd'hui d'être membres de l'ADQ que du Parti libéral du Québec.

Le Président: M. le leader du gouvernement.

M. Fournier: On prend note, on prend note du message du leader de l'opposition officielle. De notre côté, Parti libéral du Québec, PLQ, ça nous fait plaisir puis on n'est pas gênés.

Le Président: Alors, nous allons poursuivre la période de questions. En question complémentaire, M. le député de La Peltrie.

M. Éric Caire

M. Caire: M. le Président, le débat n'est pas à savoir: Est-ce que je suis pour, est-ce que je suis contre? La question est simple. Même lui...

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! S'il vous plaît! S'il vous plaît!

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît!

Des voix: ...

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît!

Des voix: ...

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît!

Des voix: ...

Le Président: À l'ordre! En question complémentaire, M. le député de La Peltrie.

M. Caire: Je suis sûr que, s'il prête attention, il va être capable de la comprendre. Extrêmement simple: avoir le vrai portrait des urgences, c'est une question de leadership. C'est un mot qui n'est peut-être pas familier

au ministre, là, mais il peut, s'il veut, nous donner le vrai portrait.

Alors, est-ce qu'il va cautionner la rétention d'informations parce qu'elle fait son affaire ou il va la...

Le Président: S'il vous plaît!

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! M. le ministre de la Santé et des Services sociaux.

M. Philippe Couillard

M. Couillard: M. le Président, il n'y a aucune rétention d'informations, toutes ces informations-là sont accessibles auprès de chaque centre hospitalier. Je rappelle qu'il s'agit de malades admis qui ne sont plus sous la responsabilité des médecins de la salle d'urgence, ils ne sont donc pas sous la statistique «salles d'urgence» parce qu'ils sont traités par un médecin consultant de l'hôpital, et chaque hôpital est en mesure de donner ces chiffres-là.

Mais cet épisode qu'on vient de citer, des lits de débordement, illustre, je dirais, une façon de procéder de l'opposition officielle dans plusieurs dossiers, dont la question nationale puis, aujourd'hui, la santé. Ce qui est en cause, M. le Président, ce n'est pas le manque de sincérité de l'opposition officielle, que je ne questionne pas, c'est le nombre de sincérités successives.

Le Président: En question principale, M. le député de Bertrand.

Tracé du prolongement de l'autoroute 30

M. Claude Cousineau

M. Cousineau: Merci, M. le Président. M. le Président, le premier ministre du nouveau gouvernement libéral dit qu'il veut écouter la population, qu'il a compris le message du 26 mars dernier.

Or, M. le Président, la population du comté de La Prairie, en Montérégie, s'est clairement prononcée aux élections générales. Cette population demande au gouvernement de reconsidérer sa décision d'utiliser le tracé sud pour le prolongement de l'autoroute 30. Le tracé nord, pour une vaste coalition d'intervenants, est la solution la plus logique, puisqu'il ne reste que 5,5 km à compléter sur la 132 pour assurer la fluidité de la circulation et la sécurité quotidienne des citoyens.

Est-ce que la ministre des Transports, membre de ce gouvernement qui se veut près de la population, entend revoir cette décision fortement contestée d'utiliser le tracé sud et peut-elle nous déposer les coûts comparatifs des deux tracés?

Le Président: Mme la ministre des Transports.

Mme Julie Boulet

Mme Boulet: Alors, M. le Président, le gouvernement libéral est très fier. Après 30 années d'attente, c'est un gouvernement libéral qui va offrir une véritable voie de contournement à la grande région métropolitaine de Montréal.

Alors, M. le Président, il y avait évidemment deux projets à l'étude: le tracé sud, le tracé nord. Et pourquoi on a choisi le tracé sud? Bien, il y a plusieurs bonnes raisons: premièrement, le BAPE a recommandé le tracé sud; deuxièmement, pour assurer la sécurité et la fluidité en séparant le transit national et régional du transit local; troisièmement, parce que l'ensemble des intervenants et la grande majorité de la population désirent le tracé sud; et parce que, pour faire une véritable voie de contournement, c'est le tracé sud qui nous donne cette solution-là.

Le Président: En question complémentaire, M. le député des Îles-de-la-Madeleine.

M. Maxime Arseneau

M. Arseneau: Merci, M. le Président. Dans le dossier de la 30 justement, est-ce que le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec va, lui, entendre la voix des agriculteurs du Québec et de la Commission de protection du territoire agricole du Québec qui, dans trois avis consécutifs, a recommandé le tracé nord et qui dit qu'il faut protéger le territoire, parmi les plus belles terres agricoles du Québec? Est-ce que ce ministre va intervenir auprès de sa collègue pour que le tracé soit modifié — il est encore temps, M. le Président — pour protéger les terres agricoles du Québec parmi les meilleures?

Le Président: M. le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

M. Laurent Lessard

M. Lessard: Alors, M. le Président, il me fait plaisir d'intervenir. Ça fait tellement longtemps qu'on attendait une question en agriculture. Il aura fallu attendre huit périodes de questions, quelque 80 questions plus tard.

Pour le dossier qui nous intéresse aujourd'hui, on travaille en collaboration avec le ministère des Transports. Ça a fait l'objet...

Une voix: ...

M. Lessard: ... — du BAPE — donc d'une étude sérieuse faite par une institution reconnue. Et toutes ces étapes-là ont été franchies avec succès. J'ai eu même l'occasion de rencontrer les producteurs agricoles en 2005, lors du congrès de l'UPA, qui sont venus me rencontrer, ils nous ont sensibilisés dans cette dynamique-là. Toutefois, les décisions, là, ont été rendues, et on est contents, on se satisfait maintenant du fait que les travaux vont se réaliser. Merci.

Le Président: En question principale, M. le député de Prévost.

Réforme des conseils d'agglomération

M. Martin Camirand

M. Camirand: M. le Président, je m'exprime. Il y a une semaine, la ministre des Affaires municipales

déposait son projet de loi n° 6. Selon ce que la ministre nous a dit, je cite: «...notre fenêtre d'opportunité vise à faire en sorte que l'ensemble des amendements [proposés] seront adoptés d'ici le 22 juin.» J'en doute. Il reste donc quatre semaines pour régler l'ensemble des problèmes des conseils d'agglomération de Longueuil qui préoccupent grandement la population des villes concernées, et certains maires n'ont pas été consultés.

Où la ministre est-elle rendue dans l'état d'avancement de son casse-tête à la pièce en regard de son échéancier initial?

Le Président: Mme la ministre des Affaires municipales et des Régions.

Mme Nathalie Normandeau

Mme Normandeau: M. le Président, je remercie notre collègue de sa question, il me permet certainement de rappeler les objectifs que nous poursuivons avec ce projet de loi qui a été déposé. Le premier objectif, certainement c'est de s'assurer que les citoyens contribuables, payeurs de taxes soient les grands gagnants des changements que nous proposons aux agglomérations.

M. le Président, nous croyons que les citoyens doivent recueillir les fruits à la fois sur leurs comptes de taxes et également sur les services publics qu'ils reçoivent de l'agglomération. Donc, M. le Président, ce que nous voulons, c'est des gains d'efficacité pour les citoyens sur leurs comptes de taxes et des gains d'efficacité quant aux services qu'ils reçoivent de l'agglomération.

Pour ce qui est du processus, M. le Président, que j'ai choisi de privilégier, c'est un processus qui mettra et qui met déjà à contribution les élus municipaux concernés. Exemple concret: j'ai rencontré, la semaine dernière, les maires de Saint-Augustin et de L'Ancienne-Lorette, je rencontre, cet après-midi, la mairesse de Québec, j'ai eu l'occasion bien sûr de rencontrer et de discuter avec des maires de la Rive-Sud, de l'agglomération de la Rive-Sud de Montréal, et nous entreprenons actuellement le travail pour l'agglomération de Longueuil, l'agglomération de Montréal également, M. le Président.

Ceci étant, j'aimerais certainement, à ce stade-ci, connaître la position, la vraie position de l'ADQ sur la réforme des conseils d'agglomération, étant entendu qu'ils ont toujours été silencieux sur cette...

Le Président: En question complémentaire, M. le député de Prévost.

M. Martin Camirand

M. Camirand: M. le Président, je m'exprime à nouveau. Les fruits coûtent cher au niveau des conseils d'agglomération.

Est-ce que la ministre est consciente que son dernier projet de loi suscite une grande inquiétude, puisqu'il permet au conseil d'agglomération de Longueuil de modifier à la majorité des deux tiers exprimés les quotes-parts payées par les municipalités, ce qui dans les faits pourrait permettre à la ville dominante d'imposer ses façons de faire?

Le Président: Mme la ministre des Affaires municipales et des Régions.

Mme Nathalie Normandeau

Mme Normandeau: M. le Président, dans le dossier de l'organisation municipale, ça a toujours été la confusion du côté de l'ADQ. Quelle était la position du chef actuel de l'opposition officielle, chef de l'ADQ? Ça a été, M. le Président... il s'est fait...

Des voix: ...

Mme Normandeau: M. le Président, il s'est fait le défenseur d'une île, une ville...

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! Mme la ministre.

Mme Normandeau: Alors, M. le Président, à l'époque le chef de l'opposition officielle s'est fait le grand défenseur d'une île, une ville. Quelques années plus tard...

Des voix: ...

● (15 heures) ●

Mme Normandeau: Effectivement, une île, une ville forcée, M. le Président. Quelques années plus tard, M. le Président, paraît une nouvelle opportunité pour l'ADQ, celle des défusions municipales. Alors, M. le Président, un jour, c'est pour la fusion, un jour, ils sont pour la défusion...

Une voix: ...

Le Président: Vous avez posé votre question, la réponse est à la ministre. Je vous demande votre collaboration.

Des voix: ...

Le Président: Je vous demande votre collaboration. Mme la ministre.

Mme Normandeau: M. le Président, si on avait sincèrement à résumer la position de l'ADQ non seulement dans le dossier des agglomérations, mais dans tous les dossiers, c'est: Ni pour ni contre, bien au contraire, M. le Président.

Le Président: En question principale, Mme la députée de Taillon.

Intentions concernant l'organisation municipale dans l'Ouest-de-l'Île de Montréal

Mme Marie Malavoy

Mme Malavoy: Merci, M. le Président. Le responsable des circonscriptions de l'Ouest-de-l'Île de Montréal pour le Parti libéral du Québec se plaint aujourd'hui, et je cite, que «la communauté anglophone est enragée», mais il ne s'inquiète pas d'une défection des anglophones. Je le cite de nouveau: «...cela va

dépendre un peu des défusions; on nous dit que ce sera réglé pour juin.»

M. le Président, j'aimerais demander à la ministre des Affaires municipales: Qu'est-ce qui sera réglé pour juin? J'aimerais lui demander si elle compte offrir aux défusionnistes quelque chose afin d'endiguer la défection des anglophones du Parti libéral du Québec.

Le Président: Mme la ministre des Affaires municipales et des Régions.

Mme Nathalie Normandeau

Mme Normandeau: Merci, M. le Président. Je pense que c'est important de rappeler que la députée fait partie d'un gouvernement qui a imposé les fusions municipales aux citoyens du Québec, M. le Président. C'est un héritage qu'ils doivent aujourd'hui porter, et je pense que l'on a attaqué de plein front, de plein fouet, la démocratie municipale en imposant les fusions forcées aux citoyens du Québec, M. le Président.

Pour ce qui est bien sûr de toute la question entourant la réforme des conseils d'agglomération et les changements que nous proposons, il est évident, M. le Président, que nous avons privilégié le fait de travailler avec les élus municipaux. Nous allons donc construire les solutions avec eux, et je peux assurer la députée et l'ensemble des citoyens concernés par les agglomérations que les changements qui seront apportés, avec le concours et la collaboration des partis d'opposition ici, à l'Assemblée nationale, se feront au grand bénéfice, au grand avantage des citoyens, M. le Président, qui sont visés.

Le Président: En question principale, M. le député de Chambly.

Mesures visant à contrer la hausse du prix de l'essence

M. Richard Merlini

M. Merlini: Merci, M. le Président. Hier, le ministre des Ressources naturelles a parlé, et, hier soir, le prix de l'essence, dans la région de Québec, a grimpé: 1,16 \$ à 1,22 \$.

Des voix: ...

Le Président: S'il vous plaît! S'il vous plaît! S'il vous plaît! Je vous demande votre collaboration. M. le député de Chambly.

M. Merlini: Est-ce que le député de Kamouraska-Témiscouata... est-il conscient qu'il est maintenant ministre et que son parti, que je ne nommerai pas, est au pouvoir depuis 2003? À quel moment le ministre va-t-il cesser de parler et finalement agir?

Le Président: M. le ministre des Ressources naturelles.

M. Claude Bécharde

M. Bécharde: Oui, oui, M. le Président. Enfin, ils peuvent parler, alors peut-être que ça va avoir un

effet. M. le Président, j'ai parlé mais, dans la région de Montréal, l'essence a baissé. Alors, il y a un effet, à Québec, que je donne; il semble que je ne donne pas le même à Montréal. Alors, il y a quelque chose qui se passe à Trois-Rivières.

Sérieusement, M. le Président. M. le Président, on a dit qu'on prendrait cette question-là très au sérieux. On étudie différentes options et on va agir. Soyons très clairs: nous allons agir. Mais ce qui serait important et ce qui serait intéressant, parce que je comprends que le député n'a pas le passé de défenseur des pétrolières qu'a le deuxième parti d'opposition, mais ce qui serait intéressant, c'est d'entendre de la part du député une proposition. Si jamais on avait besoin de votre aide pour modifier quoi que ce soit, si on avait besoin de votre appui, est-ce qu'ils vont nous appuyer, est-ce qu'ils vont être contre? Parce que c'est beau de dire que ça monte, que ça bouge, quelle est la proposition, quelle est la solution que l'ADQ va mettre de l'avant? Et souhaitons qu'ensemble, si on parle ensemble, bien on va aider les contribuables à avoir plus d'argent dans leurs poches et à faire en sorte que les prix de l'essence diminuent.

Le Président: En question principale, Mme la députée de Taschereau.

Stratégie visant à assurer le succès des Fêtes du 400e anniversaire de Québec

Mme Agnès Maltais

Mme Maltais: Nous sommes à 223 jours du début des festivités des Fêtes du 400e de Québec, dans lesquelles près de 100 millions de dollars de fonds publics ont été investis. L'inquiétude quant au succès de cet événement se fait de plus en plus sentir, notamment à Québec. La mauvaise presse, les problèmes de marketing de l'événement et la récente querelle entre le comité organisateur des fêtes et l'artiste Céline Dion font en sorte que plusieurs se questionnent, à tort ou à raison, sur la capacité de la société à mobiliser autour de grands événements.

Est-ce que le ministre responsable de la Capitale-Nationale peut nous indiquer si son gouvernement est partie prenante à des actions permettant de s'assurer non seulement du succès de ces fêtes, mais qu'elles soient surtout davantage rassembleuses?

Le Président: M. le ministre responsable de la Commission de la capitale nationale.

M. Philippe Couillard

M. Couillard: M. le Président, à mesure que l'on connaît le programme extraordinaire des Fêtes du 400e, l'enthousiasme, on sait qu'il naît, il grandit, il est normal qu'il soit croissant à mesure qu'on s'approche de l'échéance.

La participation du gouvernement du Québec, elle le sait bien, est d'abord de siéger au niveau de la Société des Fêtes du 400e, d'avoir un commissaire qui fait le lien entre le gouvernement et cette société, et de s'être déjà engagé sur

des legs qui vont aller au-delà des Fêtes du 400e, comme la Promenade de Champlain d'ailleurs, qui va être réalisée et qui commence à prendre forme sur les rives du Saint-Laurent, qui va redonner accès au Saint-Laurent à la population de Québec, encore une fois pour une période qui dépassera de plusieurs années les Fêtes du 400e. Et même chose pour la contribution du gouvernement fédéral qui également s'engage dans les projets de programmation.

Sur la fin de la question de la députée, nous sommes exactement en accord avec elle, ces fêtes doivent être des éléments populaires, rassembleurs, accessibles, c'est la raison pour laquelle la Société du 400e est extrêmement attentive à choisir les événements afin qu'ils correspondent à cette définition.

Le Président: Alors, ceci met fin à la période de questions et réponses orales.

Motions sans préavis

Nous en sommes maintenant à la rubrique des motions sans préavis. M. le ministre des Ressources naturelles et de la Faune.

Souligner le Mois de l'arbre et des forêts

M. Béchard: Oui. Oui, M. le Président. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec le député de Montmagny-L'Islet et la députée de Rouyn-Noranda, la motion suivante:

«Que l'Assemblée nationale souligne le Mois de l'arbre et de la forêt en reconnaissant l'importance de cette ressource pour le développement économique du Québec et la protection des écosystèmes.»

Le Président: Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion? MM. les leaders, consentement pour débattre?

M. Fournier: Excusez-moi, M. le Président, je voulais justement vous dire qu'il y avait un consentement, sans débat.

Mise aux voix

Le Président: Est-ce que cette motion, proposée par M. le ministre des Ressources naturelles et M. le député de Rouyn-Noranda—Témiscamingue et du comté de Montmagny-L'Islet, est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président: Adopté.

Il n'y a pas d'avis touchant les travaux des commissions.

Renseignements sur les travaux.

La période des affaires courantes étant terminée, nous allons passer maintenant aux affaires du jour, soit la poursuite du débat sur le discours d'ouverture.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Alors, aux affaires prioritaires, l'Assemblée poursuit le débat du

discours d'ouverture de la session, prononcé par M. le premier ministre le 9 mai 2007, et sur la motion de censure présentée par Mme la leader du deuxième groupe d'opposition et députée de Bourget.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 23 h 2 min 14 s ont été utilisées dans le cadre de ce débat. Il reste donc 1 h 57 min 46 s réparties comme suit: 2 min 49 s au groupe parlementaire formant le gouvernement; 26 min 54 s au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; et 28 min 3 s au groupe parlementaire formant le deuxième groupe d'opposition; il y aura à la suite 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique. Alors, je céderais volontiers la parole à un intervenant... si j'en trouvais un. Alors... Vous êtes le dernier. Parfait.

Est-ce que j'ai un intervenant de la deuxième opposition? Sinon, je vais procéder à demander au gouvernement s'il a un intervenant pour deux minutes. Et sinon je vais suspendre en attendant de trouver un intervenant, à moins que vous soyez prêt?

Une voix: ...

Le Vice-Président (M. Chagnon): O.K. Alors, je suspends pour cinq minutes.

(Suspension de la séance à 15 h 9)

(Reprise à 15 h 17)

**Souligner la contribution
de la Fondation des maladies
du coeur au traitement et à la
prévention des maladies cardiovasculaires**

Le Vice-Président (M. Chagnon): Alors, nous avons annoncé, aux affaires prioritaires, la poursuite du débat sur le discours d'ouverture. Nous allons revenir — revenir — à la demande et au consentement général, pour une motion sans préavis concernant la Fondation des maladies du coeur, et je demanderais au ministre de la Santé de nous la formuler. M. le ministre.

M. Couillard: Merci. Merci, M. le Président. Nous voudrions, je pense, tous, souligner la présence des représentants de la fondation dans les tribunes et solliciter le consentement afin que nous puissions présenter cette motion sans préavis, présentée conjointement par moi-même, le député de La Peltrie ainsi que le député de Charlevoix. La motion se lit de la façon suivante:

«Que l'Assemblée nationale souligne la contribution remarquable de la Fondation des maladies du coeur au traitement et à la prévention des maladies cardiovasculaires, à l'occasion de la Journée de sensibilisation de la fondation.»

Le Vice-Président (M. Chagnon): Est-ce que la motion... Est-ce qu'il y a un consentement pour recevoir la motion? Consentement pour recevoir la motion.

Est-ce qu'il y a un débat sur la motion?

Mise aux voix

Alors, la motion, je comprends, est adoptée sans débat. Alors, c'est une motion conjointe, je crois? Motion conjointe du député de La Peltrie, du député de Charlesbourg... de Charlevoix et du ministre de la Santé, c'est ça? Et des Services sociaux, vous faites bien de me corriger régulièrement là-dessus. Alors, je comprends que la motion est adoptée. La motion est adoptée.

Je vais suspendre les débats en attendant.

(Suspension de la séance à 15 h 18)

(Reprise à 15 h 19)

Affaires du jour

Affaires prioritaires

**Reprise du débat sur le discours d'ouverture
et sur la motion de censure**

Le Vice-Président (M. Chagnon): ...la députée de Rouyn-Noranda—Témiscamingue à nous faire son premier discours à l'Assemblée nationale. Alors, madame, je vous cède la parole.

Mme Johanne Morasse

Mme Morasse: Merci, M. le Président. Tout d'abord, j'aimerais vous féliciter pour votre élection à la présidence de l'Assemblée nationale. J'aimerais également féliciter tous les députés qui se sont mérité la confiance des citoyens et citoyennes de leur circonscription pour les représenter ici, au Parlement du Québec. C'est avec enthousiasme et dévouement que je compte servir la population en participant activement aux travaux parlementaires de cette Trente-huitième Législature.

● (15 h 20) ●

Le 26 mars dernier, les électeurs de Rouyn-Noranda—Témiscamingue ont mis fin à une longue absence féminine de la politique tant provinciale que fédérale. En effet, les régions d'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec n'avaient jamais élu, jusqu'à ce jour, une femme députée. Malgré cet ajout, le pourcentage de femmes élues à l'Assemblée nationale a subi une baisse significative. C'est donc dire qu'il reste du travail à faire pour convaincre les Québécoises de la nécessité de prendre la place qui leur revient au sein des divers gouvernements.

Cette victoire n'aurait jamais été possible sans l'appui de tous les bénévoles de mon équipe qui ont bravé les tempêtes de neige et les pluies verglaçantes pour mener à bien cette campagne électorale. Le professionnalisme de ces personnes de coeur n'a d'égal que le dévouement pour la cause souverainiste. Je tiens donc à vous remercier vivement, chers compatriotes, pour le support indéfectible dont vous avez fait preuve.

Il y a bien sûr toute ma famille, mon père, ma mère, mes six soeurs, mon frère, mes neveux et nièces, mon beau-frère et mes belles-soeurs, mes oncles et mes tantes, qui se sont mobilisés sans relâche pour faire de

cette aventure une expérience enrichissante et inoubliable. Merci à vous tous que j'aime tant.

Des mercis tout particuliers s'adressent à mes enfants: Geneviève, Catherine, Joseph, Xavier, Ursule et Marcel junior. Cette fois-ci, je n'ai pas pris de chance, j'ai écrit leurs noms sur ma feuille pour ne pas en oublier comme le 26 mars dernier, en raison de l'émotion qui m'habitait ce soir-là. J'éprouve présentement une fébrilité semblable, car, il faut le dire, s'adresser pour la première fois en ces lieux jadis fréquentés par d'illustres personnages qui ont contribué à faire du Québec ce qu'il est maintenant provoque des petits chatouillements dans la gorge.

Mes enfants ont été ma principale source de motivation pour faire le saut en politique. Comme tous les parents fous de leurs enfants, j'ai toujours voulu leur fournir ce qu'il y avait de mieux pour s'épanouir pleinement. Mais voilà, ce que j'espère pouvoir leur offrir de plus durable ne s'achète pas, il se mérite, et je trouve que mes enfants méritent grandement un pays bien à eux, tout comme tous les Québécois et Québécoises méritent leur Québec souverain. À ma grande surprise, le rôle de spectateur ne leur suffisait pas. Nous avons donc amorcé ensemble, mes enfants et moi, et toute ma famille, et toute mon équipe, ce parcours vers la quête de notre pays.

J'ai eu la chance de poursuivre mes études doctorales en foresterie à Helsinki, en Finlande. Ce fut pour moi une révélation de constater qu'un pays d'environ 6 millions d'habitants, semblable au Québec, avait réussi à conserver sa langue et sa culture, même si les Finlandais sont les seuls à parler le finnois dans le monde. L'invasion par les pays voisins et la mondialisation n'ont jamais eu raison de leur identité. Bien sûr, ils sont conscients de la nécessité de pouvoir maîtriser d'autres langues afin d'avoir une ouverture enrichissante sur la scène internationale, mais la liberté que leur procure le statut de pays souverain est des plus enviables. Le fait de contrôler leur impôt, leurs lois et leur développement leur permet de ne pas se limiter à vouloir éliminer la malbouffe dans les repas du midi à... Pardon, je me reprends, le fait de contrôler leur impôt, leurs lois et leur développement leur permet de ne pas se limiter à vouloir éliminer la malbouffe dans les écoles. Bien au contraire, la Finlande procure gratuitement, depuis plusieurs années, le repas du midi à tous les enfants du pays, et ce, à partir de la garderie jusqu'à la fin du secondaire. C'est ce genre de programme que l'on peut se permettre quand nos impôts sont utilisés efficacement plutôt que de laisser le fédéral en décider autrement.

Le Parti québécois m'a confié l'immense responsabilité de critique en matière de ressources naturelles. C'est un défi que je compte relever avec générosité en termes de partage de connaissances et de pistes de solution pour venir en aide au monde forestier, qui vit présentement la pire crise de son histoire. Pour les 10 000 travailleurs et travailleuses qui ont perdu leurs emplois, il importe peu de savoir qui apporte des solutions pour retrouver leurs emplois, mais bien quand et à quelles conditions.

À ce chapitre, le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Béchard, a récemment prononcé un discours devant le Conseil de l'industrie forestière du Québec où il annonce qu'il lancera un vaste plan de reboisement, le plus ambitieux que le Québec a connu au cours des 30 dernières années. Il serait fortement

souhaitable que le ministre ne limite pas son ambitieuse stratégie de reboisement à des millions de plants mis en terre, car, comme l'a si bien dit le premier ministre, M. Charest, lors de son discours d'ouverture: «La réussite n'est pas affaire de taille ni de nombre, mais elle est affaire de coeur et de génie. Ce que nous commande le coeur, c'est de faire davantage confiance aux communautés locales en matière de gestion forestière, et ce que nous commande le génie, c'est d'investir davantage en recherche et développement en matière de forêt et de produits forestiers.»

La consolidation des usines de sciage proposée par l'industrie forestière vise essentiellement à augmenter la compétitivité économique des biens de commodité comme le deux-par-quatre, produits forestiers qui, soit dit en passant, se dirigent dangereusement vers la fin de leur cycle de vie. Il s'avère périlleux de vouloir fermer plus de la moitié de nos usines de sciage afin de rediriger leur CAAF vers des méga-usines qui produisent plus et à moindre coût, sans pour autant avoir au préalable établi un plan de relance des villes et villages touchés par ces fermetures. C'est pourquoi il serait incohérent de vouloir abolir le programme de crédits fiscaux pour les régions ressources puisque ce programme d'accompagnement a largement fait ses preuves en capacité de stimuler le développement d'industries innovantes en région. Ce sont ces mêmes industries qui seraient toutes désignées pour relancer l'industrie forestière du Québec dans un contexte de diversification et de valeur ajoutée aux produits transformés: le bois lamellé-collé, le bois modifié thermiquement, des composantes de maison, du bois polymère, des biocombustibles, des produits pharmaceutiques, des produits forestiers ligneux, et j'en passe. Ceux-ci ne sont que quelques exemples de produits qui n'attendent qu'un petit coup de pouce pour prendre le relais d'une saine gestion de nos forêts où le bien-être de nos collectivités a préséance sur le profit corporatif.

Le discours inaugural est plutôt timide en matière d'industrie minière. Pourtant, cette industrie est tout aussi soumise aux fluctuations des marchés que celle du bois. Le prix des métaux affiche présentement des sommets inégalés. Ces années de vaches grasses seraient l'occasion toute indiquée pour investir dans la deuxième et troisième transformation des métaux. Avec un coût d'énergie hydroélectrique des plus bas au monde et une concentration d'expertise minière enviable, l'industrie des produits miniers devrait prendre le virage de l'innovation et de la diversification des produits, ce qui la rendrait moins vulnérable aux caprices boursiers de ce secteur de notre économie.

Pour le moment, les développeurs miniers doivent ronger leur frein au chapitre de la mise en chantier d'exploration et d'exploitation de gisements miniers. En effet, les professionnels du ministère de l'Environnement en Abitibi-Témiscamingue sont tellement débordés qu'il faut attendre en moyenne de 12 à 18 mois pour obtenir un permis d'intervention. Comme leur travail est essentiel à une saine gestion du territoire, il serait urgent d'augmenter significativement les effectifs du ministère de l'Environnement à Rouyn-Noranda.

Je m'en voudrais de passer sous silence tout le secteur agricole qui, lui aussi, connaît des moments difficiles. Pour relancer cette économie, l'UPA de l'Abitibi-Témiscamingue propose une stratégie où l'on

maximise l'occupation des produits régionaux sur les tablettes des épiceriers et un partage plus équitable des recettes entre les producteurs et les transformateurs de produits agricoles. Cette stratégie s'inscrit dans la volonté d'avoir un meilleur contrôle sur toute la chaîne de production des aliments et encore une fois une distribution plus équitable de la recherche.

Je voudrais également vous parler de d'autres secteurs où les gens de l'Abitibi-Témiscamingue, et plus particulièrement ceux de l'Agence de santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, ont déposé un projet, il y a de cela plus de quatre ans, en matière de santé, pour pouvoir embaucher des infirmières praticiennes. Et j'ai eu le plaisir de parler au ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Couillard, qui m'a dit que le projet suivait son cours et qu'il serait probablement possible d'ici peu d'embaucher des infirmières praticiennes qui, rappelons-le, peuvent traiter de 800 à 900 patients lorsqu'elles accompagnent un médecin dans ses tâches de soins de santé.

Alors, moi, ce que j'aimerais savoir auprès du ministre de la Santé, c'est, bien sûr si on peut les embaucher, quelles seront les conditions de travail qu'on leur offrira, parce qu'il sera difficile de pouvoir les attirer au Québec puisque les infirmières praticiennes existent déjà en Ontario et leurs conditions de travail salariales sont de 20 % à 25 % plus élevées que celles du Québec. Alors ça, c'est au niveau de la santé.

● (15 h 30) ●

Au niveau de l'éducation, il faudra là encore innover parce que, malgré le boum minier ou grâce au boum minier, on a besoin présentement de 600 travailleurs miniers pour pouvoir combler la demande au niveau de toute cette effervescence, là, du domaine minier, mais nos écoles professionnelles ne peuvent produire qu'une centaine de ces étudiants par année. Alors, il faudra mettre de l'avant beaucoup d'énergie pour pouvoir produire davantage de ces travailleurs miniers qui sont en grande demande. Puis de plus on se les fait voler, là, de toutes parts parce que cette effervescence minière se retrouve également ailleurs au Canada et dans le reste du monde. Et l'Abitibi-Témiscamingue est reconnue pour sa grande expertise en matière de formation de travailleurs miniers, et on en perd beaucoup, là, au profit d'autres pays ou ailleurs dans le pays.

Alors, le temps file, et, en terminant, j'aimerais, M. le Président, conclure en remerciant tous mes collègues du Parti québécois, avec qui je compte bien consacrer toutes mes énergies pour mener à bien le grand projet de société qu'est la souveraineté du Québec. Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Je vous remercie beaucoup, Mme la députée de Rouyn-Noranda—Témiscamingue. Et j'inviterais maintenant le député de Trois-Rivières qui, s'il est intervenu en cette Chambre, en est quand même à son premier discours dans cette Chambre. Alors, à vous, M. le député de Trois-Rivières.

M. Sébastien Proulx

M. Proulx: M. le Président, j'ai eu l'occasion, moi également, comme le disait la collègue de Bourget

et leader du deuxième groupe d'opposition, d'intervenir dans cette Chambre à différentes raisons mais jamais pour y faire un premier discours. Et c'est avec beaucoup de fierté, un grand privilège, que je suis ici, aujourd'hui, pour m'adresser à vous, et aux gens de Trois-Rivières, et aux gens qui me sont chers.

D'abord, je profite de l'occasion pour vous féliciter vous-même. Je n'ai pas eu l'occasion de le faire en cette Chambre, alors je le fais aujourd'hui, d'entrée de jeu: toutes mes félicitations pour votre élection et à cette présidence.

Je ne veux pas faire redondant, je comprends que je suis parmi les derniers qui a à m'adresser devant vous, aujourd'hui, mais je veux quand même... il est d'office de le faire, de remercier certaines personnes qui me sont chères et qui ont participé avec moi à cette élection du nouveau député de Trois-Rivières, membre du caucus de l'opposition officielle et de l'Action démocratique du Québec. Alors, ces gens-là, bien c'est des gens de mon organisation. On a mis sur pied rapidement, avant le déclenchement de l'élection, un groupe de travail assez important qui a eu un rôle essentiel à jouer dans cette élection-ci.

J'ai eu l'occasion, dans les dernières années, de travailler au sein de cette enceinte. J'ai eu l'occasion de côtoyer le chef de l'opposition actuel, l'ensemble du caucus adéquate, mes collègues de Vanier, de Lotbinière, de Beauce-Nord et de Chutes-Chaudière, et j'ai eu l'occasion de travailler avec eux à la préparation de ces débats. Donc, c'est avec beaucoup de fierté qu'aujourd'hui je prends la parole à titre de député de Trois-Rivières et de leader de l'opposition officielle.

Le comté de Trois-Rivières, c'est un comté important politiquement, M. le Président, dans l'histoire du Québec. Vous le savez, il y a un premier ministre qui a sa statue à l'extérieur, Maurice Le Noblet Duplessis, qui a quand même été là de nombreuses années. Qu'on soit pour, qu'on soit contre l'héritage qu'il laisse à la population, le débat qu'il faisait, le style de politique qu'il faisait, les discussions qu'il avait, c'était un homme de son temps et c'était à une époque qui n'est pas du tout la mienne, mais il faut quand même reconnaître que, pendant de nombreuses années, au Québec, il y a un député de Trois-Rivières qui a mené les affaires de l'État et qui l'a fait en laissant sa marque au Québec.

Et, à ce sujet-là, c'est avec beaucoup de fierté — et le sens des responsabilités, je dirais, est jumelé à la fierté — qu'aujourd'hui je réalise pleinement ce que c'est, d'être député de Trois-Rivières, dans une ville qui vit beaucoup au rythme de la politique. Pour vous donner une anecdote, M. le Président, durant la dernière élection, j'avais l'occasion et le bonheur de défendre mon option politique et de défendre mon organisation électorale au sein de différents débats, autant à la télévision qu'à la radio. Mais, seulement dans le comté, moi et mes adversaires des deux autres formations, on a fait sept ou huit débats localement. Alors, c'est dire à quel point les gens de Trois-Rivières étaient très intéressés à nous entendre et à entendre la vision des choses. Que ce soient des étudiants, que ce soient des organisations commerciales, les chambres de commerce, des organisations communautaires, il y avait énormément de gens qui souhaitaient entendre les candidats et candidates de l'ADQ.

Trois-Rivières, c'est une grande ville aussi, hein? C'est la neuvième ville en importance au Québec. C'est la deuxième plus ancienne ville au Québec, également. On parle beaucoup, ces temps-ci et depuis quelque temps, du 400e de la ville de Québec, mais il ne faut pas oublier qu'en 2009 la ville de Trois-Rivières fêtera son 375e, étape importante, hein, pour une municipalité qui, d'année en année, là, cherche toujours à se développer.

Les fusions municipales ont amené à Trois-Rivières un regroupement de différentes municipalités. Contrairement à bien d'autres — et je le dis en tout respect; contrairement à bien d'autres — dans le cas de Trois-Rivières, peu de gens ont tenté de nuire à ce regroupement-là une fois qu'il a été annoncé. Les gens ont mis la main à la pâte, les différents intervenants de chacune des municipalités, bon, toujours en faisant leurs débats propres à l'intérieur de leurs programmes respectifs, mais chacun a travaillé à la construction de la nouvelle ville de Trois-Rivières, celle qu'on connaît aujourd'hui. Et faut-il toujours rappeler, M. le Président, que je ne suis pas le seul élu de la ville de Trois-Rivières ici. Et, à mon grand bonheur, ils sont tous de ce côté-ci de la Chambre. Ils sont députés également de mon groupe parlementaire, de l'ADQ, mes collègues de Champlain et de Maskinongé, que je salue par le fait même.

Je les remercie, ces gens-là de Trois-Rivières, ils m'ont fait confiance. Je suis un garçon qui a grandi là, qui est arrivé très jeune avec sa famille. Mon père était vétérinaire à Trois-Rivières et a racheté une pratique. On s'est installés en face de l'hippodrome. J'ai grandi là, moi, fait toute ma scolarité avant l'université. Il n'y a pas de faculté de droit à Trois-Rivières, hein? Dans ce temps-là, il faut s'exiler. Donc, je suis allé étudier à l'extérieur, notamment dans la région de Montréal où j'y ai travaillé. Mais le fait, à un moment donné, de quitter la pratique du droit... Je pense que vous avez également connu ça, vous aussi, M. le Président, lorsqu'on quitte la pratique ou on quitte un métier qu'on aime et qu'on fait de la politique, et manifestement, au Québec, ça nous dirige vers la capitale nationale et vers la ville de Québec, et c'est pourquoi j'ai oeuvré ici, dans les dernières années, comme conseiller politique du chef de l'opposition officielle actuel.

Je tiens à les remercier de m'avoir fait confiance bien évidemment, hein, parce que je leur ai demandé cette confiance-là en leur disant: Ce n'est pas parce que j'ai quitté quelques années que je ne veux pas être à votre service. Ce n'est pas parce que j'étais à l'extérieur du temps où je travaillais ici, à Québec, ou à Montréal que je n'ai pas Trois-Rivières au coeur, je n'ai pas la Mauricie au coeur. J'ai marié quelqu'un de la Mauricie; on y est très régulièrement. On voit plein de belles possibilités pour y retourner de façon définitive. Donc, je salue le courage qu'ils ont eu quand même de faire confiance à quelqu'un qui n'y était pas à ce moment-là mais qui avait Trois-Rivières, là, tatoué directement au coeur.

Je remercie les gens de mon organisation, comme je l'ai fait tantôt, et je veux souligner quelques personnes. Je pense notamment à Jean-Claude Ayotte, qui est quelqu'un qui a travaillé avec moi, quelqu'un qui est de longtemps à l'Action démocratique du Québec, qui a été candidat pour nous en 2003. Il disait à la blague qu'il avait mis la table à cette élection-là. Je

pense qu'il l'a fait dignement. Et, si l'ADQ a réussi à gagner le comté de Trois-Rivières, c'est parce que son travail, au cours des dernières années, mérite d'être souligné. Et, comme on ne brise pas une recette gagnante, M. le Président, je lui ai offert de joindre mon équipe en comté. Alors, je suis très heureux de reconnaître M. Ayotte pour me donner un coup de main dans ce comté-là.

Je remercie également ma famille. Comme tout le monde, je pense qu'on ne peut pas faire ce qu'on fait, on ne peut pas servir les gens, on ne peut pas se mettre à l'avant-plan et subir toute cette pression-là sans avoir des gens qui nous épaulent. Alors, de mon côté également, je salue ces gens-là; ils se reconnaîtront, bien sûr. Je salue ma famille également.

Et je termine cette portion sur les remerciements, parce que vous trouverez que j'ai parlé bien peu, je termine celle-ci en remerciant mon épouse bien évidemment qui est quelqu'un que j'aime beaucoup, quelqu'un qui a travaillé à mes côtés depuis de nombreuses années. On est ensemble depuis longtemps. On a un petit garçon de 20 mois. Vous comprendrez que, dans le travail actuel que j'ai, notamment comme député de Trois-Rivières, comme député ici, à l'Assemblée, et comme leader de l'opposition officielle, ce n'est pas moi qui est là le plus souvent pour les changements de couches, ce n'est pas moi qui est là le plus souvent pour le travail quotidien avec mon petit bonhomme, Nicolas. Alors, je l'en remercie pleinement parce qu'elle assume une part importante du rôle familial.

Je tiens également à souligner la présence quand même de 41 députés de l'Action démocratique du Québec en ce Parlement. Je félicite l'ensemble des parlementaires parce que je pense qu'il faut être courageux pour faire ce qu'on fait, il faut être courageux pour se présenter en élection aujourd'hui. Mais je salue plus particulièrement les miens, si vous me prêtez l'expression, parce que ce sont des frères et des consoeurs d'armes au sein de cette campagne-là, période, hein, très intense de notre vie politique. Pour certains, c'était tout nouveau. Pour moi, j'avais eu la chance de croiser le fer en 2003, mais j'avais bien hâte de reprendre le chemin de la bataille en 2007. Alors, cette période-là, qui est très intense, nous a permis quand même de tisser des liens très importants avec chacun de mes collègues féminines et masculins. Donc, je tiens à saluer leur présence et leur élection, les saluer et les féliciter pleinement.

● (15 h 40) ●

Je remercie finalement le chef de l'opposition officielle, qui a cru en son conseiller politique, son directeur du service de recherche de la dernière élection, et en le nommant leader de l'opposition officielle. C'est une tâche qui n'est pas mince. Vous le savez, les gens ont la chance de côtoyer les leaders de chacune des formations. C'est un privilège, personnellement. Je prends ça avec beaucoup de fierté, beaucoup d'humilité et beaucoup, encore une fois, beaucoup de respect pour la fonction et pour les autres parlementaires.

Je salue également le fait qu'il ait confié à quelqu'un qui n'avait jamais siégé en cette Chambre le rôle de leader de l'opposition officielle. J'avais des commentaires avec des gens de la table, ce qu'on appelle amicalement nos collègues de la table, M. le secrétaire général, pour ne pas le nommer, qui me disait que c'était quand même assez inusité d'avoir un leader

parlementaire qui n'avait siégé. Donc, si c'est une nouveauté, bien, tant mieux, il faut innover dans ce Parlement-là, et je suis très heureux de servir de cobaye, si vous me prêtez l'expression.

Je remercie également mes consoeurs et confrères qui croient, hein, que je peux faire ce travail-là. Je pense que je leur dois également bien ça. Alors, vous me permettez de prendre publiquement la parole pour leur dire merci à ce sujet-là.

Mon expérience, et mon intérêt également, a dicté peut-être le travail qui m'a été confié à titre de critique également de l'opposition, notamment en matière de réforme parlementaire. Je réitère — et j'ai manifesté, à plusieurs reprises, dans tous les débats qui nous occupent quant à la réforme de notre règlement, quant aux différends qu'il peut y avoir, à l'extérieur de cette Chambre-ci, quant au règlement et son application; je réitère — au gouvernement et au deuxième groupe d'opposition toute ma collaboration nécessaire si on souhaite aller de l'avant avec une vraie réforme de notre règlement. Je pense que le temps, pour reprendre une expression chère au ministre des Affaires intergouvernementales, parce que je sais que c'est un dossier qui vous intéresse, c'est le fruit... je pense que, dans ce cas-là, le fruit doit être mûr en matière de réforme parlementaire, bien évidemment. Comme on dit souvent aux enfants, il faut attendre d'avoir les mains dedans avant de s'en occuper.

Je pense qu'actuellement la complexité de notre Parlement, le fait que nous sommes dans un gouvernement minoritaire devraient, je pense, amener tous les parlementaires à se pencher sur cette question-là et à s'y pencher véritablement de façon à ce que, cette fois-ci, on ne fasse pas tableter ces rapports-là mais qu'on y travaille et qu'on les mette de l'avant pour que, dans l'éventualité... hein, on ne sait jamais, des élections, ça peut arriver à tout temps... De toute façon, s'il y a une chose qui est claire, c'est comme la mort, ça, M. le Président, ça va arriver: des élections, il va y en avoir. Alors, peu importe quel sera le type de gouvernement que nous aurons, je pense qu'il serait plus avantageux, et on serait plus dans l'honneur face aux citoyens, d'avoir un règlement qui permet différents scénarios électoraux plutôt que d'avoir aujourd'hui à faire du rattrapage, si vous me prêtez l'expression, dans ce domaine-là.

Je tiens également à souligner mon intérêt, parce que je suis également critique de la réforme des institutions démocratiques... Alors, je comprends que, moi et le ministre des Affaires intergouvernementales, on aura l'occasion, à différents moments de cette législature, de discuter de ces dossiers, et, de ce côté-là, je pense que l'ADQ a toujours fait oeuvre utile, a toujours cherché à faire avancer la réforme des institutions démocratiques. Votre collègue à la présidence... vice-présidence et qui siège à titre de président à différentes occasions, le député de Chutes-Chaudière, vous permettez de le nommer, Marc Picard, a fait beaucoup de travail là-dessus et j'ai eu l'occasion de travailler avec le député de Chutes-Chaudière à différentes occasions dans le passé, et c'est un dossier qui m'intéresse. C'est un dossier dans lequel, je pense, on doit continuer cette réflexion-là. On ne doit pas tout mettre sur la glace parce qu'on est en situation minoritaire. Je pense qu'on doit prendre les enseignements de ça et aller de l'avant le plus rapidement possible.

Je viens au constat que je fais, comme député de Trois-Rivières, comme leader de l'opposition, que je partage avec les membres de mon groupe, de l'élection du 26 mars dernier. Comme tout le monde, j'ai eu l'occasion de lire, d'entendre et d'étudier cette question-là au travers le prisme médiatique et de tous les columnistes, et j'ai dénoté trois raisons, je pense, pour lesquelles nous avons le Parlement minoritaire que nous avons aujourd'hui, à tout le moins pourquoi nous avons, je pense, l'émergence d'une troisième voix qui est celle de l'ADQ, aujourd'hui opposition officielle.

Je pense que la volonté de changement est manifeste, hein? Tout le monde le dit à plusieurs égards, les citoyens du Québec voulaient du changement. En 2003, je dis respectueusement, M. le Président, qu'ils sont restés sur leur appétit. On leur avait annoncé énormément de changement, on avait mis la barre très haute en matière de changement de toutes sortes, hein, autant dans l'État que dans les façons de faire, que dans les rapports entre les citoyens et l'appareil gouvernemental, et je pense qu'ils sont demeurés sur leur appétit en plusieurs domaines.

L'autre élément découle du premier, c'est le rejet de certaines façons de faire, hein? On oublie souvent que, dans les périodes électorales, lorsqu'on serre la main de M. et Mme Tout-le-monde, on se rend compte que ces gens-là ne sont pas toujours écoutés, n'ont pas l'impression d'avoir un contact direct avec la machine, ce qu'eux appellent la machine, M. le Président, l'appareil à Québec, dans sa tour, qui ne correspond pas toujours à ce que sont leurs besoins.

Et, la troisième raison, je pense que — nous avons un Parlement comme celui-là et nous avons l'émergence d'un groupe comme le nôtre — c'est cette espèce de réaligement là des préoccupations de l'État vis-à-vis les citoyens. Je pense qu'on a porté, au cours de cette campagne électorale là et depuis certaines années, de nombreuses préoccupations citoyennes. Nous, on le voyait dans les comtés, hein, mes collègues et moi, lorsqu'on faisait notre porte-à-porte, lorsqu'on allait dans des activités, lorsqu'on faisait des débats publics sur les questions de famille et de santé — puis je vais y revenir — d'environnement ou de toutes sortes, souvent c'est nous qui avions l'angle citoyen. Puis ce n'est pas parce qu'on veut faire plaisir à quelqu'un en particulier, c'est parce que c'est de là qu'on vient, c'est nous, les citoyens, qui faisons de l'action politique pour défendre ces idées-là de l'avant.

La campagne électorale, je le disais tantôt, c'est un moment fort de l'action politique, c'est le moment où on a l'occasion de se chicaner un petit peu sur certains aspects, d'échanger, d'avoir des échanges des fois plus durs, mais des fois en toute cordialité, hein? J'ai en tête certains événements où on était dans des débats qui n'en étaient pas un, plutôt des dialogues avec mes deux collègues, avec le collègue du Parti libéral, le collègue du Parti québécois, où on avait l'occasion davantage de faire de la pédagogie que de faire de la confrontation, et ça, ça a été des événements, je trouve, très gratifiants, quand les partis politiques sont capables, au-delà de la partisanerie, malgré le moment très intense qu'est la campagne électorale, quand les partis sont capables de faire oeuvre pédagogique avec des groupes et de défendre des sujets communs chacun à leur façon,

chacun en fonction de leurs idéaux et de leurs modus operandi, hein? Chacun a sa façon de faire à l'intérieur des partis mais quand même d'avoir un idéal commun, de toucher, par exemple, l'environnement — c'est le sujet qui me vient à la tête.

L'élection, ça a été également l'occasion de prendre le pouls des électeurs, d'avoir l'occasion de les rencontrer et de se rappeler qu'au cours des quatre dernières années, hein, du 14 avril 2003 au 26 mars 2007, ils n'ont pas obtenu pleine satisfaction. Et à ce sujet j'écoutais le discours inaugural du premier ministre avec beaucoup d'intérêt pour dénoter chez lui certains meculpa. Bon, on en a entendu quelques-uns à l'extérieur du discours inaugural, mais je pense que, s'il était allé au fond de sa pensée, je pense que, s'il avait eu la transparence d'aller jusqu'au fond de ce qu'il a dit dans différents forums, il aurait dit ici, au discours inaugural, que, dans certains domaines — je pense notamment à la santé, je pense notamment à l'éducation, en économie, dans certains de ces domaines-là — les gens n'ont pas eu satisfaction.

Et la raison pour laquelle les gens critiquaient fort le mandat du gouvernement précédent, qui, aujourd'hui, se retrouve un gouvernement minoritaire, et le premier ministre lui-même, c'est la chose suivante: c'est que le premier ministre nous a dit dans le débat... dans le discours inaugural que le bilan était bon, que les réalisations étaient au rendez-vous. Par contre, en santé, là, il faut avoir passé 30 jours en campagne électorale pour se rendre compte que ce n'est pas ce qu'on entend. Moi, je me souviens très bien de plusieurs des rencontres faites en Mauricie — et là je parle pour l'ensemble de mes collègues de la Mauricie qui, je vous le rappelle, M. le Président, a voté plus qu'aux trois quarts à l'Action démocratique du Québec, hein; si on inclut mon collègue de Nicolet-Yamaska, cinq sur six ont voté pour l'ADQ en Mauricie — et, en matière de santé, manifestement, là, les gens n'étaient pas au diapason du gouvernement. Il y avait de la grogne chez le citoyen ordinaire parce que lui n'avait pas accès aux médecins de famille, parce que lui devait attendre dans les urgences, parce que lui voyait des reports dans les chirurgies, parce que lui devait se déplacer d'une région à une autre, d'une ville à une autre, d'un service ambulancier à un autre. Moi, j'ai vu des cas où on devait changer d'ambulance en chemin parce qu'on se trouvait à la limite du territoire, et là on débarquait tout le monde sur le bord du stationnement et on s'en allait vers un autre service. Alors, dans ces domaines-là principalement, je pense que les gens n'ont pas eu satisfaction dans le mandat 2003-2007.

En matière de famille également, c'est manifeste, hein, les solutions apportées de l'avant par le Parti libéral du Québec, autant en campagne qu'avant, n'ont pas été celles que les gens recherchaient. Nous, lorsqu'on avait à faire des débats... Et je pense que, là, on a expliqué de l'intérêt pour l'ADQ, dans les différentes démarches qu'on a faites, dans ce qu'on a présenté autant au programme électoral que dans les différentes discussions qu'on avait avec les citoyens, c'est de l'offre directe aux familles. Les gens avaient l'impression qu'on avait... et je le crois encore puis je suis convaincu que mes collègues défendent ça avec beaucoup d'ardeur et d'enthousiasme, c'est que, nous, on ne fonctionnait pas

pour la machine, on voulait fonctionner pour le citoyen. Alors, nous, ce n'était pas: Comment satisfaire la structure pour ne pas trop la déranger puis pour satisfaire M. et Mme Tout-le-monde? Je pense que c'était important de viser directement les gens, et ce sera peut-être, à ce moment-là, à la structure de s'adapter.

● (15 h 50) ●

Et là c'est le parent qui parle, parce que je suis père, je vous l'ai dit tantôt, d'un petit garçon de 20 mois, et le mot «accessibilité de service de garde», là, ce n'est pas juste de la théorie, là. Dans la pratique, c'est compliqué. C'est compliqué, se retrouver sur plusieurs listes d'attente de garderie et d'avoir une conjointe et moi-même qui ont des emplois intéressants, des emplois importants, des emplois où on ne peut pas, du jour au lendemain, dire à tout le monde: Je vais prendre un break, moi, M. le Président, puis je vais aller prendre trois ou quatre mois de plus, le temps que je me trouve une place à la garderie près de chez moi. Ce n'est pas comme ça que ça fonctionne. Le retour au travail est conditionné par plusieurs facteurs. Vous allez me répondre sûrement que: Bien, vous avez toujours le choix. C'est vrai qu'on a toujours le choix, M. le Président.

Une voix: ...

M. Proulx: Vous, vous ne me répondez pas, mais en tout cas quelqu'un me répondrait qu'on a toujours le choix, M. le Président. Mais je considère également que le choix que nous faisons, comme famille, bien on doit être capables, dans la mesure du possible, de l'assumer, hein? Lorsqu'on ne contrevient pas à aucune règle, autant morale que légale, je ne comprends pas comment ça se fait que le citoyen n'est pas capable d'exercer pleinement ses choix.

Et, en matière de garde, ça, c'est un bon exemple, pour connaître cette situation personnellement. On a pu la régler d'une autre façon, M. le Président, mais, pour connaître cette situation-là, au moment où on avait besoin d'accessibilité, l'accessibilité n'était pas au rendez-vous. Et là ce qu'on se faisait dire, puis c'est de l'anecdote, vous me direz, mais ce qu'on se faisait dire: Bien, vous auriez dû appeler avant. On ne prévoit jamais qu'on change de ville, M. le Président. On ne prévoit jamais notre déménagement d'avance. Et qui est capable de prévoir, là, début trentaine, fin vingtaine, là, prévoir d'avance les grossesses et autres événements de la vie? Ce n'est pas comme ça que la vie fonctionne.

Alors, en matière de famille, manifestement le gouvernement de l'époque... Et là-dessus je n'ai pas entendu, du côté du premier ministre, notamment en santé qu'en famille, qu'il souhaitait — et j'y reviendrai pour la question économique, là... je n'ai pas entendu de l'aide substantielle et qu'il avait compris le message de la population à l'élection 2007.

Au niveau de l'éducation, je poursuis à ce niveau-là en vous disant que j'ai été très surpris, moi, M. le Président, qu'on ait besoin d'attendre à cette semaine pour entendre parler de redoublement, qu'on ait eu besoin d'attendre à l'élection puis au discours inaugural pour entendre parler de bulletin chiffré. Je ne comprends pas comment on n'est pas capable, du côté ministériel, d'imposer ce leadership-là, si leadership on a.

Ce n'est pas des questions compliquées, là. On n'a pas demandé au gouvernement, durant la campagne électorale, de nous créer des structures, des programmes, de faire des annexions quelconques ou de changer le monde. On lui a dit: La population veut un bulletin chiffré. C'est un exemple, ça, puis c'est un exemple qui est bien banal, hein? Mais la population souhaitait ce bulletin-là. Et il a fallu le scrutin, il a fallu le gouvernement minoritaire puis il a fallu des sondages et analyses pour que le premier ministre se rende compte qu'à ce niveau-là on n'avait pas rendu la marchandise et qu'on n'était pas au diapason de la population. Alors, de ce côté-là, le leadership manquant, si vous me prêtez l'expression, M. le Président, il était fréquent dans ce domaine-là, en matière d'éducation.

Et c'est beau de proposer toutes sortes de choses pour aménager les classes, pour aménager le transport, mais fondamentalement ce que les gens veulent, c'est une éducation de qualité, hein, on en parlait aujourd'hui, avec les livres scolaires, c'est une éducation qui est compréhensible pour nous, les parents. C'est le cas du bulletin et c'est le cas notamment du redoublement, où on se dit: Qui est mieux placé que le professeur pour décider si mon enfant ou non a tout ce qu'il faut dans son coffre à outils pour poursuivre sa scolarité?

L'autre dossier — et, celui-là, je l'ai vécu directement en campagne électorale — dont je n'ai pas entendu parler, c'est le développement régional. On était le seul parti... Et je comprends qu'au niveau du Parti québécois il y avait une solution, là, qui était un peu différente de la nôtre en matière de développement régional, mais, nous, on avait l'idée très claire de mettre sur pied un fonds d'autonomie régionale, hein? Puis ça, ce n'était pas une formule, là, structure immense, là, c'était très simple, hein? Lorsqu'on touche à une ressource naturelle, on dit qu'il y a une certaine somme, un certain montant qui doit rester dans la région, administré localement.

Et là ce qu'on fait, c'est qu'on oppose la décentralisation virtuelle qui est proposée par le gouvernement depuis 2003 et qui semble être la continuité à une réelle décentralisation politique et économique vers les régions. Et ça, écoutez, il faut avoir fait campagne dans les régions du Québec pour le voir et pour l'entendre. Les gens disaient: Mon Dieu! ce serait tellement intéressant d'avoir ça, ces outils-là. Parce qu'ils en ont besoin pour le développement économique. Alors, c'est une structure qui est légère dans son application mais qui est lourde en rentabilité économique pour les régions et pour l'exploitation de nos ressources.

L'autre point, M. le Président, qui à mon sens est un facteur important de cette campagne-là — et, moi, j'ai eu l'occasion à différentes reprises d'écouter les questions du chef de l'opposition, les réponses du premier ministre ou du ministre des Affaires intergouvernementales — et c'est en matière constitutionnelle. L'ADQ a mis sur pied... a réfléchi longuement à une position autonomiste, et cette position-là, je pense qu'elle répond à des aspirations de beaucoup de nationalistes au Québec. C'est une position qui oppose la division pour la réconciliation, parce que, de notre côté, on pense que c'est plus simple, actuellement, en 2007, après avoir vu, là... Moi, M. le Président, j'ai 32 ans, hein? Ce débat-là, de la division des Québécois, il existe depuis ma

naissance jusqu'à aujourd'hui. Il est peut-être temps qu'on essaie un nouveau modèle, et c'est un modèle de réconciliation qu'on offre aux Québécois, nous, de ce côté-là. C'est un modèle de fierté, c'est un modèle où on n'a pas les poings liés, qu'on n'a pas les genoux par terre, et qu'on ne cherche pas à tout prix de diviser le Québec dans une option qui nous semble de moins en moins défendable, qui est la souveraineté du Québec.

Le constat général qu'on a entendu, au lendemain du discours inaugural, c'est que c'était proche d'une vision adéquate. J'ai entendu ça à différentes reprises, hein? On se taquinait entre nous autres en se disant: Mon Dieu, Seigneur! ou bien c'est lui qui n'est pas assis... ou bien ce n'est pas lui qui est assis du mauvais bord... c'est lui qui n'est pas assis du bon bord ou c'est nous qui n'est pas assis du bon côté, je ne le sais pas, mais il y a une chose qui était certaine, c'est qu'il semblait y avoir un lien brisé entre ce qu'était le premier ministre avant l'élection et ce qu'était le premier ministre à la lecture du discours inaugural. Je comprends que c'étaient des intentions. Il y en avait beaucoup, des intentions qui peuvent plaire, dans le discours inaugural, certaines, là, qui peuvent nous plaire.

J'ai deux minutes, et je les prendrai, et je terminerai comme ça, M. le Président. Il y a certaines orientations qui ont été annoncées par le premier ministre. C'était creux quand même, mais il y en avait certaines qui sont intéressantes, notamment en matière d'âinés, et j'espère qu'on passera le stade des intentions. C'est un gouvernement qui nous a habitués à aller de l'avant, à proposer quelque chose, à nous exciter, sur le bout du siège, en nous disant, M. le Président: Bien voilà, tu sais, on va avoir des changements structurants, mais le problème est le suivant, c'est qu'il y a toujours coupure entre l'intention et l'action.

Je termine en disant que nous sommes... d'ailleurs, c'est le député de Trois-Rivières et le leader de l'opposition officielle qui le dit parce que ça m'intéresse au plus haut point: On est dans un gouvernement minoritaire, et j'espère que ce message-là n'est pas seulement compris lorsqu'on est à l'extérieur de la Chambre, lorsqu'on est dans différentes manifestations politiques où on dit: J'ai compris la population du Québec et j'ai compris qu'il fallait changer l'attitude. Il faut se mettre au diapason de la population. J'espère que, dans les travaux également, il y aura le reflet de ce qui s'est passé le 26 mars. Parce que c'est important, M. le Président, ce qui s'est passé le 26 mars. Les Québécois ont toujours raison lorsqu'ils votent. Il faut reconnaître qu'ils ont l'intelligence de se donner des Parlements à leur image, et actuellement c'est une opposition officielle en forme que vous avez devant vous parce qu'elle a pris du galon, mais c'est un gouvernement qui est moins en forme parce qu'il a perdu du galon. Et, à ce sujet-là, j'espère que, dans l'attitude, ce sera le reflet, et je vous remercie du temps que vous m'avez donné, et je vous souhaite une excellente journée.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci. Merci beaucoup, M. le député de Trois-Rivières et leader de l'opposition officielle, et sachez que la présidence prend acte de vos propos à l'égard de la réforme parlementaire. J'inviterais maintenant M. le député de Dubuc à prendre la parole. M. le député de Dubuc.

M. Jacques Côté

M. Côté: Merci, M. le Président. D'abord, j'aimerais vous féliciter pour votre récente nomination au titre de vice-président de l'Assemblée nationale. Je voudrais également féliciter vos collègues qui ont accédé à ce poste également, de même que notre président, M. Bissonnet.

Et je voudrais également, M. le Président, féliciter tous les élus du côté d'abord de mon parti, du Parti québécois, de même que du côté gouvernemental et du côté de l'opposition officielle. Je sais qu'ils ont, certains d'entre eux, la plupart d'entre eux, travaillé très fort pour se faire élire. Alors, ils auront, là, durant ces quelques semaines de session, le choix de justement se prononcer sur certains projets de loi, sur certaines décisions, et je pense que c'est le rôle justement du député d'être d'abord un législateur et de représenter fidèlement ses concitoyens et ses concitoyennes.

● (16 heures) ●

Alors, comme mes collègues, à l'instar de ces derniers, je vais également, M. le Président, faire des remerciements aux électeurs, aux électrices du comté de Dubuc, au Saguenay, électeurs, électrices qui m'ont réélu pour la troisième fois consécutive. Je les en remercie. C'est une marque de confiance extrême qu'ils m'ont faite. Je sais que c'est aussi... souvent, les élections reviennent à des intervalles plus ou moins réguliers et qu'on a besoin d'eux. Il faut leur parler, il faut les aider, il faut leur dire nos projets. Nous avions une feuille de route. On n'appelait pas ça un programme électoral, nous appelions ça une feuille de route régionale. Nous l'avons faite, je l'ai faite. Je l'ai présentée avec mes quatre autres collègues, et le résultat a été qu'à cause de cette grande solidarité que nous avons eue ensemble c'est que nous avons fait élire, au Saguenay—Lac-Saint-Jean, cinq députés sur cinq, ce qui est tout à l'honneur de la population.

Je voudrais également remercier les bénévoles, M. le Président, parce que sans eux, sans elles je pense qu'on ne serait pas ici, parce que ce sont eux qui ont travaillé corps et âme à cette élection, qui ont fait toutes sortes d'opérations. Vous savez comme moi qu'est-ce que ça comporte, une élection, de pointage, de téléphones, de vérifications de listes électorales, et, sans ces bénévoles, je pense que nous ne serions pas ce que nous sommes aujourd'hui, c'est-à-dire des représentants de cette population. Féliciter également les membres de ma famille, ma conjointe, Pauline, des membres de mon bureau également, ceux qui travaillent pour moi, Denise, Michelle, et Gilles, et Danièle ici qui est à Québec, qui s'occupe du secrétariat ici, à l'Assemblée nationale. Alors, à chacun, chacune d'entre eux, d'entre elles je leur dis: Merci infiniment. Et je suis très reconnaissant de cette confiance qu'ils m'ont donnée pour une troisième fois.

Lors de la dernière élection, les gens du comté de Dubuc se sont souvenus des promesses rompues de ce gouvernement, M. le Président, des hausses de tarifs de toutes sortes qui ont dépassé le milliard de dollars, des coupures dans les bourses aux étudiants, du projet de l'autoroute Alma-La Baie dont aucuns travaux n'ont été effectués durant les quatre dernières années, du réseau routier de nos petites municipalités qui est en désuétude, qui est fortement endommagé, des problèmes d'eau potable qu'on vit justement dans nos petites municipalités

et qu'on a peine justement à régler dans ces municipalités rurales. Les gens se sont également souvenus des crédits d'impôt qui sont menacés dans notre région ressource et qui risquent d'être amputés, selon les rumeurs qui courent dans les couloirs de cette Assemblée.

Bref, les gens ont choisi de ne pas donner un chèque en blanc au Parti libéral, ils ont voté pour un gouvernement minoritaire. Le premier ministre nous a dit, dans son discours inaugural, qu'il a compris. Il a promis huit actions qui à mon sens ne prouvent en aucune façon justement qu'il a compris. Je m'inquiète surtout de cette vision réductrice de l'État, du rôle de l'État, de ce supposé nouveau gouvernement libéral minoritaire. Je m'inquiète également, M. le Président, du fait qu'on tourne résolument le dos aux grands principes sociaux-démocrates qui ont toujours guidé nos actions. Par exemple, rien sur le développement de nouvelles places en garderie, rien sur une éventuelle politique de conciliation famille-travail, qui était pourtant promise depuis longtemps. Pour les régions, pas de vision, aucune mesure pour relancer le développement, surtout, M. le Président, que la crise forestière actuelle frappe de plein fouet nos régions et particulièrement le Saguenay—Lac-Saint-Jean. Cette crise empire à chaque jour, avec des pertes d'emplois actuelles de près de 12 000 personnes, 12 000 emplois à travers tout le Québec, en plus, comme je l'ai dit plus haut — et des indicateurs nous en ont été donnés dans le budget déposé avant les élections — des coupures prévues aux avantages fiscaux accordés aux régions ressources. Si le gouvernement maintient cette position, M. le Président, ce sont encore des centaines d'emplois qui seront perdus, sans compter la possibilité de fermeture de plusieurs entreprises bénéficiant de ces avantages fiscaux et de ces crédits d'impôt.

M. le Président, j'ai parlé tout à l'heure, en matière de réseau routier, de notre réseau routier qui est, dans les petites municipalités, qui est presque... C'est lamentable, M. le Président. J'ai, particulièrement dans le comté de Dubuc, 500 km de chemins justement, pas régionaux, des chemins, là, municipaux que les municipalités doivent entretenir et, pas plus tard que la semaine passée — je crois que c'est vendredi passé — j'ai écrit justement une lettre à la ministre des Transports, la députée de Laviolette, justement pour que, dans le prochain budget, le budget qui sera déposé, là, demain, pour que la ministre augmente ses budgets pour l'entretien, pour les réparations du réseau routier des petites municipalités.

Vous savez, il y a de plus en plus de touristes qui visitent les régions, il y a de plus en plus de transferts intermunicipalités qui se font, de transport également, de camionnage de bois, de toutes sortes de matières, de matériaux, et les routes sont de plus en plus brisées, endommagées, et pour une petite municipalité réparer ces routes, les refaire, ça coûte une fortune. Le gouvernement donne un peu d'argent, mais ce n'est pas suffisant. Vous savez, quand on reçoit un montant d'à peu près quelque 100 000 \$, par exemple, ou 125 000 \$ pour 16 municipalités, si vous divisez ça par 16, M. le Président, ça ne fait même pas 10 000 \$ pour une municipalité. Comment voulez-vous qu'une municipalité, même avec 10 000 \$, puisse réparer 1 km, 2 km, 3 km de route. Elles ne peuvent même pas mettre, comme on dit, du concassé. Alors, je pense que, si... Et en plus c'est un programme, M. le Président, qui n'a pas été

indexé depuis 1993... 2003, pardon, je m'excuse, qui n'a pas été indexé depuis 2003, et il faut absolument que les montants soient augmentés.

M. le Président, le gouvernement nous parle aussi, encore, de décentralisation. Il l'avait fait en 2003, lors de la dernière élection. Quatre années plus tard, on est encore au stade des vœux pieux et de discussions. Et, dans ce discours inaugural du premier ministre, c'est là qu'on ne voit pas de vision, on ne voit pas de plan d'action justement pour les régions. On promet de gérer le mieux possible et en plus, souvent, on promet en puisant dans le programme d'un autre parti.

Il n'y a rien non plus en ce qui concerne l'agriculture, M. le Président. Durant la campagne électorale, j'ai eu l'occasion de rencontrer plusieurs décideurs dans le domaine agricole. Savez-vous ce qu'ils m'ont confié, M. le Président? Que le monde agricole se dirige, si rien n'est fait dans les mois qui viennent, vers une crise qui sera tout aussi, sinon aussi importante que la crise forestière. La réforme du gouvernement à ces cris d'alarme, c'est qu'on attend les conclusions de la Commission sur l'avenir de l'agriculture qui devrait déposer son rapport au début de 2008. Uns fois le rapport déposé, M. le Président, on va encore consulter avant de prendre des décisions, et la crise appréhendée a le temps justement d'atteindre un point critique, et encore une fois le gouvernement aura agi en réaction à une crise plutôt que de la prévenir, de mettre en place des mesures d'atténuation dès maintenant pour justement aider les agriculteurs dont les revenus s'effondrent, M. le Président, dont les revenus s'effondrent. Et, en plus de ça, M. le Président, c'est que la gestion de l'offre sur laquelle comptent nos agriculteurs québécois est nettement menacée actuellement.

Le premier ministre nous parle aussi de productivité: Un défi à relever, dit-il. Oui, le défi, M. le Président, c'est d'empêcher les fermetures d'usine, de mettre fin aux pertes d'emploi dans les régions. C'est ça, le défi sur lequel il doit s'attaquer. C'est d'inciter les entreprises à moderniser leurs équipements plutôt qu'à couper dans leur personnel. Ne croyez-vous pas qu'une entreprise qui a investi des sommes d'argent dans ses équipements, dans sa machinerie est beaucoup moins portée à fermer son usine par la suite? C'est tout simplement de la logique pure et simple. Au lieu de tout cela, M. le Président, ce que le premier ministre nous propose, ce sont des baisses d'impôt, alors que la population veut des services améliorés en santé, en éducation. Les urgences débordent, 1,5 million de Québécois n'ont pas de médecin de famille, les soins à domicile sont déficients, et le gouvernement refuse de nous indiquer ce qu'il va faire pour régler ces situations qui sont tristes, M. le Président, pour une population. Alors, au lieu d'amender, d'améliorer, de modifier, on préfère briser, abandonner, annuler, abdiquer.

Le Québec, M. le Président, c'est d'abord les régions, et nous devons tout mettre en oeuvre pour assurer leur développement socioéconomique. Le discours inaugural du premier ministre est loin de m'avoir rassuré à cet égard. En effet, de nombreuses incertitudes, M. le Président, sont perceptibles actuellement dans toutes les régions du Québec, et le Saguenay—Lac-Saint-Jean ne fait pas exception.

● (16 h 10) ●

Le développement des régions doit se faire sous le signe de la concertation avec les élus, certes, mais

aussi avec l'ensemble de la société civile. Nous ne pouvons nous passer de leur expertise et de leur volonté de s'impliquer dans leur milieu. C'est dans cet esprit que le gouvernement du Parti québécois avait lancé la Politique de la ruralité en 2001, une politique dans laquelle nous avons reconnu le monde rural comme un acteur majeur et incontournable dans la construction de la cohésion de la société québécoise. La ruralité, M. le Président, c'est plus de 1 000 municipalités, 80 % du territoire québécois et 1,6 million de personnes qui ont choisi ce mode de vie. Il faut s'assurer que les communautés rurales disposeront de tous les outils afin de relever les défis qui se posent. Je pense, entre autres, à l'occupation du territoire, aux perspectives démographiques, M. le Président, à la consolidation, à la diversification de leur économie, aux petites entreprises agroalimentaires, à la mise en valeur des ressources, à la formation des personnes, au tourisme.

Au tourisme, nous avons, dans nos régions, choisi des créneaux en vertu des programmes ACCORD et nous avons choisi, entre autres, le tourisme d'aventure. Ça, c'est un programme qui a des perspectives d'avenir énormément.

Il faut aussi penser à la desserte des services parce que les communautés rurales doivent se déplacer pour obtenir leurs services en santé. Souvent, les jeunes doivent se déplacer pour se rendre au cégep. C'est pour ça que notre transport routier dont je parlais tout à l'heure est d'une nécessité absolue. Aussi, M. le Président, il faut essayer de donner aux communautés rurales peut-être pas tous les services qu'une ville a, mais au moins les services essentiels, et je pense à la téléphonie cellulaire, je pense à la fibre optique, des choses qui sont aujourd'hui, actuellement, très importantes. Ce n'est pas normal, M. le Président, que dans mon comté, au moment où je laisse, où je quitte ville de La Baie, à peu près à 2, 3 km de ville de La Baie, que ce soit dans un sens ou dans l'autre, que je ne suis plus capable d'appeler au cellulaire à mon bureau. Les gens ne sont pas capables de communiquer par téléphone cellulaire soit à partir de Saint-Félix, Rivière-Éternité, Petit-Saguenay, Anse-Saint-Jean. Alors, c'est un problème, et il faut le régler. Nous travaillons présentement sur ce dossier avec les compagnies concernées, mais il faudra que le gouvernement aide ces petites communautés.

Les petites collectivités rurales, M. le Président, ont besoin de l'État et des mesures adaptées à leur façon de vivre. Je viens de vous en donner quelques exemples. J'entends bien, M. le Président, faire en sorte qu'elles ne soient pas mises de côté et que le présent gouvernement soutienne le développement de toutes ces initiatives, des initiatives extraordinaires, M. le Président, qui nous viennent de ces gens pleins de coeur et qui justement nous sont offertes par la ruralité.

Je voudrais, M. le Président — vous me faites signe, là, qu'il me reste quelques minutes — je voudrais peut-être revenir sur les huit... je ne dirais pas les huit travaux parce que je ne voudrais pas faire de l'ironie, mais je voudrais revenir sur les huit projets que M. le premier ministre nous avait offerts lors de son discours inaugural. Je voulais simplement parler un petit peu de la santé. C'est une mesure concrète, lorsqu'il parle des cliniques privées affiliées, c'est une mesure concrète qui était supposée être la priorité des libéraux, la santé, mais c'était la seule mesure concrète qu'il nous présente dans

son discours inaugural, d'ailleurs une idée qui était dans le menu du parti de l'opposition officielle. Et les urgences pourtant, M. le Président, les urgences continuent à déborder. Au moment où le premier ministre a fait son discours inaugural, il y avait des taux d'occupation, dans les hôpitaux, effarants: 163 %, entre autres, à l'Hôpital de Hull; 175 % à l'Hôpital de Shawville. À la capitale nationale, à l'Hôpital de L'Enfant-Jésus, il y avait un taux d'occupation de 147 %; à l'Hôpital Saint-François-d'Assise, de 146 %. À Montréal, 154 % au Royal Victoria; à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, 165 %; et, à l'Hôpital Santa-Cabrini, un taux d'occupation de 200 %.

Alors, M. le Président, 1,5 million, je l'ai dit tout à l'heure, de Québécois n'ont même pas de médecin de famille, 30 000 personnes attendent une chirurgie hors des délais médicalement acceptables, et rien, M. le Président, pour les soins à domicile. Alors, la solution pour désengorger nos hôpitaux en permettant à des personnes âgées de demeurer chez elles plus longtemps, les soins à domicile, il faut absolument investir dans ce domaine, et tout ce que le gouvernement a fait, il se contente de mettre en place une consultation publique sur les aînés.

Alors, je termine, M. le Président, en vous remerciant infiniment. Merci.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Je vous remercie beaucoup, M. le député de Dubuc. Et maintenant j'inviterais M. le député de Louis-Hébert à prendre la parole.

M. Sam Hamad

M. Hamad: Merci, M. le Président. Tout d'abord, je vais vous féliciter pour votre élection, et mes premiers mots vont s'adresser à mes électeurs dans le comté de Louis-Hébert, les gens de Sainte-Foy, les gens de Cap-Rouge. Je suis très fier de leur confiance qu'ils m'ont accordée pour la deuxième fois, et, pour moi, c'était très touchant de voir encore une fois mes citoyens que j'ai servis pendant quatre ans, malgré ma situation de santé à un moment donné. Mais j'ai été fidèle à mes citoyens et je l'ai apprécié énormément.

Je veux remercier en même temps, M. le Président, ma famille, ma femme, mes trois enfants, et la parenté, et aussi mon association de comté et tous les bénévoles qui ont travaillé très fort pendant la campagne électorale. Et je dois en partie ma victoire à eux et je la partage avec eux et elles qui ont travaillé très fort.

M. le Président, souvent on me pose la question: Qu'est-ce que vous faites en politique? En fait, ma raison d'aller en politique ou de faire le saut en politique, elle est simple. Moi, je suis arrivé ici, au Canada, au cégep de Rivière-du-Loup, il y a plusieurs années, et j'ai grandi au Québec, et pour moi la raison d'aller en politique est simple, c'est redonner au Québec et aux Québécois ce que le Québec m'a permis d'être aujourd'hui. Et, ce que j'essaie de faire depuis quatre ans, et je vais continuer dans cette voie-là.

Je veux remercier le premier ministre pour m'avoir confié le ministère de l'Emploi et Solidarité. Et, après quelques briefings, je découvre que j'ai un bon ministère qui reflète quand même les valeurs de notre société québécoise qui a été bâtie depuis plusieurs

générations. En fait, le ministère Emploi et Solidarité, d'un côté, nous avons emploi — c'est la création de richesse — et, de l'autre côté, la solidarité sociale, c'est le partage de nos richesses. Et le pont entre les deux, en fait c'est l'action communautaire. Et, je trouve, ce ministère-là reflète exactement les valeurs libérales et les valeurs de notre société, et je suis très fier d'assumer cette responsabilité.

Ce qui m'a frappé dans ce ministère et dans la situation actuellement, M. le Président, c'est la situation des jeunes. Et, lorsque je me suis aperçu que... le nombre important de jeunes qui sont en situation de pauvreté, pour moi ça a été frappant. Et personnellement j'avais une misère, j'ai une misère encore aujourd'hui d'accepter qu'en 2007 nous avons encore des jeunes qui sont en situation de pauvreté.

Et, pour terminer, parce que je n'avais pas beaucoup de temps, M. le Président, bien je m'engage personnellement, M. le Président, avec tous les jeunes qui ont la volonté et le vouloir de retourner sur le marché du travail, de travailler pour les aider pour finalement trouver un emploi et gagner leur dignité. Merci.

Le Vice-Président (M. Chagnon): Merci beaucoup, M. le député de Louis-Hébert et ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Nous en sommes rendus à la fin, presque à la fin de nos travaux, puisque nous en sommes rendus à la réplique du gouvernement, et, pour ce faire, j'inviterais Mme la députée de Bonaventure, vice-première ministre, ministre des Affaires municipales et des Régions, à nous communiquer la réplique du gouvernement.

Mme Nathalie Normandeau (réplique)

Mme Normandeau: Merci, M. le Président. Alors, je suis très honorée d'avoir le privilège de clore l'ensemble de ces discours qui ont été prononcés suite au discours inaugural qui a été prononcé par notre premier ministre il y a de cela quelques semaines.

M. le Président, d'entrée de jeu, comme plusieurs de mes collègues l'ont fait évidemment et d'abord et avant tout comme députée, je tiens à remercier du fond du coeur l'ensemble des électeurs du comté de Bonaventure. Cet après-midi, je les salue et je les remercie, puisque j'en suis à mon troisième mandat. Donc, depuis 1998, les électeurs et électrices du comté de Bonaventure ont renouvelé à mon endroit leur confiance, et c'est un très grand privilège que j'ai, M. le Président, parce que ça fera 10 ans l'année prochaine que je suis à l'Assemblée nationale — le 30 novembre 2008 — et c'est une expérience de vie, une expérience humaine sans pareille.

Je dis toujours qu'il n'y a aucun diplôme universitaire, aucune expérience de vie qui nous permet d'être en contact avec le quotidien des gens autant que nous le sommes comme députés. Il n'y a aucun, je pense sincèrement, métier qui nous permet aussi d'être aussi près de la souffrance des gens également, et, lorsque les gens viennent nous voir au bureau de comté, évidemment c'est impossible pour nous d'être insensibles à l'appel que les gens nous lancent, étant entendu que souvent le bureau du député, c'est la dernière porte à laquelle les gens viennent cogner.

● (16 h 20) ●

Et, M. le premier ministre nous le rappelle souvent puis en particulier ces derniers temps, un bon parlementaire, c'est celui qui n'hésite pas bien sûr à parler avec ses tripes, avec son cœur. Et le premier ministre nous le rappelle souvent en nous disant que les gens qui n'hésitent pas à parler de façon authentique sont des gens qui durent longtemps à l'Assemblée nationale. Mais, M. le Président, c'est précisément les convictions qui animent l'ensemble des députés qui sont de ce côté-ci de cette Chambre parce que nous avons la chance de militer dans un parti politique qui a des racines très profondes au Québec. Et, le premier ministre nous l'a rappelé dans son discours inaugural, c'est un parti politique qui est au Québec, qui est près des Québécois, depuis la colonie jusqu'à la reconnaissance de notre nation, et, dans ce sens-là, M. le Président, je me sens immensément privilégiée non seulement d'être ici comme députée, mais de faire partie de ce grand parti qu'est le Parti libéral du Québec.

Et j'ai également la chance d'avoir eu, dans le comté de Bonaventure, des prédécesseurs qui vraiment se sont érigés, avec les années, en véritables institutions. Je pense bien sûr, entre autres, à Gérard D. Levesque. Et M. Levesque avait une image pour rendre compte de l'importance de nos bénévoles, de nos militants, il les comparait à de la porcelaine. Et je leur ai dit, lorsque j'ai eu l'occasion de les remercier, il y a quelques semaines, je leur ai dit à quel point ils étaient précieux, les militants, les bénévoles, à quel point ils font une différence dans notre vie, parce qu'ils sont notre deuxième famille, et c'est avec eux que j'ai vécu cette dernière aventure de la campagne électorale. Mais en fait ils m'ont vue progresser depuis 1998, ils m'ont vue grandir et vraiment ils ont vu à quel point j'aime ce que je fais. Et, lorsque je me suis présentée devant les électeurs du comté de Bonaventure à la dernière élection, j'ai dit aux gens: Dans le fond, si j'avais à vous demander, si j'avais à vous donner une raison pour laquelle je souhaite être à nouveau votre députée, c'est parce que j'ai encore le goût de faire ce métier, j'ai encore le goût de donner le meilleur de moi-même pour vous.

Et je fais partie d'un comté, qui est le comté de Bonaventure, qui, lui, fait partie d'une grande région qui est la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, grande région dont je suis très attachée, auprès de laquelle je suis très attachée parce que c'est une région qui m'a vue naître, j'y ai des racines très profondes. Et, M. le Président, j'ai le goût effectivement de continuer à bâtir pour la région, pour ma région, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, et Dieu sait que ses défis sont très nombreux: défis économiques, défis démographiques, défis sociaux. Mais il n'est pas question pour nous de baisser les bras. L'histoire des Gaspésiens, l'histoire des Madelinots, c'est vraiment une histoire de lutte, c'est une histoire de victoire également, et jamais, dans toute notre histoire, on ne s'est laissé abattre par l'ensemble des défis qu'on a eu à relever. Et j'ai le privilège immense de faire partie d'une équipe qui a justement à cœur le développement de toutes les régions du Québec, et les collègues mettent du cœur au ventre à chaque jour pour justement faire progresser la vie des citoyens dans toutes les régions du Québec.

Alors, M. le Président, je me devais bien sûr de remercier l'ensemble des électeurs et électrices du comté de Bonaventure, remercier bien sûr cette deuxième famille que sont les militants et les militantes, également remercier

l'ensemble du personnel du bureau de comté, l'équipe de cabinet maintenant qui travaille avec moi depuis 2003 et bien sûr les membres de ma famille, comme plusieurs collègues l'ont fait.

M. le Président, je pense qu'il est tout à fait pertinent aujourd'hui de saluer notre premier ministre et le discours qu'il a prononcé dans le cadre de ce discours inaugural qui a été prononcé par lui il y a quelques semaines de ça. Un discours inaugural, c'est important, M. le Président, dans la vie d'un gouvernement et c'est surtout important dans la vie des citoyens puisque c'est le moment privilégié qui permet à l'ensemble de la population bien sûr d'être saisie des grandes priorités du gouvernement. Mais il y a une chose qui a changé, M. le Président, depuis le 26 mars dernier, c'est que le gouvernement est minoritaire, et notre équipe a pris acte bien sûr du résultat de la dernière élection. Et je dois vous dire que c'est un exercice de réflexion que nous avons entrepris depuis le 26 mars dernier, qui nous a permis de comprendre bien sûr un certain nombre de choses. Et je pense que ce qui fait un grand homme, une grande femme politique, dans certaines circonstances c'est de faire preuve d'humilité. Et, aujourd'hui, M. le Président, et plusieurs collègues ont eu l'occasion de le dire, le résultat du 26 mars dernier, ce n'est pas un résultat que nous attendions.

Ce n'est pas un résultat que nous attendions, M. le Président, parce que nous avons construit, entre 2003 et 2007, nous avons construit et développé pour l'ensemble des citoyens des régions du Québec, et ça a été un résultat, M. le Président, qui nous a permis de prendre la mesure des valeurs qui nous habitent comme formation politique. Et le défi certainement que nous avons depuis le 26 mars dernier, c'est de convaincre à chaque jour l'ensemble de la population au Québec, l'ensemble des Québécoises et des Québécois que nous sommes la meilleure équipe pour apporter les changements nécessaires pour qu'on puisse ensemble préparer l'avenir et préparer le futur.

Et vous me permettez de partager une citation d'un auteur français qui est très connu, Jacques Attali, qui a écrit un ouvrage qui s'appelle *Une brève histoire de l'avenir*. Et, dans son avant-propos, M. Attali nous dit ceci: «Aujourd'hui se décide ce que sera le monde[...]. Selon la façon dont nous agissons, nos enfants et nos petits-enfants habiteront un monde vivable ou traverseront un enfer en nous haïssant. Pour leur laisser une planète fréquentable, il nous faut prendre la peine de penser l'avenir, de comprendre d'où il vient et comment agir sur lui.»

M. le Président, c'est précisément ce à quoi s'est employé le premier ministre en lisant et en prononçant son discours inaugural, c'est précisément ce à quoi notre équipe s'emploie depuis 2003. Et ce qui est assez fascinant lorsqu'on compare l'ensemble des positions des partis politiques ici, à l'Assemblée nationale, c'est que notre formation politique bien sûr a posé des gestes concrets pour améliorer le quotidien des citoyens. Nous l'avons fait, nous allons continuer de le faire, mais nous avons également une vision pour le Québec de demain. Et je me suis fait un devoir de relire le discours inaugural du chef de l'opposition officielle, et ce qui est assez fascinant, c'est que l'ADQ nous parle du Québec de maintenant sans nous livrer sa vision du Québec de demain. Donc, on oppose le Québec de demain au Québec de maintenant. Mais, nous, M. le Président, ce qu'on dit,

c'est que, oui, il y a un Québec, le Québec d'aujourd'hui, le Québec de maintenant, mais il y a aussi un avenir, il y a aussi un Québec à préparer pour le futur.

Et on a pris des décisions courageuses au fil des années, M. le Président, des choix bien sûr qui peuvent être contestés, mais c'est des choix, M. le Président, qui nous permettent effectivement de mettre une pierre à l'édifice qu'on s'emploie à construire collectivement pour qu'on puisse prétendre vivre dans une société meilleure. Et c'est précisément le sens de l'engagement des parlementaires qui sont de ce côté-ci de cette Chambre, M. le Président, parce que, lorsqu'arrive un résultat comme celui du 26 mars dernier, on s'interroge tous sur le sens de notre engagement comme députés, et c'est ce précisément à quoi ont été appelés à réfléchir l'ensemble des collègues qui ont décidé de se joindre à notre équipe. Parce que la bonne nouvelle, M. le Président, c'est: sur 48 députés, on accueille maintenant, à l'Assemblée nationale, neuf nouveaux collègues, neuf nouveaux collègues de tous les horizons, M. le Président, et la force du Parti libéral du Québec, c'est précisément d'avoir une députation, M. le Président, de toutes les régions du Québec, de toutes les générations également parce qu'il y a un équilibre extraordinaire entre la sagesse, la jeunesse, l'expérience, et c'est ce qui nous donne une force extraordinaire comme équipe.

Et je suis très, très heureuse bien sûr de côtoyer ces nouveaux collègues que nous avons accueillis avec grand bonheur, avec grand plaisir parce qu'ils apportent beaucoup à l'équipe. Et, M. le Président, c'est un apport indispensable, puisque je pense qu'on peut prétendre en toute modestie, sincèrement, M. le Président, que le Parti libéral du Québec est très représentatif de ce qu'est aujourd'hui la société québécoise. M. le Président, nous avons des collègues de la capitale nationale, de la métropole, des régions, nous avons des femmes de ce côté-ci de l'Assemblée nationale. Et ce qui nous a frappés sincèrement — puis plusieurs collègues m'ont fait le commentaire, puis on a échangé là-dessus lorsqu'on s'est assis ici, lorsque les travaux ont repris le 8 mai dernier, puis on s'est retrouvés en face de l'opposition officielle: sincèrement, M. le Président, de ce côté-ci, on a été très déçus, on a été très déçus. Pourquoi? Parce que malheureusement il y a, quoi, six femmes du côté de l'Action démocratique du Québec sur 41 députés. Alors, c'est dommage, M. le Président, c'est dommage pour notre société, mais c'est aussi dommage pour notre institution parce que, par rapport à ce qu'était le Parlement avant que nous quittions le 14 avril dernier, bien, M. le Président, il y a moins de femmes aujourd'hui, à l'Assemblée nationale, qu'il y en avait.

● (16 h 30) ●

D'ailleurs, je suis très, très fière d'appartenir à une formation politique qui a accueilli la première femme à l'Assemblée nationale, Claire Kirkland-Casgrain. Imaginez toutes les batailles qu'elle a dû livrer. À l'époque, on nous raconte qu'il n'y avait même pas de toilette destinée aux femmes à l'Assemblée nationale. Imaginez toutes les batailles qu'elle a réussi à livrer, et aujourd'hui, bien sûr, c'est l'ensemble des parlementaires et l'ensemble de la société qui bénéficient bien sûr de toutes ces batailles qu'a menées une femme comme Claire Kirkland-Casgrain, mais combien d'autres, M. le Président. Et c'est précisément de ces combats que s'est inspiré le premier ministre en

décidant donc de former un conseil des ministres paritaire. Quelle nouvelle extraordinaire pour tout le Québec, pour les femmes en particulier mais pour l'ensemble du Québec, qu'est cette nomination d'un conseil des ministres paritaire! Et, M. le Président, c'est un geste très audacieux, très, très audacieux. D'ailleurs, c'est la première fois de notre histoire qu'un conseil des ministres, au gouvernement du Québec, est composé à parts égales d'hommes et de femmes, un geste audacieux qui peut-être aura inspiré le nouveau premier ministre français, M. Sarkozy... le nouveau président de la France, pardon, le nouveau président de la France, M. Sarkozy, qui a annoncé effectivement la composition de son Conseil des ministres paritaire.

C'est une décision, M. le Président, qui a été très, très bien accueillie dans la population parce qu'elle envoyait un signal très, très clair, et un beau geste qu'a posé le premier ministre, un geste en fait qui reflète ce qu'est la composition de notre société, et vous savez que notre société est composée à 50 % de femmes.

M. le premier ministre, et vous me permettez de livrer sa citation, une de ses citations, M. le Président, lorsqu'il a prononcé son discours inaugural, précisément sur les motifs qui l'ont conduit à nommer un conseil des ministres paritaire, il nous a dit: «J'ai voulu briser le plafond de verre, cette barrière invisible qui fait que les femmes approchent des niveaux décisionnels sans pour autant atteindre les premières marches. [...] Je l'ai fait pour dire à tous les hommes du Québec, et spécialement aux pères, que l'égalité entre les femmes et les hommes ne peut être véritablement atteinte que si nous nous en faisons aussi les ardents promoteurs. C'est pour mon parti une valeur fondamentale.» M. le Président, c'est une valeur dont nous sommes très, très fiers, c'est une valeur qui nous habite et qui vraiment, M. le Président, va certainement donner le ton.

Et d'ailleurs je m'adressais devant les maires dans le cadre du dernier congrès de l'UMQ, et j'ai invité l'ensemble des élus présents dans la salle à devenir l'endroit au Québec où nous pourrions avoir des conseils municipaux composés en grand nombre... donc paritaires entre hommes... égalité hommes et femmes, M. le Président. Et je dois vous dire que c'est une nouvelle qui a été très, très bien accueillie, déjà que plusieurs conseils municipaux font très, très bien, au Québec, à cet égard. M. le Président, c'est une décision qui permet également au Québec de se distinguer à l'échelle canadienne, nord-américaine et même mondiale.

M. le Président, le 26 mars dernier, le premier ministre nous l'a rappelé, les Québécois nous ont lancé un très grand défi, c'est bien sûr celui de travailler de façon différente, et je dois vous dire, M. le Président, que ce travail bien sûr est commencé, et c'est un défi que nous avons accepté de relever. Et M. le premier ministre nous rappelait à juste titre que les Québécois se sont réapproprié le Parlement. Et cet appel qu'ont lancé les Québécois, M. le Président, bien sûr ils l'ont lancé au gouvernement, mais ils l'ont lancé également au Parti québécois puis à l'Action démocratique du Québec.

Et d'ailleurs, M. le Président, si nous pouvons formuler un souhait, à cette heure-ci, à la veille du dépôt du budget, c'est que cet appel à travailler différemment puisse se matérialiser dans les positions que prendrons et l'ADQ et le Parti québécois quant au budget qui sera déposé par notre collègue des Finances, parce que, M. le Président, sincèrement, on s'attend à ce que l'ensemble

des partis de l'opposition ici, à l'Assemblée nationale, puissent collaborer de façon constructive.

Il y a une opportunité extraordinaire pour nous comme gouvernement, c'est de faire les choses différemment et aussi de faire la politique différemment. Les citoyens nous l'ont dit et nous l'ont répété lors de la dernière campagne électorale: Écoutez, on est un peu tannés des chicanes; on a l'impression finalement que les dossiers n'avancent pas. Mais justement c'est précisément cette opportunité que nous avons de travailler différemment avec l'opposition officielle et d'avoir une opposition constructive.

Mais, en même temps, M. le Président, le résultat du 26 mars dernier, s'il nous a permis d'entreprendre une réflexion dans notre formation politique, s'il nous a permis de nous questionner sur les valeurs qui nous habitent comme formation politique, il nous permet aussi, M. le Président, et surtout d'affirmer, comme le premier ministre l'a fait, que les partis politiques, au Parlement, ne sont pas interchangeables. Le Parti libéral du Québec est ce qu'il est, est fier de ce qu'il est, M. le Président. Et, dans ce sens-là, l'Action démocratique du Québec en particulier aura certainement à nous dire, à nous communiquer quelles sont les valeurs justement qui la guident, qui la motivent et qui lui permettent de faire les choix, les choix auxquels les Québécois s'attendent.

M. le Président, l'ensemble des réalisations que nous avons accomplies entre 2003 et 2007 nous ont permis d'améliorer le quotidien des Québécois. On pense, par exemple, aux congés parentaux. Parce que ça me fait un peu sourire d'entendre l'Action démocratique du Québec qui semble s'ériger en grand parti défenseur de la famille. M. le Président, là, on a l'impression que les députés de l'ADQ viennent de découvrir ce qui se passe au Québec, là, aujourd'hui. C'est assez fascinant, lorsqu'on entend l'ensemble des interventions faites à l'Assemblée nationale depuis le 8 mai dernier, lorsqu'on entend les critiques formulées, on a l'impression que les députés de l'ADQ viennent de découvrir le Québec.

Mais pourtant, M. le Président, les parents, les familles du Québec, depuis 2003, ont reçu un soutien sans précédent de notre gouvernement. Bien sûr, la mise en place d'un régime de congés parentaux unique en Amérique du Nord. À ce jour, il y a près de 100 000 prestataires qui font appel au régime. Bien sûr, les services de garde, M. le Président, 200 000 places en service de garde. Nous avions pris l'engagement effectivement de créer 200 000 places, et c'est ce que nous avons fait lors de notre mandat, M. le Président. Soutien aux enfants, soutien également aux familles, M. le Président, d'ailleurs à un point tel que le journal *La Presse* titrait, il y a quelques mois de ça, *Québec, paradis des familles*. Parce que c'est important, M. le Président, de se rappeler ce que nous avons fait puis c'est important de raconter l'histoire. Parce que ce n'est pas vrai qu'on va, M. le Président... qu'on a commencé à inventer la roue, là. Oui, bien sûr il y a encore des familles qui ont besoin d'un coup de main, il y a encore des familles qui ont besoin de l'aide de l'État, puis c'est précisément ce pourquoi nous sommes assis de ce côté-ci, M. le Président. Parce que les Québécois nous disent: Écoutez, il y a encore du travail, il y a encore du travail à faire, puis on compte sur vous pour mener à bien un certain nombre de dossiers.

Développement durable, changements climatiques, M. le Président, nous sommes le premier État en Amérique

du Nord à avoir adopté une législation, une première loi sur le développement durable, grâce au leadership bien sûr du ministre actuel des Ressources naturelles et, aujourd'hui, du leadership de la nouvelle ministre responsable du Développement durable et de l'Environnement, une stratégie pour la réduction des gaz à effet de serre, M. le Président. Et nous devenons l'État en Amérique du Nord vers lequel certainement se tournent plusieurs citoyens. Et c'est certainement une législation qui permettra d'inspirer d'autres législatures et d'autres États un peu partout sur la planète, M. le Président. Parce que, si l'environnement est un enjeu, aujourd'hui, et le développement durable, je pense qu'on peut dire, M. le Président, que ce n'était pas nécessairement le cas il y a plusieurs années. Mais maintenant, M. le Président, ça l'est. D'ailleurs, les Québécois s'imposent souvent une discipline à tous les jours pour faire leur part justement pour améliorer le sort de notre planète. Ils se sentent interpellés, ils se sentent responsables. Et, M. le Président, nous avons donc, comme gouvernement, pris l'engagement de les supporter dans ce travail, dans cet effort qu'ils déploient au quotidien.

Il y a également, M. le Président, au niveau du développement régional. Puis là j'entendais, tout à l'heure, les collègues de l'opposition formuler un certain nombre de commentaires à cet égard. Écoutez, on a posé des gestes très, très concrets qui ont fait la différence dans l'économie de bien des communautés dans les régions du Québec. Puis un exemple concret que je vous donne, c'est la relance des grands chantiers hydroélectriques, M. le Président. Écoutez, si on parle de Péribonka, c'est 2 630 emplois créés pour un investissement, M. le Président, de 1,4 milliard. Péribonka, c'est où? C'est au Lac-Saint-Jean, M. le Président. Il y a des gens du Saguenay—Lac-Saint-Jean, mais il y a d'autres régions du Québec qui sont sur le chantier de Péribonka actuellement, qui ont travaillé aussi au chantier de Péribonka. Chute-Allard, Rapide-des-Coeurs, M. le Président, un autre chantier en Mauricie: 1 050 emplois sur le chantier. Et bien sûr le grand chantier d'Eastmain-1-A—Rupert, avec 33 000 emplois à venir, M. le Président, pour des investissements de près de 5 milliards de dollars. Ça, c'est du concret, M. le Président.

Je pourrais également vous parler du dossier de l'éolien, qui est un secteur d'avenir pour la Gaspésie—Les-Îles-de-la-Madeleine, pour ma région, mais qui est également une filière d'avenir pour le Québec et pour plusieurs États dans le monde, M. le Président, une filière verte renouvelable qui présente des perspectives absolument extraordinaires non seulement en termes de positionnement au niveau d'une filière verte, mais également au niveau de toute l'expertise qu'on va réussir à développer comme province et également comme région chez nous et comme société.

● (16 h 40) ●

M. le Président, on a beaucoup parlé du système de santé durant la campagne électorale, et bien sûr, à chaque jour, il y a des questions au niveau du système de santé. Je dois vous dire, M. le Président, qu'on a la chance d'avoir un collègue qui fait un travail absolument extraordinaire. Je pense que tout le Québec est unanime pour reconnaître les qualités de notre ministre de la Santé et des Services sociaux, qui est un ministre absolument fantastique, M. le Président, responsable aussi, aussi de la Capitale-Nationale, M. le Président, rien de moins.

M. le Président, nous avons fait de la santé et des services sociaux notre première priorité. En fait, ce qui est assez fascinant, c'est que, durant la dernière campagne électorale, il n'y a aucun parti politique qui a fait de la santé sa première priorité. Pourquoi? Parce qu'on nous concédait la victoire, si vous me permettez l'expression. Oui. Et, M. le Président, on ne prétend pas avoir tout réglé les problèmes de la santé, mais on a donné un coup de barre absolument extraordinaire, qui nous a permis d'améliorer de façon substantielle bien des services et bien des hôpitaux et des CLSC dans plusieurs régions du Québec, M. le Président. Mais le travail va se poursuivre grâce toujours au leadership de notre collègue le ministre de la Santé et des Services sociaux.

On a aussi beaucoup parlé, M. le Président, de l'aide à nos communautés rurales puis à nos plus petites municipalités. Et là je prends quelques instants pour vous dire que nous sommes très fiers de la Politique nationale de la ruralité qui a été annoncée ici, à l'Assemblée nationale, donc, en décembre dernier, une politique dont nous sommes très fiers, M. le Président, parce que c'est une politique qui est faite sur mesure pour les citoyens des communautés rurales. C'est une politique à dimensions humaines, M. le Président, qui envoie un message très, très fort d'appui à nos communautés rurales: 280 millions de dollars qui y est associé, 280 millions de dollars qui est géré en très grande majorité par les communautés, par les citoyens, qui se sont appropriés les outils associés à cette politique d'importance pour les citoyens du monde rural, M. le Président.

Parce que, contrairement à d'autres partis politiques — et en particulier je pense sincèrement à l'ADQ qui a eu un discours qui a contribué, au fil des années, à mettre en opposition les villes avec les régions, Montréal avec ses régions, les communautés rurales aux communautés urbaines — M. le Président, on n'est pas, nous, dans ça, on ne joue pas dans ce film-là. Nous, notre vision à nous, c'est qu'il n'y a qu'un Québec, c'est le Québec, M. le Président, dans son entier, avec l'ensemble de ses régions, et loin de nous, M. le Président, l'idée de privilégier donc une vision qui mettrait en opposition Montréal, par exemple, la métropole, avec les autres régions du Québec.

Et, dans ce sens-là, M. le Président, on est très, très sensibles à tous les gestes qui peuvent être posés justement pour qu'on puisse ensemble, comme société, construire une nouvelle solidarité entre les régions du Québec. Et l'exemple qui me vient toujours en tête — et mon collègue des Ressources naturelles et de la Faune bien sûr reconnaîtra, dans cet exemple, tout le bien-fondé de la nouvelle solidarité qu'on peut développer entre la métropole et les régions du Québec — c'est assurément le contrat qui a été accordé à Bombardier. Alors, les premiers bénéficiaires du contrat qui a été accordé à Bombardier, qui seront-ils, M. le Président? Ce sont les travailleurs de La Pocatière, les travailleurs du comté de notre collègue de Kamouraska-Témiscouata, qui a bataillé très fort, M. le Président, qui s'est porté à la défense des travailleurs de son comté justement, étant entendu que c'était un dossier extrêmement important pour l'avenir de l'usine de Bombardier à La Pocatière. C'est des exemples très concrets, M. le Président, qui nous permettent d'envoyer un nouveau message, un nouveau signal à l'ensemble de la population du Québec.

Et, dans ce sens-là, M. le Président, cette aide aux plus petites communautés, elle s'est aussi matérialisée

à travers une autre grande entente, donc une entente pour le partenariat fiscal et financier, qui a été accordée aux municipalités du Québec. Et là — ce qui est assez fascinant — pour la première fois de notre histoire, nous avons donc le maire de Montréal, la mairesse de Québec, le maire de Portneuf-sur-Mer, le maire de Saint-Honoré, le maire de La Pocatière: tous les maires du Québec, M. le Président, étaient unanimes pour reconnaître les bien-fondés d'une entente comme celle-là. C'est une entente qui nous a permis, M. le Président, de poser un geste significatif pour soutenir les citoyens du Québec, parce qu'à travers cette entente de presque 4 milliards de dollars ce sont les contribuables, payeurs de taxes, citoyens qui en seront les premiers bénéficiaires, étant entendu qu'avec une entente comme celle-là on pourra certainement, M. le Président, et les élus pourront certainement, bien sûr, améliorer les services qui sont offerts auprès de leurs citoyens.

Parce que, M. le Président, pour nous, la relation que nous avons développée avec les élus municipaux en particulier s'appuie sur deux valeurs fondamentales, et je prends quelques instants pour vous en parler parce que c'est en cohérence avec tous les gestes que nous avons posés depuis 2003. Donc, la relation que nous avons réussi à établir non seulement entre les élus, mais aussi avec les régions du Québec s'appuie sur deux valeurs fondamentales, c'est-à-dire la confiance et le respect, M. le Président. Et, pour nous, c'est fondamental parce que la relation de partenariat que nous avons développée s'incarne dans ces deux valeurs qui habitent notre formation politique et qui teintent également l'ensemble des gestes qu'on pose comme gouvernement à chaque jour.

Il y a également, M. le Président, tout le support également qu'on a apporté au secteur agricole, au secteur de l'agroalimentaire. Et là je vous parlais, tout à l'heure, d'avenir, et nous sommes un gouvernement qui prépare l'avenir puis qui ne se met pas la tête dans le sable, M. le Président, pour nier qu'il y a des défis à relever. Et la preuve, dans le secteur agroalimentaire, nous avons créé la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Nous avons annoncé, M. le Président, un plan pour soutenir la relève dans le domaine de l'agriculture. Première fois qu'un gouvernement pose un geste pour soutenir la relève en agriculture et envoyer un message quant à l'importance d'assurer une relève sur le plan agricole.

Il y a également, M. le Président, au niveau du développement régional, bien là je reconnais la confusion qui semble... bien qui ne semble pas, M. le Président, qui anime, qui anime l'Action démocratique du Québec lorsqu'on parle de décentralisation. Là, M. le Président, là, du côté de l'ADQ, on se perd en formules, en conjonctures: décentralisation, régionalisation, modulation, adaptation, déconcentration. On mélange tout, mais absolument tout.

Le leader de l'opposition nous a parlé de la mise en place d'un fonds d'autonomie régionale. Bien, c'est précisément, M. le Président, ce qu'on a fait en mettant en place une nouvelle gouvernance avec les conférences régionales des élus qui ont, chaque région... au Québec, il y a 21 conférences régionales des élus, chaque région a son propre fonds géré régionalement, M. le Président, par les citoyens des régions.

Et ce qui est assez fascinant, M. le Président, c'est qu'à chaque fois que l'ADQ prononce ou se positionne sur un enjeu il y a comme par hasard toujours le mot

«autonomie» qui revient. Et là je me suis rappelé un exercice que nous avons fait, au Parti libéral du Québec, il y a quelques années justement, sur la place du Québec à l'intérieur de la fédération canadienne, mais plus, M. le Président, on s'est questionné, on a réfléchi très sérieusement sur la place du Québec dans le monde. Et ça a donné, M. le Président, un rapport qui a été déposé par notre collègue responsable des Affaires intergouvernementales, M. le Président, qui, donc, en 2001, a produit *Un projet pour le Québec: affirmation, autonomie et leadership*, Comité spécial du Parti libéral du Québec sur l'avenir politique et constitutionnel de la société québécoise. M. le Président, là, le concept d'«autonomie», là, ce n'est pas un concept, là, qu'on a rédigé, libellé sur le coin d'une table, là, sans y associer une vision, sans y associer bien sûr un certain nombre de préoccupations.

Puis vous me permettez de lire un extrait de ce rapport, qui a été déposé en 2001. De toute évidence, M. le Président, l'Action démocratique du Québec s'est inspirée du Parti libéral du Québec pour aujourd'hui... pour se réclamer de l'autonomie ou pour se réclamer de l'autonomie à laquelle elle fait abondamment référence.

Alors, dans ce rapport, on peut y lire, M. le Président: «La société québécoise a plus que jamais besoin d'un projet collectif. Et, dans le contexte de mondialisation que l'on connaît, ce projet ne saurait se définir sur la base de frontières à dresser entre le Québec et le reste du Canada. Les Québécois et Québécoises souhaitent plutôt le dialogue, l'interactivité et un renouvellement qualitatif des liens avec leurs partenaires politiques et économiques, comme le veulent les règles du jeu du nouvel espace mondial.» M. le Président, ça a été écrit en 2001. Ça, c'est la vision du Parti libéral du Québec quant à la place que doit occuper et qu'est appelé à occuper le Québec à l'échelle canadienne mais également sur le plan mondial.

Et, M. le Président, il y a une cohérence entre ce qu'affirmait notre collègue à l'époque et les choix qui ont été annoncés dans le discours inaugural. Je prends à témoin la nouvelle entente que nous souhaitons développer, l'entente économique avec l'Europe, ou encore la nouvelle entente économique que nous souhaitons développer avec l'Ontario. Bien, c'est précisément faire preuve de leadership, M. le Président, et c'est précisément un exemple de la capacité que nous avons, comme gouvernement, de tisser des alliances avec nos partenaires, parce que l'autonomie, M. le Président, suppose aussi notre capacité à tisser des alliances avec nos autres partenaires.

Et ce qui est assez fascinant dans le cas de l'ADQ, c'est... Puis vous me permettez de citer le chef de l'opposition officielle lorsqu'il a prononcé sa réplique au discours inaugural, il nous disait ceci à propos de l'autonomie: «L'autonomie, ça vise quoi? Ça vise l'élargissement des pouvoirs du Québec, ça vise l'élargissement de nos capacités décisionnelles.»

Oui, puis, M. le Président? On est tous d'accord avec ça. On est tous d'accord avec ça, M. le Président. Puis on a posé des gestes très concrets depuis 2003, et à preuve les 14 milliards d'ententes que nous avons réalisées avec le gouvernement fédéral.

● (16 h 50) ●

Alors, sincèrement, M. le Président, on s'attend, et, nous, bien sûr, mais l'ensemble de la population québécoise s'attend, entre autres, à ce que l'Action démocratique du Québec puisse être plus volatile certainement et...

volubile, volubile, devrais-je dire, M. le Président, volubile quant à sa vision des choses, entre autres pour la question de l'autonomie puis de la présence du Québec et la vision qu'ils ont du Québec pour le futur, M. le Président.

Du côté du Parti québécois, évidemment j'ai eu l'occasion, comme plusieurs collègues, d'entendre le chef, le deuxième chef de la deuxième opposition officielle, M. le Président, lors de sa réplique au discours inaugural. Et ce qui est assez fascinant dans le cas du Parti québécois, M. le Président, c'est qu'on ne change pas le plan de match — de toute évidence, on n'a pas compris ce qui s'est passé depuis le 26 mars dernier: cap sur l'indépendance, M. le Président. Et je dois vous dire que les remous du côté du Parti québécois ont causé certainement, et c'est comme ça que c'est perçu dans la population, ça a causé un dur coût au mouvement souverainiste, à un point tel, M. le Président, qu'il y a certains députés souverainistes, bloquistes, qui se sentent le besoin, l'obligation de mener une large campagne aux frais des contribuables québécois en envoyant ce fascicule.

Et là j'ai le fascicule du député du Bloc québécois de Sherbrooke, M. le Président, qui a fait envoyer donc un publi-reportage, donc, j'insiste, payé aux frais des contribuables, à l'ensemble des électeurs du comté de Sherbrooke. Et, je pense, M. le Président, ça démontre à quel point les souverainistes au Québec sont paniqués, sont désespérés, et à un point tel que le député souligne, dans son dépliant... en fait qui est plus qu'un dépliant, M. le Président, là, c'est plus qu'une brochure même, enfin, bref. Tout ça s'intitule *La souveraineté toujours vivante, les souverainistes aussi*. Alors, M. le Président, sincèrement, là, c'est très, très... je vous dirais, c'est... éthiquement parlant, c'est ordinaire, M. le Président, étant entendu que tout ça a été payé donc par les deniers des contribuables.

Alors, M. le Président, nous avons fait le choix bien sûr, comme gouvernement, bien sûr d'être à l'écoute des citoyens du Québec, mais, M. le Président, on a encore beaucoup de travail à faire. Et le premier ministre a annoncé les huit priorités d'action qu'entend bien sûr défendre notre gouvernement au cours des prochaines semaines et des prochains mois, M. le Président: bien sûr, baisses d'impôt; ouverture des premières cliniques affiliées du secteur privé; également dégel des frais de scolarité; un plan d'élimination pour la malbouffe, M. le Président; un bulletin chiffré grâce au leadership de notre ministre de l'Éducation — bien sûr, M. le Président, nous allons livrer la marchandise; également, redevance sur les hydrocarbures; également, toute la question des agglomérations que nous allons régler; également, le dépôt d'une loi sur les armes à feu semi-automatiques et à circulation restreinte, M. le Président.

Nous sommes dans un nouvel environnement économique, M. le Président, dans un nouvel environnement également politique, et c'est précisément pour cette raison-là que nous allons livrer la marchandise quant aux priorités qui ont été annoncées par le premier ministre, M. le Président. Mais nous allons le faire bien sûr en collaboration avec les partis d'opposition, et j'espère que et l'ADQ et le Parti québécois répondront à l'appel lancé par le premier ministre du Québec quant à une collaboration constructive quant à l'ensemble des défis que nous avons à relever bien sûr comme société.

Alors, M. le Président, en terminant sur cette réplique, j'aimerais peut-être certainement vous quitter sur des mots qu'a prononcés le premier ministre lors de son discours inaugural, qui invitent bien sûr l'ensemble des Québécois et des Québécoises à relever ce grand défi auquel nous sommes interpellés bien sûr comme société. Il y a des gestes concrets qui ont été posés pour préparer l'avenir, M. le Président, je pense, entre autres, au Fonds des générations, à une multitude de mesures qui ont été déployées pour améliorer le quotidien des gens. Parce que, s'il y a une chose, M. le Président, que nous savons, de ce côté-ci de cette Chambre, c'est qu'il ne faut jamais perdre de vue l'essentiel, et l'essentiel, M. le Président, c'est la personne, c'est le citoyen, et c'est précisément ce pour quoi nous travaillons à tous les jours, c'est précisément ce pour quoi notre gouvernement déploie des actions à tous les jours.

Alors, M. le Président, le premier ministre concluait son discours inaugural en nous disant ceci, il s'adressait aux Québécois et aux Québécoises: «Vous avez choisi un nouveau gouvernement libéral avec une opposition plus forte. Et nous demandez de travailler ensemble. Votre décision représente un défi que nous allons relever. Félix-Antoine Savard écrivait: "J'ai beaucoup mieux à faire que de m'inquiéter de l'avenir. J'ai à le préparer." C'est ce que nous allons faire ensemble. La réussite n'est pas affaire de taille et de nombre, mais de coeur et de génie. Nous sommes cette réussite.»

Alors, M. le Président, c'est précisément ce à quoi nous allons nous employer avec l'ensemble de la population québécoise. Et, M. le Président, nous sommes déterminés à réussir et nous allons le faire grâce bien sûr à la créativité puis à tout le génie qui anime l'ensemble des citoyens du Québec, et ce, dans toutes les régions du Québec. Je vous remercie, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Picard): Merci. Cette réplique de Mme la vice-première ministre met fin au débat sur le discours d'ouverture prononcé par M. le premier ministre le 9 mai 2007 et sur la motion de censure présentée par Mme la leader du deuxième groupe d'opposition et députée de Bourget. Conformément à l'article 50 de notre règlement, nous allons maintenant procéder au vote sur la motion de censure présentée dans le cadre de ce débat.

Mme Lemieux: ...M. le Président, que c'est un vote par appel nominal?

Le Vice-Président (M. Picard): Oui, je constate qu'il y a cinq députés. Donc, qu'on appelle les députés.

● (16 h 56 — 17 h 12) ●

Mise aux voix de la motion de censure

Le Vice-Président (M. Picard): Je mets aux voix la motion de censure présentée par Mme la leader du deuxième groupe d'opposition. Cette motion se lit comme suit:

«Que l'Assemblée nationale du Québec déplore que le discours d'ouverture présenté par le premier ministre privilégie des baisses d'impôt au détriment des investissements requis et incontournables, notamment dans les secteurs de la santé, de l'éducation, du développement économique régional.»

Que les députés qui sont en faveur de cette motion veuillent bien se lever.

La Secrétaire adjointe: M. Gendron (Abitibi-Ouest), Mme Lemieux (Bourget), M. Legault (Rousseau), M. Girard (Gouin), M. Bergeron (Verchères), Mme Doyer (Matapédia), M. Lemay (Sainte-Marie—Saint-Jacques), M. Bédard (Chicoutimi), Mme Maltais (Taschereau), M. Turp (Mercier), M. Wawanoloath (Abitibi-Est), Mme Lapointe (Crémazie), M. Curzi (Borduas), Mme Malavoy (Taillon), Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), M. Bertrand (Charlevoix), M. Pagé (Labelle), Mme Morasse (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), M. Ferland (Ungava), M. Gaudreault (Jonquière), M. Cousineau (Bertrand), M. Côté (Dubuc), M. Dufour (René-Lévesque), M. Pelletier (Rimouski), M. Trottier (Roberval), M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), M. Bérubé (Matane).

M. Proulx (Trois-Rivières).

Des voix: ...

Le Vice-Président (M. Picard): S'il vous plaît! S'il vous plaît! Que les députés...

Une voix: ...

Le Vice-Président (M. Picard): M. le député de Verchères, s'il vous plaît!

Des voix: ...

Le Vice-Président (M. Picard): Que les députés qui sont contre cette motion veuillent bien se lever.

La Secrétaire adjointe: M. Charest (Sherbrooke), M. Fournier (Châteauguay), Mme Normandeau (Bonaventure), Mme Gagnon-Tremblay (Saint-François), M. Bécharde (Kamouraska-Témiscouata), Mme Courchesne (Fabre), Mme Jérôme-Forget (Marguerite-Bourgeoys), M. Couillard (Jean-Talon), M. Dupuis (Saint-Laurent), M. Ouimet (Marquette), M. Paquet (Laval-des-Rapides), M. Dubourg (Viau), Mme Charlebois (Soulanges), M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce), Mme James (Nelligan), M. Whissell (Argenteuil), M. Arcand (Mont-Royal), M. Reid (Orford), Mme St-Pierre (Acadie), M. Bachand (Outremont), Mme Beauchamp (Bourassa-Sauvé), M. Pelletier (Chapleau), M. MacMillan (Papineau), Mme Boulet (Laviolette), M. Lessard (Frontenac), M. Hamad (Louis-Hébert), Mme Blais (Saint-Henri—Sainte-Anne), M. Clermont (Mille-Îles), M. Cholette (Hull), M. Paradis (Brome-Missisquoi), Mme Thériault (Anjou), M. Vallières (Richmond), M. Gautrin (Verdun), M. Kelley (Jacques-Cartier), M. Marsan (Robert-Baldwin), Mme L'Écuyer (Pontiac), M. Auclair (Vimont), Mme Vallée (Gatineau), M. Tomassi (LaFontaine), M. Ouellette (Chomedey), M. Sklavounos (Laurier-Dorion), Mme Gonthier (Mégantic-Compton).

Le Vice-Président (M. Picard): Que les députés qui s'abstiennent veuillent bien se lever. Le résultat.

| | |
|-----------------------------|----|
| Le Secrétaire: Pour: | 29 |
| Contre: | 42 |
| Abstentions: | 0 |

Le Vice-Président (M. Picard): La motion est rejetée.

M. le leader du gouvernement.

Des voix: ...

Le Vice-Président (M. Picard): L'article 3. M. le leader du gouvernement, vous appelez l'article 3.

Des voix: ...

Projet de loi n° 3

Adoption du principe

Le Vice-Président (M. Picard): S'il vous plaît, quittez dans le silence.

M. le ministre de la Justice propose l'adoption du principe du projet de loi n° 3, Loi assurant la mise en oeuvre de la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et du Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles. Y a-t-il des interventions?

Mise aux voix

Le principe du projet de loi n° 3, Loi assurant la mise en oeuvre de la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et du Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles, est-il adopté?

Des voix: Adopté.

Le Vice-Président (M. Picard): Adopté.
M. le leader du gouvernement.

M. Pelletier (Chapleau): Je fais motion pour que nous ajournions nos travaux au jeudi 24 mai 2007, à 10 heures.

Le Vice-Président (M. Picard): En conséquence...

Une voix: ...

Renvoi à la Commission des institutions

M. Pelletier (Chapleau): D'accord. Alors, je fais motion, M. le Président... Merci. Je fais motion, M. le Président, plutôt pour renvoyer le projet de loi en commission parlementaire, la Commission des institutions.

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Picard): Cette motion est-elle adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Vice-Président (M. Picard): Adopté.
M. le leader adjoint.

Ajournement

M. Pelletier (Chapleau): Alors, je fais motion, M. le Président, pour que nous ajournions nos travaux au jeudi 24 mai 2007, à 10 heures.

Le Vice-Président (M. Picard): Alors, en conséquence, nous ajournons nos travaux à demain... Est-ce que cette motion est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Vice-Président (M. Picard): Adopté.
En conséquence, nous ajournons nos travaux à demain, 10 heures.

(Fin de la séance à 17 h 18)